




Acteur d'un patrimoine dynamique

LA CONSERVATION INTÉGRÉE DU PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE EUROQUÉBÉCOIS DANS LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL : LE TERRITOIRE DU BAS-SAINT-LAURENT

Culture,
Communications et
Condition féminine

Québec 

Décembre 2007

RÉSUMÉ

La conservation intégrée vise l'équilibre entre la protection du patrimoine archéologique et le développement socio-économique et ce, dans une perspective de développement durable. La présente étude introduit le concept de conservation intégrée du patrimoine archéologique euroquébécois, l'applique sous forme de projet-pilote dans une région donnée, le Bas-Saint-Laurent, et propose un modèle pour la gestion de cette ressource dans les municipalités du Québec.

Dans un premier temps, nous avons produit une synthèse thématique de l'occupation euroquébécoise du territoire bas-laurentien privilégiant l'articulation entre territoire, ressources, activités et contexte historique. Cinq grandes phases d'occupation du territoire ont été déterminées soit de la phase 1 : L'exploration du territoire, à partir de 1534, jusqu'à la phase 5 : L'ouverture du plateau appalachien, se terminant vers 1940.

Dans un deuxième temps, nous avons fait l'état des connaissances du patrimoine archéologique euroquébécois de la région du Bas-Saint-Laurent. Les sites archéologiques connus (49), les études de potentiel et les territoires qui ont fait l'objet d'inventaires archéologiques ont été pris en considération pour dresser un portrait de l'état actuel des connaissances de ce patrimoine, de les caractériser selon leur contexte historique, pour mieux déceler des thématiques parfois uniques.

Dans un troisième temps, l'étude intègre les données du patrimoine culturel régional (116) qui bénéficie d'un statut à l'échelle fédérale, provinciale et municipale.

Dans un quatrième temps, l'intégration de toutes ces données soit la relation entre les phases d'occupation du territoire, la connaissance archéologique, les caractéristiques des sites connus, les biens culturels avec statuts et certaines dispositions réglementaires municipales permet d'identifier des secteurs d'intérêt archéologique, de les délimiter et de les caractériser pour l'ensemble des municipalités de la MRC du Kamouraska. L'exercice cartographique permet de localiser précisément les secteurs d'intérêt archéologique. Des zones d'intérêt archéologique sont aussi proposées dans les autres MRC de la région du Bas-Saint-Laurent.

L'application du présent modèle de conservation intégrée du patrimoine archéologique euroquébécois est transférable à d'autres régions du Québec et, en particulier, aux MRC et municipalités désireuses de mieux prendre en compte le potentiel archéologique de leur territoire à des fins de conservation, d'étude et de mise en valeur.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier messieurs Sylvain Lizotte, Patrick Eid, et madame Claudine Giroux du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec pour leur collaboration. Nos remerciements s'adressent aussi à tous les agents Villes et villages d'art et du patrimoine du Bas-Saint-Laurent ainsi que les aménagistes des MRC. Nous tenons à souligner la participation de la MRC du Kamouraska au projet pour la cartographie.

LISTE DES PARTICIPANTS

Direction de l'étude :

Ministère de la Culture, Communications et de la Condition féminine du Québec

Comité de validation :

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec

Pierre Desrosiers,	Archéologue, Direction du patrimoine et muséologie
Sylvain Caron,	Agent de recherche et de planification socio-économique, Direction du Bas-Saint-Laurent
Eucariste Morin,	Agent de recherche et de planification socio-économique, Direction du Bas-Saint-Laurent

MRC du Kamouraska

Yvan Migneault,	Responsable de l'aménagement
-----------------	------------------------------

Réalisation de l'étude :

Ruralys

Dominique Lalande,	Archéologue, chargée de projet
Julie Martin,	Historienne
Louis-François Gauthier,	Cartographe
Martine Jean,	Secrétaire-administrative
Geneviève Rioux,	Secrétaire-réceptionniste

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
RÉSUMÉ	ii
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES PARTICIPANTS	vi
TABLE DES MATIÈRES	viii
LISTE DES PLANS	xii
LISTE DES TABLEAUX	xiv
1.0 INTRODUCTION	1
1.1 Contexte	1
1.2 Mandat	1
1.3 Cadre légal.....	2
2.0 MÉTHODOLOGIE	7
3.0 L'OCCUPATION EUROQUÉBÉCOISE DANS LE BAS-SAINT-LAURENT	11
3.1 Le paysage bas-laurentien	11
3.1.1 La topographie	11
3.1.2 Les bassins hydrographiques	12
3.1.3 Les ressources halieutiques	12
3.2 L'occupation du territoire au Bas-Saint-Laurent	13
3.2.1 Phase 1 : L'exploration du territoire (1534-1653)	14
3.2.1.1 Les pêcheurs basques	15
3.2.1.2 La traite des fourrures	15
3.2.1.3 Les missionnaires	16
3.2.2 Phase 2 : Les premières concessions : les tentatives de peuplement (1653-1790)	17
3.2.2.1 La Pocatière	18
3.2.2.2 Rivière-Ouelle	19
3.2.2.3 Kamouraska	20
3.2.2.4 L'Islet-du-Portage et Verbois	20
3.2.2.5 La rivière du Loup	21
3.2.2.6 Madawaska	22
3.2.2.7 L'IsleVerte	23
3.2.2.8 TroisPistoles	24
3.2.2.9 Bic	25
3.2.2.10 Rimouski	26
3.2.2.11 Pointe-au-Père	27

3.2.2.12	L'Anse-aux-coques	27
3.2.2.13	Mitis	28
3.2.2.14	Matane	28
3.2.2.15	Matapédia	28
3.2.2.16	Résumé	29
3.2.3	Phase 3 : La colonisation du territoire : les seigneuries (1790 à 1830)	29
3.2.3.1	La progression du peuplement	30
3.2.3.2	Les noyaux villageois	31
	Les ressources forestières	32
	Les chantiers navals	32
	Les quais	33
3.2.3.3	Les axes de communication : le fleuve et les routes terrestres	34
	Les routes terrestres	34
	La navigation fluviale	35
3.2.4	Phase 4 : La mise en valeur du territoire (1830-1890)	36
3.2.4.1	L'ouverture des cantons et des nouveaux axes routiers	36
3.2.4.2	L'intensification des activités économiques	37
	L'agriculture	38
	Les ressources forestières	38
3.2.4.3	Le développement des chemins de fer	39
	La villégiature	40
3.2.5	Phase 5 : L'ouverture du plateau appalachien 1890-1940	41
3.2.5.1	La colonisation de l'arrière-pays	41
	Les ressources forestières	42
3.2.5.2	Les paroisses neuves	43
	La vallée du Témiscouata	43
	La vallée de la Matapédia	43
4.0	Archéologie du paysage bas-laurentien	45
4.1	Portrait des sites archéologiques euroquébécois de la MRC de Rivière-du-Loup	45
4.2	Portrait des sites archéologiques euroquébécois de la MRC de Kamouraska	48
4.3	Portrait des sites archéologiques euroquébécois de la MRC de Rimouski-Neigette	50
4.4	Portrait des sites archéologiques euroquébécois de la MRC des Basques	52
4.5	Portrait des sites archéologiques euroquébécois des MRC du Témiscouata ..	53
4.6	Portrait des sites archéologiques euroquébécois des MRC de Matane, de Mitis et de la Matapédia	54
4.7	Bilan	54

5.0	Les biens culturels protégés.....	57
5.1.	Les biens culturels avec statuts de la MRC de Rivière-du-Loup	57
5.2	Les biens culturels avec statuts de la MRC de Kamouraska.....	60
5.3	Les biens culturels avec statuts de la MRC de Rimouski-Neigette	63
5.4	Les biens culturels avec statuts de la MRC des Basques	65
5.5	Les biens culturels avec statuts de la MRC du Témiscouata	66
5.6	Les biens culturels avec statuts de la MRC de Mitis	68
5.7	Les biens culturels avec statuts de la MRC de Matapédia.....	69
5.8	Les biens culturels avec statuts de la MRC de Matane.....	71
5.9	Bilan	71
6.0	Les secteurs d'intérêt archéologique	73
6.1	Les secteurs d'intérêt archéologique de la MRC de Kamouraska	73
6.1.1	Bilan	82
6.2.	Les orientations de l'identification des zones d'intérêt archéologique des autres MRC	84
6.2.1	Bilan	97
7.0	CONCLUSION	99
	BIBLIOGRAPHIE	103
	ANNEXE	
	Plans 1 à 20	

LISTE DES PLANS

EN ANNEXE

Plan 1	Phases d'occupation humaine, sites archéologiques et biens culturels avec statut de la MRC du Kamouraska
Plan 2	Secteurs d'intérêt archéologique et autres données patrimoniales avec statut de Kamouraska
Plan 3	Secteurs d'intérêt archéologique et autres données patrimoniales avec statut de Saint-Denis
Plan 4	Secteurs d'intérêt archéologique et autres données patrimoniales avec statut de Rivière Ouelle
Plan 5	Secteurs d'intérêt archéologique et autres données patrimoniales avec statut de Rivière Ouelle (2)
Plan 6	Secteurs d'intérêt archéologique et autres données patrimoniales avec statut de La Pocatière
Plan 7	Secteurs d'intérêt archéologique et autres données patrimoniales avec statut de Saint-Onésime-d'Ixworth
Plan 8	Secteurs d'intérêt archéologique et autres données patrimoniales avec statut de Saint-Pacôme
Plan 9	Secteurs d'intérêt archéologique et autres données patrimoniales avec statut de Saint-Gabriel-Lalemant
Plan 10	Secteurs d'intérêt archéologique et autres données patrimoniales avec statut de Mont-Carmel et Saint-Philippe-de-Néri
Plan 11	Secteurs d'intérêt archéologique et autres données patrimoniales avec statut de Saint-Pascal
Plan 12	Secteurs d'intérêt archéologique et autres données patrimoniales avec statut de Saint-Bruno-de-Kamouraska
Plan 13	Secteurs d'intérêt archéologique et autres données patrimoniales avec statut des îles de Kamouraska et de Saint-Germain
Plan 14	Secteurs d'intérêt archéologique et autres données patrimoniales avec statut de Sainte-Hélène

- Plan 15 Secteurs d'intérêt archéologique et autres données patrimoniales
avec statut de Saint-Joseph-de-Kamouraska
- Plan 16 Secteurs d'intérêt archéologique et autres données patrimoniales
avec statut de Saint-Alexandre-de-Kamouraska
- Plan 17 Secteurs d'intérêt archéologique et autres données patrimoniales
avec statut de Saint-Germain (secteur est)
- Plan 18 Secteurs d'intérêt archéologique et autres données patrimoniales
avec statut de Saint-André
- Plan 19 Secteurs d'intérêt archéologique et autres données patrimoniales
avec statut de Saint-André (est)
- Plan 20 Secteurs d'intérêt archéologique et autres données patrimoniales
avec statut de l'île du Pot à l'Eau-de-Vie et de l'Île aux Lièvres

LISTE DES TABLEAUX

		PAGE
Tableau 1	Données sur les sites archéologiques euroquébécois de la MRC de Rivière-du-Loup	45
Tableau 2	Synthèse des données sur les sites archéologiques euroquébécois de la MRC de Rivière-du-Loup	46
Tableau 3	Données sur les sites archéologiques euroquébécois de la MRC de Kamouraska	48
Tableau 4	Synthèse des données sur les sites archéologiques euroquébécois de la MRC de Kamouraska	49
Tableau 5	Données sur les sites archéologiques euroquébécois de la MRC de Rimouski-Neigette	51
Tableau 6	Synthèse des données sur les sites archéologiques euroquébécois de la MRC de Rimouski-Neigette	51
Tableau 7	Données sur les sites archéologiques euroquébécois de la MRC des Basques	52
Tableau 8	Synthèse des données sur les sites archéologiques euroquébécois de la MRC des Basques.....	52
Tableau 9	Données sur les sites archéologiques euroquébécois de la MRC de Témiscouata	53
Tableau 10	Synthèse des données sur les sites archéologiques euroquébécois de la MRC de Témiscouata	53
Tableau 11	Répartition par MRC des sites archéologiques euroquébécois par fonction	55
Tableau 12	Répartition par MRC des sites archéologiques euroquébécois par phase d'occupation	56
Tableau 13	Biens culturels par municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup et de leurs statuts	57
Tableau 14	Synthèse des données sur les biens culturels avec statut de MRC de Rivière-du-Loup	60
Tableau 15	Biens culturels par municipalités de la MRC de Kamouraska et de leurs statuts	60
Tableau 16	Synthèse des données sur les biens culturels avec statut de la MRC de Kamouraska	63
Tableau 17	Biens culturels par municipalités de la MRC de Rimouski-Neigette et de leurs statuts	64

Tableau 18	Synthèse des données sur les biens culturels avec statut de la MRC de Rimouski-Neigette.....	65
Tableau 19	Biens culturels par municipalités de la MRC des Basques et de leurs statuts.....	66
Tableau 20	Synthèse des données des biens culturels avec statut de la MRC des Basques	66
Tableau 21	Biens culturels par municipalités de la MRC du Témiscouata	67
Tableau 22	Synthèse des données des biens culturels avec statut de la MRC du Témiscouata.....	67
Tableau 23	Biens culturels par municipalités de la MRC de La Mitis	68
Tableau 24	Synthèse des données des biens culturels avec statut de la MRC de La Mitis	69
Tableau 25	Biens culturels par municipalités de la MRC de La Matapédia	69
Tableau 26	Synthèse des données des biens culturels avec statut de la MRC de La Matapédia	71
Tableau 27	Biens culturels par municipalités de la MRC de Matane	71
Tableau 28	Synthèse des données des biens culturels avec statut de la MRC de Matane	71
Tableau 29	Répartition par MRC des biens culturels par statuts et PIIA.....	72
Tableau 30	Secteurs d'intérêt archéologique de la MRC de Kamouraska	83
Tableau 31	Orientations de la délimitation des secteurs d'intérêt archéologique-MRC de Matane	85
Tableau 32	Orientations de la délimitation des zones d'intérêt archéologique de la MRC de Mitis	87
Tableau 33	Orientations de la délimitation des zones d'intérêt archéologique de la MRC de La Matapédia	88
Tableau 34	Orientations de la délimitation des zones d'intérêt archéologique de la MRC des Basques	90
Tableau 35	Orientations de la délimitation des zones d'intérêt archéologique de la MRC du Témiscouata	92
Tableau 36	Orientations de la délimitation des zones d'intérêt archéologique de la MRC de Rimouski-Neigette	94
Tableau 37	Orientations de la délimitation des zones d'intérêt archéologique de la MRC de Rivière-du-Loup	96

1.0 INTRODUCTION

1.1 Contexte

Dans le cadre du Répertoire Canadien des Lieux Patrimoniaux du gouvernement fédéral, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec a initié cette étude, un projet-pilote, sur la conservation intégrée du patrimoine archéologique euroquébécois d'une région, celle du Bas-Saint-Laurent, qui soit applicable à d'autres territoires du Québec. L'objectif de ce projet-pilote devait permettre de développer un modèle permettant de réunir les éléments nécessaires pour tenir compte du patrimoine archéologique dans une perspective de développement durable et de conservation intégrée des ressources. La conservation intégrée se définit comme la recherche d'un équilibre entre la protection du patrimoine archéologique et le développement économique d'un territoire. Un cadre méthodologique devait être développé dans l'étude dont les résultats seraient intégrés à un outil cartographique de gestion permettant aux municipalités locales et régionales de comté du Bas-Saint-Laurent et du Québec de mieux protéger leur patrimoine archéologique.

1.2 Mandat

La Direction du patrimoine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec a fait appel à l'organisme Ruralys pour réaliser ce mandat. Dans un premier temps, à partir de la documentation existante, le consultant devait produire une synthèse thématique de l'occupation euroquébécoise dans la région du Bas-Saint-Laurent. La synthèse devait privilégier une approche adaptée à l'archéologie et permettre d'articuler les liens entre le territoire, les ressources et le contexte historique et définir les grandes phases d'occupation du territoire.

Dans un deuxième temps, à partir des données sur les sites archéologiques connus et les biens culturels ayant un statut, une analyse devait mettre en scène les principales composantes patrimoniales en fonction des époques caractéristiques de l'implantation euroquébécoise du territoire. L'analyse devait permettre de faire le constat sur la représentativité des sites archéologiques connus en fonction des grandes thématiques du territoire. De plus, elle devait définir et appliquer des critères/valeurs permettant de hiérarchiser les sites connus et les secteurs d'intérêt archéologique du territoire.

Dans un troisième temps, l'étude devait appliquer le principe de conservation intégrée au territoire de la région du Bas-Saint-Laurent. À partir des données archéologiques, patrimoniales et géographiques, l'étude avait pour objectif de concilier le développement régional et la protection du patrimoine archéologique à des fins scientifiques et éducatives. Pour ce faire, elle devait établir des critères motivant les choix entourant la protection du patrimoine archéologique dans la région en fonction des deux premières parties de l'étude; identifier des priorités d'action en fonction de ces critères permettant de développer une vision commune de développement et de protection du patrimoine archéologique; évaluer les mécanismes et les outils de gestion qui permettent actuellement de protéger les acquis; enfin, de présenter un modèle de support cartographique applicable à toutes les municipalités de la région en vue de la protection du patrimoine archéologique où sont réunis les sites archéologiques et les potentiels archéologiques connus incluant les secteurs d'intérêt archéologique et les contraintes administratives et légales.

L'étude devait faire des recommandations pour la poursuite de l'exercice à l'échelle municipale, notamment en ce qui a trait à la protection du patrimoine archéologique à des fins scientifiques, éducatives et de mise en valeur. Enfin, l'étude devait fournir le contenu d'une présentation Power Point présentant les principaux éléments de la méthodologie applicables à d'autres régions du Québec dans un souci de diffusion des résultats de cette étude.

1.3 Cadre légal

Il existe actuellement plusieurs outils légaux concernant la gestion des ressources archéologiques qui constituent la toile de fond de ce secteur en patrimoine. Nous les présentons ici puisqu'ils encadrent plusieurs interventions archéologiques.

Depuis plusieurs années, le gouvernement provincial travaille à se doter d'une politique du patrimoine devenue un Livre vert en patrimoine, un dossier complexe qui répondra à de nombreuses attentes. Chose certaine une nouvelle politique du patrimoine devra harmoniser les lois existantes comme celle sur l'environnement ou celle de l'aménagement et le territoire ainsi que la Loi sur les biens culturels. Le patrimoine comme les arts possèdent une valeur économique. L'archéologie fait partie intégrante de ce patrimoine et apporte souvent une valeur ajoutée. Connaissance, protection et mise en valeur sont trois champs d'action que l'on retrouve dans le

patrimoine archéologique. Plusieurs outils existent mais souvent le problème de fond reste le manque de ressources financières et l'expertise locale et régionale pour la gestion de cette ressource. De par sa nature, l'archéologie reste vulnérable car la destruction d'un site archéologique est irréversible donc la ressource est non renouvelable. Il faut donc encadrer les actions qui peuvent la mettre en péril, se doter de règles et de cadres de référence. Plusieurs outils de gestion sont disponibles pour gérer et encadrer les ressources patrimoniales et archéologiques. Nous présentons les plus pertinents pour illustrer nos propos. Cependant on constate que le cadre législatif québécois est minimal et son application parfois discutable.

La Loi sur les biens culturels (L.R.Q, chapitre B-4) permet au gouvernement du Québec et aux municipalités d'attribuer les statuts de protection à des biens et à des territoires patrimoniaux qui assujettissent les propriétaires à des mesures de contrôle. Dans l'article 24 concernant le classement de biens culturels le ministre peut, sur avis de la Commission des biens culturels classer tout bien culturel (entre autre archéologique) dont la conservation présente un intérêt public.

Depuis 1986 la loi a été modifiée pour octroyer aux municipalités des pouvoirs accrus en matière de reconnaissance de biens patrimoniaux. Ces nouvelles dispositions devaient permettre aux autorités locales de prendre en main des responsabilités quant à la protection du patrimoine archéologique. Aucune municipalité n'a encore cité un site archéologique.

D'autres dispositions légales concernent les fouilles et découvertes archéologiques. En effet nul ne peut effectuer sur un immeuble lui appartenant ou appartenant à autrui des fouilles ou des relevés aux fins de recherches des biens ou de sites archéologiques sans avoir au préalable obtenu du ministre un permis de recherche archéologique. Les articles 35, 36, 37, 39, 39.1 de la loi encadrent sur plusieurs volets les permis de recherche archéologiques. De même on spécifie dans l'article 38 que si des relevés devaient être faits sur les terres publiques, les lois existantes qui les régissent s'appliquent (art.38).

Deux règles s'appliquent pour les découvertes fortuites : Quiconque découvre un bien ou un site archéologique doit en aviser le ministre sans délai (art.40). De même quiconque, à l'occasion de travaux d'excavations ou de construction entrepris pour des fins autres qu'archéologiques, découvre un bien ou un site archéologique doit en informer le ministre sans délai (art.41). Enfin

l'article 44 spécifie que toute aliénation de terres du domaine de l'État est sujette à une réserve en pleine propriété en faveur du domaine de l'État, des biens et sites archéologiques qui s'y trouvent à l'exception des trésors qui sont régis par l'article 938 du Code civil (art.44). En définitive la loi est basée beaucoup plus sur le contrôle de la pratique que sur la prévention car la loi protège partiellement les sites archéologiques. Il n'y a pas actuellement de protection sur les sites connus mais non classés. De même les moyens des transferts aux municipalités n'ont pas suivi. Le manque de ressources humaines et financières dans les régions reste un problème fondamental pour assurer une gestion intégrée des ressources patrimoniales.

La loi sur l'aménagement et urbanisme (L.R.Q, chapitre A-19) oblige les municipalités à élaborer un plan d'urbanisme ainsi que la réglementation d'urbanisme afférente, et prescrits les éléments obligatoires et facultatifs pouvant notamment permettre de gérer les interventions ayant un impact sur le patrimoine. De plus la loi oblige les MRC de se doter d'un schéma d'aménagement afin de déterminer les grandes orientations de l'aménagement du territoire et les affectations du territoire pour les différentes parties de celui-ci. Plus particulièrement le schéma doit déterminer toute partie du territoire représentant pour la MRC un intérêt d'ordre historique, culturel, esthétique ou écologique; et énoncer une vision stratégique du développement culturel, économique, environnemental et social visant à faciliter l'exercice des compétences de la MRC sur son territoire. Un document de dispositifs réglementaires couvre les différents champs d'interventions. Cependant cette loi ne nécessite pas d'inventorier les biens archéologiques seuls ceux connus au moment de la rédaction d'un plan d'aménagement doivent être pris en considération sans toutefois qu'il y ait obligation de conservation.

La loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q, chapitre Q-2) et les règlements afférents prévoient des études d'impacts et des mesures de protection de l'environnement notamment en regard du patrimoine bâti et archéologique et des milieux naturels tels que les rives.

La loi sur la qualité de l'environnement et la loi sur l'aménagement et l'urbanisme viennent encadrer les pratiques d'entreprises qui ont d'importantes répercussions sur des travaux d'aménagement (arrondissements historiques, grands projets industriels et énergétiques) mais il y a une grande interprétation de la loi et l'intégration de la dimension archéologique dans les études d'impacts n'est pas toujours appliquée. Rappelons que des archéologues sont présents dans les deux

villes centre, certains ministères (MCCCF, MTQ) et dans une société d'état (Hydro-Québec). L'absence d'archéologues dans plusieurs ministères et sociétés ainsi que dans les régions est un facteur non négligeable.

Loi sur les inhumations et les exhumations (L.R.Q. Chapitre 1-11) prévoit des procédures particulières en matière d'inhumation et d'exhumation ayant notamment une incidence sur le respect des sépultures anciennes et la pratique de recherches archéologiques.

D'autres lois peuvent être en lien avec le patrimoine : la loi sur le bâtiment (L.R.Q chapitre B-1.1) et le Code de construction. En effet les normes de construction peuvent avoir un impact sur la conservation et la mise en valeur du patrimoine. Enfin la loi sur la conservation du patrimoine naturel (L.R.Q, chapitre C61.01) touche particulièrement les éléments des milieux naturels. Enfin selon le Code civil la propriété des sites et biens archéologiques relèvent des propriétaires fonciers.

2.0 MÉTHODOLOGIE

Le projet-pilote vise à élaborer un modèle utilisable dans d'autres contextes municipaux semblables. Pour se faire le territoire du Bas-Saint-Laurent possède un lieu propice à l'étude de l'occupation historique et constitue un laboratoire intéressant pour l'application de la conservation intégrée du patrimoine archéologique euroquébécois. Ainsi notre étude a d'abord ciblé l'échelle régionale, pour viser davantage l'unité d'analyse à l'échelle des MRC. Le modèle qui en découle a été appliqué sur un exemple celle de la MRC du Kamouraska qui possède plusieurs informations à traiter relatives au patrimoine. L'étude archéologique porte sur les sites archéologiques euroquébécois ce qui exclut les sites amérindiens. De plus elle couvre les sites terrestres donc exclut les épaves.

L'étude effectuée couvre tout le territoire du Bas-Saint-Laurent soit huit MRC avec 132 municipalités. Elle se veut générale et, comme tout projet pilote, explore diverses avenues sans prétendre avoir toutes les réponses. De même elle prend en compte l'état actuel des connaissances. L'étude non exhaustive permet cependant d'offrir un modèle de gestion des ressources archéologiques prenant en compte les différentes composantes du patrimoine dans une approche de conservation intégrée.

Tout d'abord il fallait prendre connaissance des domaines de la géographie et de l'histoire du territoire, et de dresser une bibliographie. Ouvrages généraux et spécialisés, études et monographies ont été consultés pour mieux comprendre l'occupation du territoire et définir les grandes phases d'occupation humaine du territoire bas-laurentien. Cinq phases d'occupation humaine du territoire ont été définies : 1) Exploration 1534-1653; 2) Premières concessions : les tentatives de peuplement 1653-1790; 3) Colonisation du territoire : les seigneuries de 1790 à 1830; 4) Mise en valeur du territoire 1830-1890 et 5) Ouverture du plateau appalachien 1890-1940. Certains sites peuvent être associés à plusieurs phases d'occupation.

Deux sources d'informations ont été utilisées pour connaître le portrait de l'archéologie du paysage bas-laurentien : le répertoire des études de potentiel archéologique du Québec (RQÉPA) et l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Ce portrait est le reflet du contexte dans lequel se pratique l'archéologie au Québec : découverte fortuite, contexte de sauvetage

d'urgence, de recherche scientifique etc...; mais aussi du cadre législatif et réglementaire actuel. Tous les sites archéologiques connus ont été divisés par MRC et classifiés selon les cinq phases d'occupation du territoire.

Une fois les sites archéologiques identifiés par phases d'occupation, nous les avons classifiés par catégories thématiques. Il s'agissait de comprendre quelles principales activités ont été réalisées sur le site pour établir un portrait au niveau de leur période d'occupation versus les types d'activités qui caractérisent le site. Certains sites peuvent cumuler plusieurs fonctions ou thèmes. Afin d'avoir une suite logique avec la banque de données de l'ISAQ, les grandes catégories fonctionnelles ou thématiques ont été choisies selon les grandes catégories fonctionnelles de la banque de données de l'ISAQ mais adaptée selon la réalité du territoire bas-laurentien. Voici les thèmes ou fonctions identifiés sur les sites archéologiques du territoire :

- **La fonction domestique** regroupe les activités reliées à l'habitation, la maisonnée, la ferme, à la subsistance et à la vie quotidienne.
- **La fonction industrielle** regroupe les activités reliées à la production de biens et de services incluant les activités artisanales à caractère commercial.
- **La fonction militaire** regroupe les activités reliées à l'armée et à leur équipement.
- **La fonction maritime** regroupe les activités reliées au commerce fluvial, infrastructures maritimes, (phare, quai).
- **La fonction de la chasse et pêche** est reliée aux activités de chasse, de trappe et de pêche.
- **La fonction des infrastructures publiques** regroupe les canalisations, les routes, les chemins et équipements d'utilités publiques.

Le portrait des sites archéologiques connus passent aussi par leur répartition géographique sur l'ensemble du territoire. Les trois composantes : lieu, phases d'occupation, thèmes/fonctions ont été prises en compte dans l'analyse. Nous avons dressé une caractérisation des sites archéologiques par territoire afin de déceler leur représentation par phases d'occupation et thèmes/fonctions.

Notre analyse devait prendre en compte les biens patrimoniaux immobiliers du territoire ayant un statut. Nous avons pris connaissance du Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Rappelons que depuis 1986 la Loi sur les Biens culturels habilite les municipalités à protéger leur

patrimoine par la citation de monuments historiques, la constitution de sites du patrimoine. Nous avons aussi identifié les municipalités appliquant le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), un outil de gestion de leur territoire. De plus, nous avons pris en compte les désignations accordées par le gouvernement fédéral sur les lieux historiques et archéologiques de la région. Voici les différents statuts pris en compte pour chacun des biens culturels :

- Le classement et la reconnaissance (mesure de protection légale provinciale, référence : Loi sur les biens culturels)
- La désignation (mesure de protection légale fédérale)
- La citation et la constitution d'un site du patrimoine (mesure de protection légale utilisée par les municipalités, référence : Loi sur les biens culturels)
- Le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA, règlement municipal, référence : Loi sur l'aménagement et l'urbanisme)

Afin d'intégrer la gestion des ressources archéologiques d'un territoire, il faut passer par l'identification et la caractérisation des secteurs d'intérêt archéologique qui regroupe dans un même espace les données patrimoniales. Ce concept permet d'intégrer les connaissances historiques, les ressources archéologiques connus, mais aussi les autres biens culturels avec leur statut. L'analyse se base sur les points suivants :

- Les phases d'occupation du territoire
- Les sites archéologiques connus
- Les biens culturels et leur statut
- Les aires patrimoniales, les sites d'intérêt historique et culturel (données qui proviennent des schémas d'aménagement, PSAR-2)
- Les zones de potentiel archéologiques (données qui proviennent des études archéologiques)

L'exercice s'est poursuivi avec l'application du modèle pour une MRC, celle du Kamouraska. Nous avons transposé sur une même cartographie l'ensemble des éléments suivants : Les sites archéologiques, les zones de potentiel archéologiques, les aires patrimoniales du PSAR-2, les PIIA, les biens culturels qui ont un statut au niveau municipal, provincial ou fédéral. Nous avons utilisé le support cartographique disponible auprès de la MRC afin d'effectuer une carte de base et des cartes par municipalités. La cartographie disponible dans le schéma d'aménagement de la MRC sur le patrimoine a été intégrée. La première carte à l'échelle 1/50 000^e regroupe les phases

d'occupation humaines, les sites archéologiques connus, les biens culturels et leurs statuts. Puis nous avons utilisé les orthophotographies des municipalités du Kamouraska en y intégrant les sites archéologiques connus, les biens culturels et leurs statuts, les aires patrimoniales, les aires des PIIA, les zones à potentiel archéologique connues afin de déterminer des secteurs d'intérêt archéologique qui prennent compte de tout ces niveaux d'informations avec les données historiques.

L'exemple de la MRC de Kamouraska constitue un modèle d'application des résultats sur support cartographique. Pour les autres MRC du Bas-Saint-Laurent, nous avons amorcé une analyse générale en identifiant cette fois des zones d'intérêt archéologique plutôt que des secteurs d'intérêt archéologique. Les résultats de cet exercice combinés à une analyse plus fine pourront être transposés ultérieurement sur support cartographique.

3.0 L'OCCUPATION EUROQUÉBÉCOISE DANS LE BAS-SAINT-LAURENT

3.1 Le paysage bas-laurentien

Les frontières de la région du Bas-Saint-Laurent sont délimitées par le fleuve au nord-ouest par le Nouveau-Brunswick au sud-est et le Maine au sud. La région de la Gaspésie se trouve au nord-est et la Côte-du-Sud au sud-ouest. Le Bas-Saint-Laurent, comme son nom l'indique, fait partie du bas estuaire du fleuve Saint-Laurent.

3.1.1 La topographie

Les formations géologiques anciennes vieilles de plus de 450 millions d'années sont principalement les basses terres et le plateau des Appalaches. Le plateau des Appalaches s'étire à l'arrière des basses terres sur tout le territoire du Bas-Saint-Laurent. L'altitude moyenne des premières marches du plateau varie entre 100 et 250 mètres d'altitude, la formation rocheuse se compose de grès, de schistes, de grès quartzeux et de conglomérats. Mais certains massifs montagneux vont jusqu'à atteindre 700 mètres d'altitude, comme les monts Notre-Dame à l'arrière du comté de Kamouraska, le mont la Rédemption dans la vallée de la Matapédia¹.

Les basses terres constituent une bande de quelques kilomètres de large, où l'on observe à quelques endroits des terrasses de dépôts meubles d'origine marine. L'altitude moyenne est de 30 mètres. À travers ces basses terres, on trouve des bandes de schistes allongées, des crans ou croupes, particulièrement au Kamouraska. Dans le fleuve, elles se présentent sous forme d'un chapelet d'îles et sur le rivage, elles forment des crêtes ou collines arrondies, les cabourons, parfois d'une altitude pouvant aller jusqu'à 150 mètres et pouvant s'étirer sur plusieurs kilomètres. De même entre Rivière-du-Loup et Rimouski, une série d'îles allongées en bordure du rivage caractérisent le paysage. Il y a 12 000 ans, le niveau de la mer se situait à peu près 165 mètres au dessus du niveau actuel. Après le retrait de la mer de Goldthwait, le paysage bas-laurentien s'est façonné de manière spectaculaire. L'érosion glaciaire a causé des cuvettes importantes d'où la formation des lacs Témiscouata et Matapédia de la région. D'autres dépressions mal drainées ont causé la formation de tourbières à Rivière-Ouelle, Saint-André, Rivière-du-Loup, Saint-Fabien et

¹ Jean-Charles Fortin et Coll. *Le Bas-Saint-Laurent. Les régions du Québec*. Les Éditions de L'Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, p.37.

Pointe-au-Père. Les dépôts meubles des basses terres se composent d'argile, de sable, de gravier et de galets, emprisonnés au retrait de la mer entre les formations rocheuses pour former les basses terres. À l'inverse, les plateaux ont hérité de dépôts de sables et de graviers déposés par la mer et forment un sol plus rocailleux que dans la partie des basses terres.

3.1.2 Les bassins hydrographiques

Les bassins versants du réseau hydrographique se dirigent vers le fleuve Saint-Laurent ou vers le sud dans la baie des Chaleurs et la baie de Fundy. La ligne de séparation des deux bassins se situe sur le plateau des Appalaches. Le versant nord comprend neuf bassins hydrographiques importants. Dans le comté de Kamouraska, la rivière Ouelle et la rivière Kamouraska constituent les rivières les plus importantes. Leur débit est plus fort sur le plateau des Appalaches alors que dans la plaine, elles deviennent sinueuses et serpentent les basses terres sans présenter d'importantes variations. Les rivières du Loup, Trois-Pistoles, du Bic, Rimouski, Mitis, Tartigou et de la Blanche et la rivière Matane sont les autres bassins versants qui se jettent dans le fleuve Saint-Laurent. Le débit de ces rivières est variable selon la saison et les chutes importantes se retrouvent généralement à quelques kilomètres de l'embouchure ou à la limite de la première marche du plateau. Les bassins versants du sud se définissent par un ensemble de rivières, le bassin de la baie de Fundy est composé des rivières Saint-Jean, Saint-François, Madawaka ainsi que de la rivière Bleue. Alors que les rivières Matapédia et Ristigouche irriguent le bassin de la baie des Chaleurs. Les lacs importants se retrouvent au centre de ces bassins versants, les lacs Témiscouata et Matapédia sont les plus importantes formations régionales.

3.1.3 Les ressources halieutiques

Les habitats de la région du Bas-Saint-Laurent sont nombreux et abritent une faune et une flore diversifiée. La zone maritime, le fleuve, les îles et l'estran forment un habitat où se rencontrent des mammifères marins, surtout des phoques et bélugas et divers espèces de poissons : des saumons, des anguilles, des éperlans, des harengs, des esturgeons et de la morue atlantique. La rencontre des eaux douces et salées à l'embouchure des rivières crée un milieu de vie et des conditions particulières propices à l'éclosion de divers organismes vivants. Le plancton s'y développe tout particulièrement et ce dernier fournit l'alimentation de plusieurs espèces d'animaux

marins. La zone littorale et les nombreuses îles de la région forment un habitat pour les oiseaux migrateurs, en particulier l'oie blanche et les canards. Et certaines îles, aux Pèlerins par exemple, abritent des populations d'oiseaux plus rares comme le canard eider, le héron et le petit pingouin. Les lacs et les rivières sont peuplés par le touladi, l'omble de fontaine, la lotte, la perchaude et le corégone. Les rivières Ouelle et Matapédia sont parmi les seules rivières de la région où l'on retrouve encore des saumons.

La forêt régionale de type boréal avec une prédominance des conifères se définit par la présence de différentes essences à l'intérieur de la même zone forestière. La sapinière à bouleau blanc, la sapinière à bouleau jaune, l'érablière à bouleau jaune et la sapinière à épinette blanche caractérisent l'ensemble du territoire². Cette forêt mixte de la région du Bas-Saint-Laurent a remplacé la forêt de résineux des premiers siècles d'occupation. Les grandes pinèdes de la région exploitées au 19^e siècle sont disparues presque partout pour faire place aux autres essences. L'habitat forestier abrite une faune animale diversifiée. Les grands mammifères sont principalement l'orignal, l'ours noir et le chevreuil. La gélinotte huppée et le lièvre d'Amérique sont des petits gibiers présents sur l'ensemble du territoire. Le renard, le coyote sont les principaux prédateurs.

3.2 L'occupation humaine du territoire au Bas-Saint-Laurent

L'occupation du territoire du Bas-Saint-Laurent se relie à sa composition géographique. Le territoire se compose de basses terres et de plateaux qui forment deux entités différentes. Sa physiographie explique les formes de mise en valeur des ressources et le déploiement des activités de colonisation au cours des siècles. Les richesses abondent : la faune marine est diversifiée, les terres basses s'avèrent de bonne qualité pour l'agriculture et les essences ligneuses diversifiées sont des avantages indéniables. La circulation sur le territoire est caractérisée par l'accès au vaste réseau hydrographique. D'est en ouest, le fleuve Saint-Laurent permet un accès au littoral et du nord au sud, le réseau des rivières et des lacs traverse les terres de l'arrière-pays. Les phases d'occupation du territoire sont liées à cet immense potentiel dont l'appropriation se réalise en phases distinctes.

² Jean-Charles Fortin et Coll., *Op.Cit.*, p.49-51.

À partir des premières explorations de la Nouvelle-France, les ressources de la forêt et de la mer attirent les grands marchands et les entrepreneurs. La faune diversifiée des forêts est convoitée pour la traite des fourrures. Alors que la présence de mammifères et l'abondance des poissons dans l'estuaire du fleuve retiennent l'attention pour l'exploitation de pêcheries en zone littorale. Les exploitants, seigneurs ou marchands, choisissent des seigneuries selon les avantages qu'elles offrent et leur situation à travers le réseau de communication de l'époque. La colonisation du territoire s'amorce difficilement au milieu du 17^e siècle, exception faites de quelques sites privilégiés. À partir du tournant du 19^e siècle, l'ensemble du territoire de la bande littorale est occupé de manière significative et les développements agricoles progressent. La mise en valeur du territoire et de ses ressources se réalise en deux périodes intensives. Une première phase significative d'appropriation du territoire se déroule entre 1790 et 1830. Une deuxième phase d'intensification des activités s'observe entre 1830 et 1890, et c'est à ce moment que l'on voit exploser la mise en valeur des ressources agricoles et forestières et l'amélioration des réseaux de communication à travers le territoire. Une dernière phase de colonisation et d'appropriation des ressources forestières se déroule au tournant et au début du 20^e siècle. Cette dernière phase de mise en valeur atteint les hauteurs du plateau appalachien et complète la colonisation de l'ensemble du territoire du Bas-Saint-Laurent.

3.2.1 La phase 1 : L'exploration du territoire (1534-1653)

Les premiers explorateurs du fleuve Saint-Laurent au 16^e siècle cherchent d'abord un passage vers l'Asie. Jacques Cartier explore le fleuve Saint-Laurent et décrit pour la première fois le littoral de Rimouski à Rivière-du-Loup en 1535. À partir de ces premières expéditions, les Français prendront possession officiellement du territoire et envisagent une exploitation de ses ressources. À ce moment là, les premiers Européens explorent les rives du Bas-Saint-Laurent et rencontrent les peuples amérindiens qui fréquentent déjà le territoire. Les réseaux de circulation empruntés par les peuples nomades inspirent les Européens. Les rivières et lacs des vallées donnent accès à la Baie des Chaleurs et la Baie de Fundy vers le fleuve Saint-Laurent via les portages des lacs et des rivières de la région. Principaux axes de communication, le littoral du fleuve et le réseau des lacs et des principaux portages à travers les immenses forêts seront pendant longtemps les principaux axes de développement de la région.

3.2.1.1 Les pêcheurs basques

Avant les voyages d'exploration de Jacques Cartier, plusieurs groupes européens ont été attirés par les richesses maritimes du golfe Saint-Laurent. Au 16^e siècle, les morutiers, français, portugais, anglais et les baleiniers basques exploitaient ces ressources, les transformaient puis écoulaient leurs produits de pêche dès leur retour sur les marchés européens. Entre 1540 jusqu'en 1580, les pêcheurs basques spécialisés dans la pêche à la baleine fréquentent les eaux du golfe Saint-Laurent particulièrement dans le détroit de Belle-Isle et plus à l'ouest à l'intérieur du golfe. Vers les années 1580, les Basques pénètrent dans l'estuaire du Saint-Laurent³. On les retrouve sur la Côte-Nord à l'embouchure du Saguenay à l'Anse à La Cave et à Chaffaud-aux-Basques et sur la rive sud, à l'Île aux Basques. Une source historique identifie la Pointe à la Loupe près de Rivière-du-Loup comme étant un lieu fréquenté par ces pêcheurs⁴. Plusieurs mentions des pêcheurs basques dans l'estuaire et ce jusque dans les années 1630 sont décrites dans plusieurs récits de voyages. La pénétration des Basques dans l'estuaire du Saint-Laurent est étroitement associée aux activités de traite et du commerce des fourrures⁵. Chaudrons de cuivre, haches, couteaux et verres contre les fourrures des castors, martres et loutres sont vendus en Europe⁶. Ces premiers échanges posent alors les bases du grand commerce des fourrures établi ensuite par les Français au 17^e siècle. Après cette date la présence des Basques est un phénomène isolé. Leur dernière tentative de courte durée, orientée vers l'exploitation de la baleine, s'est poursuivie au cours du 18^e siècle.

3.2.1.2 La traite des fourrures

Au début du 17^e siècle, la France affirme ses intentions commerciales par son monopole sur la ressource lucrative des pelleteries du Canada. Les échanges entre marchands et peuples amérindiens se font vraisemblablement tout le long du littoral de Montréal jusqu'à Matane. Lieux propices au commerce, la rivière Matane et la rivière du Loup sont situés au confluent des rivières qui mènent par différents portages à la Baie des Chaleurs et au nord du Nouveau-Brunswick. Les

³ Jean-Charles Fortin et Coll., *Op.Cit.*, p. 77.

⁴ René Bélanger, *Les Basques dans l'estuaire du Saint-Laurent*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1971, p.34

⁵ Turgeon, Laurier, *Pêches Basques en Atlantique Nord (XVIIe-XVIIIe siècle)*. Thèse de doctorat, Université de Bordeaux, 367p.

⁶ Claude Boudreau, Serge Courville et Normand Séguin, *Le territoire. Atlas historique du Québec*, Les Archives nationales du Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1997, p.51.

Amérindiens fréquentent le site depuis longtemps et les Européens sauront eux aussi profiter de ses avantages. Des marchands de Larochelle hivernent d'ailleurs pour la première fois à Matane en 1615⁷. Le commerce des fourrures demeure le principal motif d'exploitation et fait de la région du Bas-Saint-Laurent un vaste comptoir d'échanges. Les peaux des castors sont recherchées et leur chasse est réglementée. Mais les autres pelleteries retiennent aussi l'attention : les peaux d'ours, de renards, de loups-cerviers, de loutres, de rats musqués et de martres font l'objet d'une chasse importante. Les tanneurs collectent même les peaux des grands cervidés jusque dans la région du Bas-Saint-Laurent⁸. Pendant que les exploitants français s'intéressent davantage au potentiel de la région pour la traite des fourrures, des missionnaires se soucient de leur côté de l'évangélisation des peuples amérindiens.

3.2.1.3 Les missionnaires

Venus christianiser les populations amérindiennes, des missionnaires jésuites viennent vivre avec les autochtones et participent à des expéditions à partir de la première moitié du 17^e siècle. Les missionnaires vont les rencontrer là où ils établissent leurs campements. Ils suivent leurs expéditions et vont jusqu'à hiverner avec eux. En 1633, le père Le Jeune hiverne chez les Montagnais du Bas-Saint-Laurent. Les missionnaires décrivent les habitudes de vie et les lieux fréquentés par la population amérindienne. Les diverses bandes séjournent l'hiver dans les forêts et autour des principaux lacs de la région. Les îles du littoral et les anses des rivières sont des abris naturels et des lieux de pêche privilégiés du printemps à l'automne. L'île Saint-Barnabé, les îles du Bic, l'île aux Basques et l'île Verte sont mentionnées souvent comme des sites de choix. Matane et la rivière du Loup situés sur les axes majeurs de communication sont des endroits très fréquentés par les Amérindiens et les Européens pour la traite des fourrures. Déjà en 1615, les pères Récollets visitent le site de la rivière du Loup et mentionne l'établissement d'une mission vers 1630. Le père jésuite Morain qui y établit la mission du Bon-Pasteur signale la présence de plus de deux cents Micmacs, probablement venus de la Baie des Chaleurs grâce au réseau hydrographique de l'intérieur des terres⁹. Dans ses écrits, le jésuite Morain mentionne aussi non seulement l'existence

⁷ Jean-Charles Fortin et Coll. *Op.Cit.* p. 84.

⁸ Claude Boudreau, Serge Courville et Normand Séguin, *Op.Cit.*, p.47.

⁹ Jean-Charles Lechasseur et Coll. *Op.Cit.*, p.93.

de la mission, mais aussi la présence d'une chapelle en 1677¹⁰. L'habitation qui abrite la mission et le poste de traite se situe vraisemblablement sur la pointe de la rivière du Loup.

3.2.2 Premières concessions : les tentatives de peuplement (1653-1790)

En 1653, une première seigneurie est concédée à l'Isle-Verte à Louis Lauzon de la Citière. Les possibilités de traite des fourrures motivent la famille Lauzon. Dix ans plus tard, c'est le potentiel de chasse au loup-marin à l'île Rouge qui intéresse le nouveau seigneur. Ces premières concessions dans le Bas-Saint-Laurent résument l'ensemble des intérêts des premiers seigneurs. Les seigneuries sont choisies pour les avantages des sites d'exploitation: le commerce des pêcheries ou la traite des fourrures. Les rivières propices à la pêche au saumon, les îles et récifs fréquentés par les loup-marins, les grèves d'échouage pour les barques de pêche à la morue sont des sites avantageux pour les entrepreneurs. L'accès au réseau hydrographique de l'intérieur des terres favorise donc certains sites en raison de leur fréquentation par les Amérindiens et des opportunités d'échanges commerciaux.

La plupart des seigneuries du Bas-Saint-Laurent sont concédées entre 1672 et 1696. Au total, 17 des 19 seigneuries voient le jour pendant cette période. De La Pocatière à Matane, pratiquement tout le littoral est concédé, exception faite de la seigneurie de Rimouski, qui doit attendre en 1751. La délimitation des seigneuries se fait souvent autour d'un lac ou d'une rivière, un moyen de communication utile entre l'intérieur des terres et le fleuve. Les seigneuries du littoral comprennent les battures, les îles et les îlots. À l'intérieur des terres, seules les régions du lac Témiscouata, du lac Mitis et du lac Matapédia ont fait l'objet d'une concession. Le contrôle des voies de communication d'importance pour la région motive probablement l'attribution des terres le long des lacs Témiscouata et Matapédia.

Avant 1760, on retrouve seulement quelques peuplements isolés, principalement situés sur les rivages. Kamouraska, Rivière-du-Loup, L'Isle-Verte, Trois-Pistoles et Rimouski demeurent en raison des possibilités de pêche et de traite des fourrures, les principaux sites de concentration de la population. L'état réel du peuplement dans l'ensemble des seigneuries de l'est est désastreux. Cette situation n'est pourtant pas le cas dans les fiefs de la partie ouest : La Pocatière, Rivière-Ouelle et

¹⁰ Régis Jean, Op.Cit., pp.12-13.

Kamouraska. Le rythme de l'accroissement démographique y est beaucoup plus rapide¹¹. Pendant plusieurs décennies, le tracé officiel du chemin du Roy se termine d'ailleurs à Kamouraska. De toute évidence, l'absence de moyens de communication terrestre ne facilite pas l'établissement des nouveaux colons vers l'est.

Les autorités coloniales ont accordé davantage de droits de chasse de pêche et donné une plus grande liberté pour la traite des fourrures à partir de la seigneurie de la rivière du Loup vers l'est que dans la partie ouest du Bas-Saint-Laurent et sur toute la Côte-du-Sud¹². Cette vision entrepreneuriale a permis davantage à ces seigneurs d'exploiter les ressources, sans toutefois favoriser l'établissement des colons et la mise en valeur de l'agriculture. Aux grands entrepreneurs et membres de l'élite coloniale, c'est davantage avec la deuxième ou troisième vague de propriétaires, les seigneurs-habitants, que débute la colonisation. La grande autarcie dans laquelle vivent les premières familles explique l'importance accordée à la chasse et surtout la pêche pour assurer leur subsistance. Les habitants sont donc des agriculteurs-pêcheurs. Partout le long du littoral, ils capturent le saumon, le hareng, l'alose, l'anguille et ils prennent la morue à partir d'une embarcation à quelque distance du rivage. La chasse aux mammifères, la pêche sur les rivières, la cueillette des mollusques des rivages ont été aussi des activités essentielles à leur survie.

3.2.2.1 La Pocatière

La seigneurie est concédée en 1672 à Marie Anne Juchereau, veuve de François Pollet de la Combe Pocatière. Son père Nicolas Juchereau possède déjà la seigneurie des Aulnaies et obtiendra le fief de Saint-Denis en 1679 pour son fils Joseph. Le territoire de la seigneurie de La Pocatière est situé entre les limites des seigneuries des Aulnaies et Rivière-Ouelle. Le littoral se caractérise par une grande anse ouverte sur le fleuve et d'une première terrasse qui surplombe la plaine basse et marécageuse. Les habitants y cultivent avec succès le blé, mais aussi l'avoine particulièrement adaptée aux terres argileuses du littoral¹³. Le développement de la seigneurie s'amorce d'une manière assurée. En 1715 un missionnaire réside sur les lieux, soit trente ans après Rivière-Ouelle et six ans après Kamouraska. À cette époque, le front de la seigneurie est occupé par près de vingt-

¹¹ Alain Laberge et Coll., *Histoire de la Côte-du-Sud*, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993, p.66.

¹² Jean-Charles Fortin et Coll. *Op.Cit.*, p. 114.

¹³ Alain Laberge et Coll. *Op.Cit.*, p.101.

cinq concessionnaires qui ont mis en valeur leurs censives et possèdent une maison et des bâtiments de ferme. Le second rang ne compte encore qu'une seule habitation, mais plus d'une vingtaine de concessions sont déjà accordées, dont certaines mises en valeur¹⁴. La seigneurie compte déjà un moulin à farine et une église pour accueillir le prêtre résidant. À la fin du 18^e siècle, le site de la première église est l'objet d'une querelle locale. Les habitants de la partie est de la seigneurie font valoir leurs intérêts et obtiennent le déplacement de l'église au centre de la seigneurie, à la jonction du chemin vers le second rang et au carrefour des activités.

3.2.2.2 Rivière-Ouelle

En 1672, le fief de la Bouteillerie de deux lieues de front et d'une lieue et demi de profondeur est concédé à Jean-Baptiste François Deschamps. D'accès facile, la côte du littoral est avantageuse pour la navigation avec ses îlots rocheux et ses anses profondes et l'embouchure large de la rivière Ouelle. Les possibilités de traite des fourrures sur la Côte-du-Sud sont également à considérer. Les premières concessions de terres à partir de 1674 sont situées sur la pointe de la rivière Ouelle. Entre les rives du fleuve et celles de la rivière ou longeant cette dernière, pour que chaque concession ait accès au rivage. Le domaine est mis en valeur rapidement et en 1685 la seigneurie de Rivière-Ouelle a déjà son prêtre résident. En 1723, les terres concédées sont pour la plupart en labour, le domaine compte un manoir seigneurial, un moulin à farine à vent, une première église et un presbytère¹⁵. Le bac qui permet de traverser la rivière Ouelle et la liaison terrestre avec la seigneurie de Kamouraska en 1738 permettront d'accroître le développement de la bande littorale et les activités commerciales locales. Avec le déclin des activités de traite des fourrures, la pêche au béluga (marsouin) prend de l'ampleur. Des pêcheurs se regroupent sous forme d'entreprises à partir de 1705 pour exploiter cette ressource marine qui demande plus d'investissements que les petites pêches personnelles. Des parcs de pieux sont tendus sur le rivage pour piéger les mammifères qui échouent à marée basse. La graisse des marsouins est ensuite fondue pour en extraire l'huile recherchée¹⁶. L'avance prise par la seigneurie de Rivière-Ouelle sur les fiefs voisins est évidente déjà au début du 18^e siècle.

¹⁴ Jacques Mathieu et Alain Laberge, *Op.Cit.*, p. 13-14.

¹⁵ Jacques Mathieu et Alain Laberge. *L'occupation des terres dans la vallée du Saint-Laurent 1723-1745*, Sillery, Éditions Septentrion, 1991, pp. 56-57.

¹⁶ Paul-Henri Hudon, *Rivière-Ouelle 1672-1972*, Comité du tricentenaire, 1972, p.110.

3.2.2.3 Kamouraska

La seigneurie de Kamouraska, de trois lieues de front sur trois lieues de profondeur est concédée à Olivier Morel de la Durantaye en 1674. Le territoire est traversé par la rivière Kamouraska qui serpente une plaine fertile. Le littoral du fleuve à cet endroit est sinueux offrant des anses, des grèves rocheuses et plusieurs îles et îlots sur la devanture de la seigneurie. Des prairies de grève larges caractérisent la bande littorale comme ailleurs dans la région. Les premières concessions se font à partir de 1694. En 1709, la construction d'une église est entreprise pour desservir les habitants de Kamouraska et le reste du territoire occupé jusqu'à Rimouski. Ce site est choisi pour construire les deux premières églises, le presbytère et le cimetière. Le domaine est situé près de la rivière et le moulin à farine plus haut sur la rivière Kamouraska. Les terres propices à l'agriculture attirent les nouveaux colons et permettent d'établir la descendance des premiers arrivants. Déjà à la fin du 18^e siècle, un troisième rang est ouvert dans la seigneurie. L'exploitation des pêches à anguilles, des pêches à marsouin et l'activité commerciale s'ajoutent aux ressources agricoles. La concentration des activités commerciales près de la grève motive aussi le déplacement du site religieux. Abandonné à la fin du 18^e siècle surtout en raison de la faiblesse du sol argileux, les paroissiens choisissent de construire une nouvelle église près du centre des activités. La seigneurie de Kamouraska se développe rapidement grâce aux ressources naturelles abondantes et aux avantages de son site prometteur.

3.2.2.4 L'Islet-du-Portage et Verbois

La seigneurie de l'Islet-du-Portage est concédée en 1672 à Pierre Bécard de Granville. Agrandie par l'ajout des fiefs Granville et Lachenaye comprenant les terres voisines, son territoire s'étend à l'est au secteur de la rivière des Caps, faisant partie du fief Verbois (Notre-Dame-du-Portage) et appartenant à la seigneurie de la rivière du Loup. À l'ouest les limites vont jusqu'à la seigneurie de Kamouraska. Les sites de la Rivière-des-Caps et de la rivière Fouquette sont fréquentés par les Amérindiens qui profitent des ressources abondantes des rivières et du fleuve et y installent des campements en été. Les entrepreneurs de pêches à marsouin de la région au début du 18^e siècle tendent d'ailleurs des pièges à la pointe de l'Islet à la friche, à l'est de la rivière des Caps. L'endroit est également fréquenté par les voyageurs qui empruntent le sentier du portage, reliant le fleuve aux territoires du sud, par un accès au lac Témiscouata et à la rivière Saint-Jean. On

mentionne d'ailleurs l'existence à la rivière des Caps d'une auberge et d'un relais de poste¹⁷. Le littoral de la seigneurie de l'Islet-du-Portage est occupé par une douzaine de censitaires bien établis en 1725, possédant chacun une terre en labour avec maisons, granges et étables¹⁸. Le chemin royal est tracé entre Kamouraska et la rivière des Caps en 1746. On commence déjà à cette époque à occuper le deuxième rang (Mississippi) ce qui nécessite aussi quelques années plus tard, le tracé d'un chemin de descente pour rejoindre le chemin royal qui longe le fleuve¹⁹. Des moulins à bois et à farine sont construits au milieu du 18^e siècle sur le haut de la rivière Fouquette et au moulin du Petit-Sault. L'accroissement de la population et les besoins d'un prêtre résident amène la création d'une nouvelle paroisse. En 1791, Saint-André est érigée canoniquement et réunit les habitants de l'Islet-du-Portage et de la rivière des Caps.

3.2.2.5 La rivière du Loup

Le site d'embouchure de la rivière du Loup est fréquenté par les Amérindiens et les Européens pour ses nombreux attraits. Les ressources marines: marsouins, loup-marins et poissons abondent dans le secteur. Un réseau de portage à travers plusieurs plans d'eau et de sentiers relie le lac Témiscouata et la rivière du Loup, ce qui permet aux Européens de faire des échanges et de la traite des fourrures avec les Amérindiens en provenance du sud. De plus, l'embouchure de la rivière et la pointe de terre qui s'avance dans le fleuve forme un havre naturel pour les navires en quête d'un point d'arrêt.

La seigneurie de la rivière du Loup est concédée à Sieur Charles Aubert de la Chesnaye en 1673 qui y établit un poste de traite. Dans le but de contrôler l'ensemble de la traite des fourrures de castor, il obtient également par achat ou concession les seigneuries de : Le Parc (1675), Kamouraska (1680), Verbois (1689) et de Madawaska (1683). Il confie la gestion du site de la rivière du Loup à son associé Charles Bazire. Ni l'un ni l'autre n'habiteront les lieux. Un commis assure les opérations de défrichage et la construction d'une maison et d'une boulangerie avec une grange et une étable²⁰. En réalité, le comptoir de traite justifie leur présence et les installations

¹⁷ Paul-Louis Martin, *Rivière-du-Loup et son portage*, Librairie Beauchemin, 1977. p.40.

¹⁸ Jacques Mathieu et Alain Laberge, *Op.Cit.*, p.49.

¹⁹ Alexandre Paradis, *Kamouraska (1674-1948)*, Kamouraska 1984, p. 64.

²⁰ ANQ-Q, Cahiers d'intendance, no 1, folio 64, 25 sept. 1673, Cité par Régis Jean, *De la mission à la Cité*, Musée du Bas-Saint-Laurent, 1987, p. 15.

construites permettent d'entretenir la bonne marche du poste. Un commis sous les ordres du seigneur de la Chesnaye habite la maison auquel s'ajoutent trois pionniers recensés en 1683²¹.

Le premier moulin à farine est construit en bas de la côte du domaine, à l'est de la rivière en 1723. Malgré la mention de trois censitaires dans le fief Verbois (Notre-Dame-du-Portage) près des Trois-Ruisseaux, il faudra attendre encore quelques années avant de voir un développement significatif. En 1762, un recensement signale une cinquantaine de personnes, donc onze couples avec enfants²². Comme l'indique une carte exécutée pour James Murray en 1766, une quinzaine d'habitations s'échelonnent le long du fleuve entre la rivière du Loup à l'est et les Trois-Ruisseaux à l'ouest (Notre-Dame-du-Portage)²³. La mise en valeur de la seigneurie se fera lentement entre le milieu et la fin du 18^e siècle. Les concessions augmentent jusqu'au nombre de 128 en 1787. Mais les revenus des pêcheries étant plus importants que ceux des moulins de la seigneurie, l'exploitation des concessions se limitent probablement aux activités de pêche sur le front des concessions. En 1787, le revenu total des pêches à marsouin tendues entre la rivière des Caps et Cacouna, incluant l'île Rouge, dépasse les revenus des moulins à farine de la seigneurie²⁴. Le premier bail de pêche aux marsouins à la rivière du Loup est donné en 1708 et jusqu'à la fin du 18^e siècle, cette activité procure un revenu majeur.

L'île-aux-Lièvres est accordée à Simon-François de Saint-Lusson en 1672 (HBSL, p. 108) et sera ensuite regroupé sous le cadastre de la seigneurie de Verbois (Notre-Dame-du-Portage) qui appartient aussi aux seigneurs de la rivière du Loup. On retrace quelques tentatives de défrichement sur l'île, mais pas avant le début du 19^e siècle. Quelques décennies plus tard, un phare est construit sur le Pot-à-l'eau-de-vie, un îlot rocheux situé du côté sud-est de l'île-aux-Lièvres.

3.2.2.6 Madawaska

La seigneurie est concédée en 1683 à Charles Aubert de la Chesnaye pour le bénéfice de ses enfants mineurs. Cette concession à un marchand français démontre la volonté de contrôle des

²¹ Jean-Charles Fortin et Coll., *Op.Cit.*, p. 117.

²² Julie Martin, *Rivière-du-Loup et son espace au 19^e siècle: du village linéaire à la ville industrielle*, Mémoire de maîtrise, Université Laval, 1994, p.18.

²³ Régis Jean, *Op.Cit.*, p.17.

²⁴ Julie Martin, *Op.Cit.*, p.23-24.

abords du lac Témiscouata et de la circulation qui s’y déroule sur le « Chemin français ». Son intérêt révèle toute l’importance de ce chemin développé entre Notre-Dame-du-Portage et le lac Témiscouata pour la traite des fourrures et l’ampleur de son rôle à travers le réseau de communication de l’époque. Le marchand y fait d’ailleurs construire deux logis de pierre sur les bords du lac Témiscouata, l’un à Cabano et l’autre près de Notre-Dame-du-Lac, ces postes ont pour but d’inciter les Amérindiens à y faire des échanges²⁵.

Le «Chemin français» est emprunté par les Amérindiens et les Européens. Sous le régime français, ce chemin permet la liaison entre l’Acadie et le Canada. Il est parcouru entre autres lors de la guerre de 1744 par une expédition française sous la direction de Ramesay. D’abord simple sentier de trois pieds de large, il est amélioré au milieu du 18^e siècle et des magasins sont installés à des points stratégiques de son parcours. On l’emprunte particulièrement pour le commerce et la livraison de la poste. Sous le régime anglais, il devient une voie stratégique avec la guerre d’Indépendance américaine à la fin du 18^e siècle. Les autorités investissent en 1783 dans l’élargissement de la route. D’une largeur de douze pieds, la route connue désormais sous le nom de «chemin du Portage» rejoint maintenant le chemin du Roy à trente kilomètres de l’église du village de Kamouraska. Le départ du sentier est situé près de l’ancien chemin et reprend vraisemblablement une partie du vieux parcours. Il est probable que les tracés se soient chevauchés mais l’absence de données exactes sur le tracé du «chemin français» ne permet pas de comparer la progression des deux tracés sur le territoire²⁶.

3.2.2.7 L’IsleVerte

En 1653, la seigneurie de l’Isle-Verte est concédée par la Compagnie des Cent-Associés à Louis Lauzon de la Citière, puis dix ans plus tard à Louis Couillard de Lespinay. Le commerce des fourrures et le potentiel de chasse au loup-marin à l’île Rouge intéressent surtout les premiers seigneurs. Il faut attendre l’arrivée des propriétaires suivants pour une réelle mise en valeur du territoire. En 1688, Louis Rouer d’Artigny résidant de l’Isle-Verte et seigneur du lieu, depuis 1684, a défriché quelques terres et construit une maison et des dépendances²⁷. Quarante ans plus tard, lors

²⁵ Régis Jean, *Op. Cit.*, p. 15.

²⁶ Histoire Plurielle, Les chemins anciens du Témiscouata : Évaluation historique et patrimoniale, Ministère des Transports, 2002, pp.12-24.

²⁷ Jean-Charles Fortin et Coll., *Op.Cit.*, p. 117

de l'aveu et dénombrement de la seigneurie en 1725, le nouveau propriétaire Jean-Baptiste Côté établi depuis 1711, possède une maison en madriers, une grange, une étable, une écurie et vingt-cinq arpents en labour. On mentionne un moulin à farine et un moulin à scie probablement situés sur le site actuel du moulin du Petit-Sault ou moulin Lagacé. Un seul censitaire est présent lors du dénombrement et arrivé depuis peu, il possède une dizaine d'arpents en culture mais encore aucune maison ou dépendance²⁸. Le rivage de la seigneurie est propice aux différents types de pêches et les premiers défrichements se feront en bordure du rivage, mais rapidement aussi vers l'intérieur des terres. Vers 1782, dix censitaires de la seigneurie quittent le rang du bord de l'eau pour mieux cultiver le blé sur les terres fortes du rang de la Montagne situé plus haut au sud²⁹. La seigneurie deviendra un des fiefs les plus peuplés de la partie est.

L'importance de l'île Verte dans l'histoire maritime de la région remonte au début du 16^e siècle. Des feux de grèves y étaient allumés pour aider les marins à se diriger à travers les courants et les récifs nombreux de cette partie du fleuve. En 1731, un pilote doit officiellement conduire les navires de l'île Verte à Québec. Les nombreux récifs du littoral obligent les autorités à établir des postes de pilotage à l'Isle-Verte et au Bic. L'Île Verte est d'ailleurs choisie pour la construction du premier phare de la région et de tout l'estuaire du fleuve Saint-Laurent en 1809. Le site a aussi accueilli une laiterie, une boutique, une poudrière, une grange et un hangar à pétrole³⁰.

3.2.2.8 Trois-Pistoles

La seigneurie de la rivière Trois-Pistoles est concédée en 1687 à Charles Denys de Vitré qui détenait déjà la seigneurie du Bic avec l'intention d'en exploiter les ressources marines. Les îles sur le front de la seigneurie, dont l'île aux Basques font parties de la concession et les possibilités de pêches y sont nombreuses. La pêche à la baleine et les échanges avec les Amérindiens s'y font depuis la fin du 16^e siècle. Le lien de la rivière Trois-Pistoles avec le bassin hydrographique de l'intérieur des terres facilite également les possibilités de traite des fourrures avec les populations amérindiennes qui le fréquentent. En 1723, le seigneur Rioux et les membres de sa famille exploitent seuls le littoral de la seigneurie. On y compte une maison en madriers, une grange, une

²⁸ Jacques Mathieu et Alain Laberge, *Op. Cit.*, p. 3.

²⁹ Robert Michaud, *L'Isle-Verte vue du large*, Montréal, Leméac, 1978, p.156.

³⁰ Magie-Lia Durette, «Les premiers phares du Saint-Laurent», *L'Estuaire*, numéro 2, juin 1998, p.6-8

étable, une écurie et vingt-cinq arpents en labour. Le seigneur y déclare un moulin à farine et une chapelle mais aucun censitaire³¹. La mise en valeur foncière de la seigneurie débute après 1756, avec l'arrivée des premiers concessionnaires et se fait plus rapide sous le régime anglais. En 1784, soit vingt-huit ans plus tard, on compte 141 personnes dans la seigneurie³². Le site accidenté retient aussi l'attention des autorités et un poste de pilotage construit à la fin du 18^e siècle, aujourd'hui en ruine, surplombe encore l'anse de la rivière Trois-Pistoles.

La seigneurie Nicolas Rioux, concédée en 1751 au fils du seigneur de Trois-Pistoles, complète la concession des terres du littoral jusqu'à Rimouski. Le territoire de la seigneurie Rioux comprend d'abord trois lieues de front, mais en réalité la distance entre les seigneuries du Bic et de Trois-Pistoles se révèle deux fois plus grande. Les paroisses de Saint-Simon et de Saint-Fabien correspondent aujourd'hui à ce territoire dont la mise en valeur est plus tardive.

3.2.2.9 Bic

Le seigneur Charles Denys De Vitré possède la seigneurie du Bic depuis 1675. Son titre de concession précise ses intentions de pêche commerciale: « (...) pour y faire actuellement la pêche au hareng et autres poissons dans le dit fleuve au devant des dites deux lieues de front (...)»³³. La pêche au saumon y est également pratiquée par les premiers censitaires qui négligent les défrichements au profit du commerce et ce jusqu'au milieu du 18^e siècle. Les nombreuses anses du Bic et le relief accidenté du littoral se révèlent plus propices à la pêche qu'aux défrichements.

Le gouverneur de La Barre de passage en 1684 mentionne la présence de l'habitation du seigneur De Vitré et de quelques bâtiments, ainsi que de sept à huit arpents de terre en semence et une dizaine d'arpents en défrichement. D'après ses descriptions de la baie du Bic et des rivières qui y débouchent, le lieu est très favorable pour les petits vaisseaux alors que les grands vaisseaux peuvent mouiller le long de l'île du Bic³⁴. Il n'est donc pas étonnant qu'on ait choisi le Bic pour établir un poste de pilotage sous le régime français d'abord, puis sous le régime anglais. Une

³¹ Jacques Mathieu et Alain Laberge, *Op.Cit.*, p. 5.

³² Jean-Charles Fortin et Coll., *Op.Cit.*, p. 118.

³³ Reynald Gagnon, «L'histoire territoriale des seigneuries situées rivière Hâtée et la rivière Mitis». *L'Estuaire*, no 63, juin 2003, p. 13.

³⁴ *Ibid.*, p. 14

ordonnance en 1768 du gouverneur précise que huit à dix pilotes doivent attendre le passage des navires. Bic devient ainsi le plus important poste de pilotage à l'est de Québec. Quelques pilotes s'y installent avec le temps, dont David Allégéo, surintendant des pilotes qui s'adonne aussi à des pratiques de pêche, dont le commerce de la morue. Joseph Mignot dit Labrie arrivé en 1780 est officiellement le premier agriculteur et résident permanent du Bic³⁵.

3.2.2.10 Rimouski

Augustin Rouer de la Cardonnière se fait concéder une seigneurie au dit lieu de Rimouski en 1688 et l'échangea en 1694 sans l'avoir exploitée à René Lepage de l'Île d'Orléans. D'une dimension à l'origine de deux lieues de front sur deux lieues de profondeur, elle s'étend du milieu de la rivière Hâtée au Bic jusqu'à la rivière Rimouski et comprend l'île Saint-Barnabé. La portion de territoire de la rivière Rimouski jusqu'aux limites de Rimouski-est, couramment appelée la seigneurie Saint-Barnabé, sera ajouté officiellement aux possessions du seigneur Lepage en 1751. Considérant que les terres à l'est de la rivière Rimouski semblent plus faciles à défricher, il utilise dès son arrivée cette dernière partie du territoire. Dès 1712, c'est de ce côté de la rive d'ailleurs qu'on mentionne la présence d'une chapelle et d'un petit presbytère³⁶. Le manoir seigneurial est en pièces sur pièces et en colombage, une grange, une étable et une écurie complètent la description du domaine. On compte sept autres maisons dans la seigneurie et à l'exception d'une terre, les concessions sont toutes situées du côté est de la rivière. Il semble qu'entre 1696 et 1735, la famille seigneuriale utilise trois manoirs, le premier situé à l'est sur le domaine aurait servi d'église à partir de 1735 et les deux autres étaient situés près de la rivière Rimouski³⁷. La chasse et la pêche sont des revenus importants et s'ajoutent aux cultures. On utilise aussi comme ailleurs les prairies des grèves du littoral. En 1750, Rimouski compte 137 habitants et plus du double quarante ans plus tard, soit 333 habitants en 1790³⁸.

³⁵ Jean-Charles Fortin et Coll., Op.Cit., p. 118-123.

³⁶ Georges Desrosiers, «La famille Desrosiers dans la région de Rimouski au XVIIIe siècle», *L'Estuaire*, numéro 1, janvier 2002, p. 12.

³⁷ Béatrice Chassé, «Les résidents de la maison seigneuriale de Rimouski (1696-1735)». *L'Estuaire*, Vol. XXII, no 54, janv. 1999, pp.15-17

³⁸ Georges Desrosiers, «Étude démographique de la population de Rimouski 1701-1750», *L'Estuaire*, num. 65, juin 2005, p.18.

3.2.2.11 Pointe-au-Père

La seigneurie de Pointe-au-père est d'abord concédée à Pierre Lessard en 1696. La concession d'une lieue et demi de front s'étend sur deux lieues de profondeur avec les droits de pêche, de chasse et de traite avec les Amérindiens. Les héritiers Lessard la revendent sans qu'il n'y ait eu aucune mise en valeur à René Lepage, seigneur de Rimouski, et à son frère Paul Lepage de la Mollaie. Entre 1750 et 1790, le littoral entre la Pointe-au-père et la pointe-aux-Bouleaux, soit la borne nord-est de l'Anse-aux-Coques fait l'objet de plusieurs transactions, pour finalement être en partie acquise par Joseph Drapeau, le nouveau seigneur de Rimouski. Le domaine du seigneur Lepage de la Mollaie se situe près du ruisseau à la Loutre et comprend alors une habitation et quelques bâtiments³⁹.

3.2.2.12 L'Anse-aux-Coques

L'Anse-aux-Coques est obtenue par Louis Lepage et Gabriel Thibierge en 1696. Ce territoire correspond aujourd'hui aux paroisses riveraines de Sainte-Luce et de Sainte-Flavie. Aucun développement ne sera alors entrepris et la moitié de la seigneurie passe entre les mains de Pierre Gosselin. On connaît l'importance des activités de trappage dans la seigneurie. L'intendant Michel Bégon donne en 1722 à Pierre Gosselin et sa famille le droit exclusif de tendre des pièges et trappes à martres et à loups-cerviers sur la seigneurie de l'Anse-aux-Coques⁴⁰. La part des Lepage est exploitée par Paul Lepage de la Mollaie, seigneur de Pointe-au-Père. En 1758, il est le seul concessionnaire de la pêche aux saumons dans l'Anse-aux-Coques. Lors du partage de la seigneurie à ses héritiers en 1775, le seigneur s'assure que ses enfants bénéficient du site de la grève de la pointe-aux-Bouleaux, en face de l'église de Sainte-Luce aujourd'hui. Les enfants Lepage continuent d'exploiter la pêche au saumon et doivent à leur père retour le cinq centième des poissons pris, le tout remis sous forme de «saumons boucanés»⁴¹. La seigneurie devient ensuite la propriété du seigneur Joseph Drapeau qui se porte acquéreur d'une partie des possessions des Lepage de Rimouski en 1790.

³⁹ Reynald Gagnon, *Op.Cit.*, p.16.

⁴⁰ Reynald Gagnon, *Op. Cit.*, p.17.

⁴¹ Béatrice Chassé, «La pêche au saumon dans l'anse-aux-Coques», *L'Estuaire*, no 58, janv. 2001, pp. 18-19.

3.2.2.13 Mitis

Jean-Baptiste de Peiras obtient en 1675 la concession d'une seigneurie de deux lieues de front le long du fleuve entre deux rivières dont l'une nommée Mitis sur deux lieues de profondeur. Les intentions de pêche aux harengs et de traite des fourrures du seigneur expliquent en partie qu'elle ne soit ni habitée, ni défrichée lors de l'aveu et dénombrement en 1725. De plus, puisqu'aucune concession n'est accordée sur le front de la seigneurie, ses limites demeurent imprécises pendant un certain temps. Une seconde seigneurie est octroyée en 1689 à la rivière Mitis, mais à l'est de la précédente. Encore concédée à un commerçant, François Viennay-Pachot prévoit y établir différentes pêches sur le fief d'une lieue de front sur une lieue de profondeur à l'embouchure de la rivière Mitis, mais aucun établissement n'est entrepris et la propriété est vendue au seigneur de Rimouski en 1790.

3.2.2.14 Matane

La concession d'origine est faite officiellement en 1677 à Mathieu d'Amours de Chauffours, mais le seigneur y pratique des activités de pêche depuis quelques années déjà. En 1684, le gouverneur La Barre nous donne les détails de son exploitation et décrit ainsi la seigneurie: «(...) l'habitation de Matane appartenant au sieur d'Amours conseiller audit conseil où ses enfants se disposaient à la pêche du saumon et à y faire la morue séchée avec l'aide de quelques sauvages(...)»⁴². À partir de 1690, Charles Denys de Vitré et ses associés signeront des contrats de pêche pour exploiter le front de la seigneurie de Matane. À la fin du 18^e siècle, Donald McKinnon achète la seigneurie des héritiers d'Amours pour s'y établir et y fait quelques concessions, mais malgré ses efforts pour débiter l'exploitation agricole, il échoue rapidement⁴³. Les avantages du site attirent à cette époque surtout des exploitations riveraines passagères.

3.2.2.15 Matapédia

La concession d'une seigneurie autour du lac Matapédia à Charles-Nicolas-Joseph D'Amours en 1694 est davantage le fait d'une volonté de contrôle de l'axe de circulation dans la vallée de la Matapédia que celui d'une mise en valeur agricole. La vallée de la Matapédia est un

⁴² Reynald Gagnon, *Op.Cit.*, p. 114.

⁴³ Jean-Charles Fortin et Coll., *Op.Cit.*, p. 122-125

passage emprunté par les Amérindiens. On peut rejoindre le fleuve à partir de la baie des Chaleurs en empruntant le réseau des lacs et rivières de la vallée de la Matapédia. Cette voie de circulation fera l'objet d'un tracé officiel connu sous le nom de chemin Kempt au début du 19^e siècle. Mais en réalité, tout comme la seigneurie du Lac Mitis octroyée à Louis Rouer en 1693, les seigneuries éloignées des principaux axes de communication devront attendre que le peuplement de la zone riveraine soit complété et que le réseau ferroviaire y facilite la colonisation.

3.2.2.16 Résumé

Dans la partie est du Bas-Saint-Laurent, la traite et la pêche s'avèrent les principales motivations des premiers seigneurs qui choisissent les fiefs en fonction de leurs avantages pour leur propre exploitation. Quelques uns réussissent à attirer suffisamment de colons pour créer un petit noyau de population. Mais c'est davantage avec les deuxièmes ou troisièmes générations de seigneurs que des progrès réels s'observent au moment de l'établissement du manoir seigneurial, de moulins et d'une volonté de mise en valeur. La chasse et la pêche demeurent essentielles à la survie des colons qui, pour subvenir à leurs besoins, doivent exercer d'autres activités que l'agriculture. Le principal moyen de communication demeure le fleuve. Tant que les seigneuries de la partie est sont privées d'une liaison terrestre leur développement se fait au ralenti.

Dans la partie ouest du Bas-Saint-Laurent, les cas des seigneuries de La Pocatière, Rivière-Ouelle et Kamouraska sont nettement différents, dès la fin du 17^e siècle, les concessions accordées furent habitées et les seigneurs entreprirent la mise en valeur de leur territoire. Le chemin Royal est fixé dès 1746 jusqu'à l'extrémité est de la paroisse de Saint-André, alors qu'il faut attendre plus de quarante ans encore avant de voir le même phénomène dans la seigneurie voisine de la rivière du Loup. L'exploitation de différentes pêcheries est une constante qui s'observe sur l'ensemble du littoral du territoire du Bas-Saint-Laurent. La traite et la pêche constituent des revenus d'appoint pour certains et une entreprise commerciale pour d'autres. Il faut attendre que la colonisation du territoire soit plus avancée pour observer une nette progression de l'agriculture.

3.2.3 Phase 3 : La colonisation du territoire : les seigneuries de 1790 à 1830

À la fin du 18^e siècle, dans la zone littorale de Kamouraska à Matane, les quatre seigneuries les plus importantes comptent entre 200 et 360 personnes pour un total de 1 250 personnes établies

sur l'ensemble du territoire⁴⁴. À titre comparatif, la région de la Côte-du-Sud, de Kamouraska à Beaumont, compte déjà un peu plus de 20 000 personnes à la même époque⁴⁵. Le surplus de population des seigneuries de la Côte-du-Sud est une partie de la solution aux problèmes d'effectifs de la région du Bas-Saint-Laurent. La population canadienne-française double pratiquement à tous les vingt-cinq ans, entre le milieu du 18^e siècle et le début du 19^e siècle. La saturation du sol des seigneuries de l'ouest oblige le surplus démographique à rechercher des terres cultivables en dehors des zones initiales de peuplement. La progression est telle que la population du Bas-Saint-Laurent, entre Rivière-du-Loup et Matane, se multiplie rapidement en l'espace de quarante ans. De 1790 à 1831, la population totale recensée passe de 1 250 à plus de 10 000 personnes⁴⁶.

3.2.3.1 La progression du peuplement

La première vague de peuplement s'effectue d'abord le long du fleuve. Les terres libres entre les plus grandes seigneuries de Rivière-du-Loup, l'Isle-Verte, Trois-Pistoles et Rimouski se comblent peu à peu. Les défrichements avancent même jusqu'à la rivière Mitis. Seule la seigneurie de Matane ne suit pas le même rythme de progression et devra attendre au milieu du 19^e siècle. Au début du 19^e siècle, la majorité des colons de la région vivent sur le premier rang qui longe le fleuve. À l'exception des seigneuries de La Pocatière, Rivière-Ouelle et Kamouraska, où le territoire est déjà traversé par plusieurs rangs. La concentration de la population y occasionne même déjà la formation de petits hameaux villageois, le plus souvent à proximité du manoir seigneurial, d'une église ou de la chapelle.

Dans la partie est du territoire du Bas-Saint-Laurent, une deuxième vague de peuplement vient augmenter le nombre de rangs dans l'ensemble des seigneuries. Vers 1830, la population occupe à certains endroits plus d'un rang de concession. Entre Rivière-du-Loup et Trois-Pistoles, de nouveaux rangs sont ouverts : les deuxième, troisième et même les quatrième rangs, dans le cas de Cacouna (Saint-Arsène) sont déjà en partie occupés. Cette progression vers le sud atteint tranquillement la partie est : Bic, Rimouski, Saint-Simon et Sainte-Luce comptent eux aussi un deuxième et pour certains un troisième rang d'occupation. Seuls, Saint-Fabien, Sainte-Flavie, Métis

⁴⁴ Jean-Charles Fortin et Coll., *Op.Cit.*, p. 119.

⁴⁵ Alain Laberge et Coll., *Op.Cit.*, p. 74.

⁴⁶ Jean-Charles Fortin et Coll., *Op.Cit.*, pp.136-138.

et Matane ne vivent pas encore la même réalité et leur population se concentre encore sur le premier rang⁴⁷.

L'agriculture est la principale ressource de subsistance à laquelle s'ajoutent les revenus de la pêche de plus en plus marginale. La production agricole devient plus diversifiée avec la culture des pommes de terre, des pois et du seigle qui remplacent progressivement la culture du blé sur les rives de l'estuaire⁴⁸. De nouveaux phénomènes apparaissent à l'échelle du territoire et se greffent aux activités reliées à l'exploitation des ressources de l'agriculture et de la pêche. Avec les progrès de la colonisation du territoire, on remarque une intensification des échanges commerciaux et une nouvelle mise en valeur des ressources forestières. Les activités se concentrent dans des secteurs précis et la diversification des activités économiques nécessite une main d'œuvre plus spécialisée. Les marchands, artisans, journaliers, hôteliers et professionnels se regroupent de plus en plus à l'intérieur de l'espace seigneurial et forment petit à petit des villages bien définis.

3.2.3.2 Les noyaux villageois

La formation des noyaux villageois dans la première moitié du 19^e siècle est un phénomène caractéristique observé dans l'ensemble des seigneuries du Bas-Canada⁴⁹. L'augmentation de la population dans les seigneuries du Bas-Saint-Laurent et l'ouverture de nouvelles zones de colonisation accentuent rapidement la formation des villages. D'après les données des recensements de 1831 les huit principaux villages sont : Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Rivière-Ouelle, Kamouraska, Saint-André, Saint-Pascal, Rivière-du-Loup, Cacouna et Trois-Pistoles⁵⁰. Le domaine seigneurial et la place de l'église jouent un rôle déterminant dans le choix du site d'implantation. La naissance d'un village profite souvent des terrains offerts par le seigneur sur son propre domaine. Mais, au fil des ans, le développement s'accélère parfois aussi autour d'un quai et de la grève ou près d'un moulin. Ces secteurs d'activités économiques attirent des journaliers, des artisans et des commerçants et des hôteliers. La densité du lotissement s'observe le plus souvent sur les terrains à proximité et le long de la rue principale. Il n'est pas rare ensuite de devoir déplacer une église à proximité de ces principaux lieux d'activité qui deviennent des carrefours importants.

⁴⁷ *Ibid.*, p.143.

⁴⁸ *Ibid.* p. 155-157.

⁴⁹ Serge Courville, *Entre ville et campagne. L'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*, Ste-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1990, p.26.

⁵⁰ Serge Courville, *Op.Cit.* , pp.278-280.

Dans la région, les cas des églises de Sainte-Anne-La Pocatière et de Kamouraska en témoignent, pour des motifs différents, elles seront toutes deux déplacées en plein coeur du secteur d'activité de leur seigneurie. En 1815, Joseph Bouchette note que le village de Kamouraska possède une ou deux auberges et que le village jouit d'une grande réputation en saison estivale⁵¹.

Les ressources forestières

La demande en produits forestiers régionaux s'accroît à partir des années 1805, en raison des effets négatifs du blocus napoléonien sur les importations du bois des pays baltes vers l'Angleterre. La grande puissance se tourne alors vers ses colonies d'Amérique. Le bois du Bas-Saint-Laurent, en pièces de bois équarri surtout, en madriers ou en planches de pin, d'épinette ou de sapin devient une ressource convoitée. À Rivière-du-Loup et à l'Isle-Verte, les marchands Caldwell et les seigneurs Fraser et Bertrand exploitent déjà des moulins à scie, mais produisent surtout pour les besoins locaux. Avec l'ouverture du marché d'exportation vers la métropole britannique, les entrepreneurs et grands marchands construisent de nouveaux moulins à scie pour satisfaire la demande en bois canadien. Situées à proximité des ressources forestières, les rivières importantes de la région sont convoitées. Pour accommoder le commerce du bois, certains moulins seront pourvus de dalles de bois, permettant d'acheminer directement le bois du moulin au quai d'embarquement. Les grands navires ancrés au large sont chargés à l'aide de goélettes à voile. Dans la région, à partir des années 1820, les localités de Rivière-du-Loup, de Métis et de Rimouski s'engagent activement dans la production forestière. William Price, un entrepreneur britannique est le chef de file des entreprises forestières bas-laurentiennes. En 1831, vingt-quatre moulins à scie sont recensés dans la région, dont huit uniquement dans la paroisse de Rimouski⁵². L'exploitation des ressources forestières du Bas-Saint-Laurent se poursuivra pendant tout le 19^e siècle avec l'amélioration des réseaux de communication vers l'intérieur des terres.

Les chantiers navals

À la fin du 18^e siècle, la construction navale sur les rives du Saint-Laurent et dans la baie des Chaleurs est courante. Les chantiers s'observent surtout à Rivière-du-Loup et Matane, où des

⁵¹ Joseph Bouchette, *Description topographique de la province du Bas-Canada*, Londres, W.Faden, 1815. p.306.

⁵² Jean-Charles Fortin, *Op.Cit.*, p. 158.

petits voiliers de 30 à 60 tonneaux sont construits pour satisfaire les besoins du cabotage. Les besoins commerciaux grandissants influencent la construction navale. Cette période d'activité sur le territoire occasionne l'ouverture de petits et grands chantiers navals sur le littoral du Bas-Saint-Laurent, de nouveaux chantiers s'ajoutent à partir de 1800. À Kamouraska, Saint-André, Rivière-du-Loup, l'Isle-Verte, Trois-Pistoles, Pointe-au-Père et Métis⁵³, les anses et les grèves sont choisies pour abriter les chantiers de construction. Dans la vallée du Saint-Laurent, trois principaux modèles de voiliers sont construits, la goélette, le navire marchand et le sloop. La goélette à fond plat est développée pour répondre plus facilement aux besoins du territoire au début du 19^e siècle. Ce type de goélette réduit au minimum le tirant d'eau nécessaire et permet de s'approcher plus facilement des côtes. La forme du fond facilite alors l'échouage et les débarquements et embarquements de marchandises⁵⁴.

Les quais

L'intensification des échanges commerciaux au début du 19^e siècle amène la nécessité de construire des infrastructures portuaires. Les premiers quais sont construits par des marchands pour leurs propres besoins. Dans les années 1820, un premier quai est bâti à Kamouraska pour les besoins de la société commerciale des frères Charles et Jean-Baptiste Taché. Un second quai appartenant au marchand Louis Miller y est construit au milieu du 19^e siècle⁵⁵. À partir de cette époque, plusieurs quais d'importance apparaissent dans la région. À l'Isle-Verte, le marchand, Louis Bertrand construit un quai pour expédier son bois en 1843. De même, les grands quais de Rivière-du-Loup et de Rimouski seront construits dans les années 1850, pour faciliter le transport du bois sur des goélettes de fort tonnage⁵⁶.

⁵³ Jean-Charles Fortin, *Op.Cit.*, p. 149

⁵⁴ Alain Franck, *Les goélettes à voile du Saint-Laurent*, L'Islet-sur-Mer, Musée Maritime Bernier, 1984, p.24.

⁵⁵ Alain Franck, «Kamouraska au temps de la navigation à voile», *Kamouraska, une marée d'histoire*, Cap-Saint-Ignace, La Plume d'Oie, 1999, p. 162.

⁵⁶ David Saint-Pierre, «Le Bas-Saint-Laurent : des relations disparues», *L'Estuaire*, no 58, janv. 2001, p. 21.

3.2.3.3 Les axes de communication : le fleuve et les routes terrestres

Par ordre d'importance, le fleuve et le chemin royal qui longe la côte sont les principales voies de communication. Les marchandises, les immigrants et les voyageurs circulent par la voie fluviale, sauf pendant l'hiver. Chaque localité a ses charpentiers et menuisiers qui travaillent à la construction de bâtiments et participent à la construction navale. Les constructeurs de navires sont souvent pilotes eux-mêmes. Les marchands de la région commandent des goélettes aux constructeurs pour les besoins de leur commerce. Le ravitaillement et les échanges se font par voie de mer le long de la côte et avec la rive nord. Les marchands de la région livrent aussi sur les marchés de Québec ou échangent les surplus de grains, beurre, poissons et bois brut ou transformés contre du sel, des vivres et divers produits manufacturés. La voie fluviale est la plus importante pour le commerce, les voies terrestres relient les localités limitrophes entre elles, mais ne jouent pas un rôle commercial de premier plan.

Les routes terrestres

Le développement des voies de communication terrestres accompagne la progression du peuplement. Le chemin royal tracé jusqu'à Trois-Pistoles permet désormais un lien entre les différentes seigneuries de la côte. L'augmentation des rangs à l'arrière du front de seigneuries nécessite aussi le tracé de routes transversales pour leur permettre de se relier au chemin royal et au fleuve. Dans certaines paroisses, les vieux tracés sont modifiés au fil des ans. On choisit parfois de déplacer le tracé d'origine du chemin royal pour éviter les inondations aux hautes marées et les sols meubles du littoral. En 1798, le Grand-Voyer Taschereau corrige à plusieurs endroits le parcours du chemin royal et opte pour un nouveau tracé là où la situation l'oblige, ce qui occasionne parfois d'importantes modifications. Suite à cette correction, la chapelle de la Pointe-à-la-Grue, dans l'anse de la seigneurie de la rivière du Loup est déplacée en 1806, près du nouveau chemin royal qui serpente maintenant le cran rocheux le long de la première terrasse⁵⁷. Mais l'état des voies terrestres ne favorise pas les communications sur l'ensemble du territoire du Bas-Saint-Laurent. À partir de Trois-Pistoles, on doit encore emprunter à certains endroits une route qui longe le fleuve,

⁵⁷ Julie Martin, *Op.Cit.*, p. 25.

souvent difficilement carrossable. Commencée en 1808, la construction du chemin Royal de Métis se termine en 1820 et sera complétée jusqu'à Matane au milieu du 19^e siècle⁵⁸.

En dehors de la zone littorale, le « chemin du Portage » est, après le chemin Royal, la seconde voie d'importance et relie le Bas-Canada avec les colonies anglaises des Maritimes. L'importance stratégique du chemin du Portage explique les efforts de développement pour l'amélioration de cette liaison avec le sud. Les tentatives de peuplement de la vallée du Témiscouata, amorcées à la fin du 18^e siècle reprennent avec l'installation de quelques familles de soldats après la guerre de 1812. Le seigneur Fraser s'y installe également pendant une douzaine d'années et y réside avec quatre familles dans les années 1830. La volonté d'accroître la sécurité militaire accroît aussi l'intérêt des autorités pour le passage dans la vallée de la Matapédia. Mais le chemin Kempt tracé en 1829⁵⁹, entre l'estuaire et la baie des Chaleurs, n'est encore qu'un sentier et n'a aucun impact sur la progression du peuplement à cette époque.

La navigation fluviale

La voie navigable du fleuve en dehors de la saison hivernale demeure encore le lien le plus efficace. L'accès au fleuve est primordial, c'est par ce lien que se font les échanges et les déplacements et ce jusqu'à l'arrivée du chemin de fer au milieu du 19^e siècle. Mais d'ici là, la navigation connaît une période intense favorisée par la rencontre de divers facteurs. Les échanges commerciaux intérieurs et extérieurs augmentent dans la région à partir du début du 19^e siècle en raison du développement des seigneuries de l'est et de l'expansion du commerce du bois. Les échanges commerciaux et le ravitaillement des petits villages côtiers du Bas-Saint-Laurent se font le long de la côte par cabotage, d'un lieu à un autre. Le littoral de l'estuaire est peu profond et les localités ne sont pas nécessairement pourvues de quais ou d'anses profondes pour l'accostage des bateaux. Les goélettes à voile à quille ou à fond plat et les sloops sont les principaux navires utilisés pour le cabotage sur le fleuve Saint-Laurent⁶⁰.

Le cabotage tout le long de la côte et le commerce extérieur du bois avec la métropole anglaise fait augmenter la circulation des goélettes et des grands navires sur le fleuve. Les moyens

⁵⁸ Jacques Thériault, *Hier, au pays des Métis*. Histoire et culture d'une région du Québec. (1675-1960), 1977, p.5.

⁵⁹ Gérard Levasseur, «Le chemin Kempt». *L'Estuaire*, No 54, Janvier 1999, p. 20-21.

⁶⁰ Alain Franck, *Les goélettes à voile du Saint-Laurent*. L'Islet-sur-Mer, Musée Maritime Bernier, 1984, p.24.

entrepris au 18^e siècle pour faciliter la navigation fluviale, avec la création de postes de pilotage au Bic et à l'Isle-Verte, ne suffisent plus. Les autorités coloniales créent de nouvelles infrastructures au 19^e siècle pour répondre aux besoins de la navigation du Bas-Saint-Laurent. L'installation de balises, de bouées et la construction des phares sont les premières améliorations. Le premier phare au Québec est construit à L'Isle-Verte en 1806 et entre en fonction en 1809 pour guider les pilotes qui doivent faire face aux courants forts du Saguenay et aux nombreux récifs de la côte⁶¹. Par la suite, la présence accrue des bateaux à voile et l'arrivée des navires à vapeur donneront lieu à l'érection de plusieurs autres phares : à l'île Rouge, à l'île Bicquette, à Pointe-aux-Pères, au Brandy Pot, Matane et Métis, mais pas avant le milieu du 19^e siècle.

3.2.4 Phase 4 : La mise en valeur du territoire (1830-1890)

À l'échelle de la région, comme pour l'ensemble du Québec, cette période correspond à une consolidation de l'occupation entreprise au début du 19^e siècle. Le territoire seigneurial concédé est maintenant défriché et occupé, sa mise en valeur peut donc s'accroître en fonction de ses potentiels déjà identifiés. La population du Bas-Saint-Laurent se multiplie par six en l'espace de cinquante ans selon les recensements du Bas-Canada de 1831 à 1881⁶². Les grandes zones de peuplement de l'époque se situent autour de Rivière-du-Loup, Rimouski et Matane. Le chemin royal jusqu'à Sainte-Flavie et Matane vient tout juste d'être complété et favorise l'établissement de nouveaux colons sur la bande littorale. Entre 1850 et 1870, la population continue de se déployer vers l'est. Cette période se caractérise par une consolidation des zones de peuplement du littoral, mais aussi par l'ouverture des cantons à l'arrière des seigneuries et une poussée de colonisation des deux grandes vallées de la région du Bas-Saint-Laurent.

3.2.4.1 L'ouverture des cantons et des nouveaux axes routiers

Au milieu du 19^e siècle, un mouvement de colonisation de l'arrière-pays s'amorce pour réagir contre le morcellement des terres des vieilles seigneuries du littoral et l'émigration vers les États-Unis. Des sociétés de colonisation encouragent l'occupation des cantons découpés au sud du territoire et y encouragent les défrichements. L'ouverture des cantons sur le premier plateau du

⁶¹ Magie-Lia Durette, «Les premiers phares du Saint-Laurent». *L'Estuaire*, No 2, juin 1998, p.6-8.

⁶² Jean-Charles Fortin et Coll., *Op.Cit.*, p. 180.

littoral du Bas-Saint-Laurent, crée de nouvelles zones de peuplement. Les cantons d'Ixworth, Stonebridge à l'arrière du comté de Kamouraska, les cantons de Withworth, Viger, du comté de Rivière-du-Loup, Macpès et Neigette du comté de Rimouski, McNider, Matane et St-Denis entre Métis et Matane, sans oublier le canton de la Ristigouche dans la vallée de la Matapédia s'ouvrent d'abord à la colonisation au milieu du 19^e siècle. Le développement des moyens de communication joue un rôle majeur dans l'appropriation de ces secteurs. Les routes de pénétration vers le sud et surtout la construction des chemins de fer entre les années 1860 et 1900 permettront une poussée plus facile vers l'intérieur des terres. Les autorités investissent des sommes importantes pour permettre l'accès aux nouvelles terres. Le nouveau tracé de la route du Témiscouata ou «Chemin-Neuf» construit en 1862 remplace le chemin du Portage difficile à entretenir. La nouvelle route relie Rivière-du-Loup au Témiscouata et suit un nouveau tracé, sauf à quelques endroits précis près des municipalités de Cabano, de Notre-Dame-du-Lac et de Dégelis⁶³. Le chemin Taché, les routes vers Cabano et Rivière-Bleue, les routes Macpès, Bégon et le chemin Neigette et une route qui relie Matane à l'Intercolonial brisent l'isolement et favorisent les communications.

Les conditions d'établissement demeurent difficiles dans les vallées du Témiscouata et de la Matapédia. En 1861, on compte seulement 941 habitants le long du chemin du Portage, soit près du lac Témiscouata, à Sainte-Rose-du-Dégelé, à Notre-Dame-du-Lac et à Saint-Louis-du-Ha-Ha. La paroisse de Saint-Éleuthère près du Lac Pohénégamook n'est ouverte qu'en 1874⁶⁴. Dans la vallée de la Matapédia, l'accès à la région se résume au chemin Kempt qui relie Métis à la Baie-des-Chaleurs. Le chemin Matapédia, dont le tracé reprend une partie du chemin Kempt, est la première véritable voie de communication à partir de 1856. Avec la construction du chemin de fer en 1870, les colons s'y installent progressivement et crée les paroisses de Saint-Moïse, Sainte-Florence, Amqui et Val-Brillant⁶⁵.

3.2.4.2 L'intensification des activités économiques

Le secteur de l'agriculture domine l'activité économique régionale avec une diversification importante grâce à l'apport de l'industrie forestière et du domaine des transports maritimes et

⁶³ Histoire Plurielle, «Les chemins anciens du Témiscouata : évaluation historique et patrimoniale, Ministère des Transports, 2002, pp.18-42.

⁶⁴ Jean-Charles Fortin et Coll. *Op.Cit.*, p. 187.

⁶⁵ Stéphane Pineault, «La mission de Sainte-Florence-de-Beaurivage (1897-1910)», *L'Estuaire*, no 63, juin 2003, p.24.

ferroviaires. Le phénomène d'urbanisation prend de l'ampleur et les villages se multiplient. Les localités de La Pocatière, Rivière-du-Loup et de Rimouski et Matane accèdent au rang de ville grâce à l'importance de leurs activités économiques et leur position stratégique dans la région. L'ensemble des activités industrielles reliées à la transformation des matières premières se concentrent à Rivière-du-Loup (Fraserville) et l'Isle-Verte. Alors que la région de la ville de La Pocatière se spécialise de plus en plus en agriculture par l'ouverture de la première l'École d'agriculture au Canada en 1859. L'exploitation des pêcheries est complémentaire aux autres exploitations agricoles et forestières sur l'ensemble du territoire du littoral.

L'agriculture

Des transformations importantes s'observent dans les pratiques agricoles à partir du milieu du 19^e siècle. L'abandon progressif de la culture des grains destinée à l'exportation est remplacé par l'élevage de troupeaux laitiers. La production laitière devient une production domestique importante partout dans le Bas-Saint-Laurent, particulièrement dans la région du Kamouraska. L'exportation du beurre et des produits agricoles fait sa renommée depuis la fin du 18^e siècle. La pratique artisanale évolue vers une production industrielle et voit la naissance de fabriques de beurre et de fromage, qui à la fin du 19^e siècle se concentrent dans le comté de Kamouraska et les paroisses de l'arrière-pays⁶⁶. L'importance de la production de fourrage pour nourrir le bétail du comté amène d'ailleurs la construction d'un aboiteau. Construit à Sainte-Anne-de-La-Pocatière d'abord à partir des années 1860, puis dans l'ensemble du comté, il permet de récupérer les prairies de grève et d'accroître la superficie d'exploitation⁶⁷. À Matane, Métis et à Pointe-au-Père, la culture de la pomme de terre fait la renommée de la région et une partie de la production est destinée à l'exportation sur les marchés des villes.

Les ressources forestières

La demande accrue pour les exportations évolue au cours des années 1850 jusqu'à la fin du 19^e siècle. Les grandes forêts de pins blanc, gris ou rouges constituent l'essentiel de la ressource forestière exploitée avant l'arrivée du chemin de fer. Les grandes compagnies et les propriétaires

⁶⁶ Alain Laberge, *Op.Cit.*, p. 216.

⁶⁷ Claude Boudreau, Serge Courville et Normand Séguin, *Op.Cit.*, p.65.

privés se partagent les droits de coupe. Le marchand anglais William Price possède à lui seul au milieu du 19^e siècle, le quart des droits de coupe sur les concessions forestières du Bas-Saint-Laurent. Depuis les années 1820, il construit et acquiert plusieurs moulins sur les rivières à Trois-Pistoles, au Bic, à Matane, à Rimouski, à Saint-Ulric et à Cap-Chat. La majorité de ses concessions forestières se trouve entre les rivières Trois-Pistoles jusqu'à la rivière Cap-Chat. Le recensement de 1851, compte 67 scieries de Rivière-du-Loup à Matane, soit 43 de plus qu'il y a vingt ans⁶⁸. Dans le Kamouraska, la famille King de Saint-Pacôme exploite les cantons forestiers de la région. Le bois coupé est flotté sur la rivière Ouelle, scié au moulin à scie de Saint-Pacôme et expédié par goélette au quai de Rivière-Ouelle. Les madriers de pin rouge ou blanc ou d'épinette sont ainsi produits et expédiés sur le marché local et le marché britannique.

Après la construction de l'Intercolonial et du Témiscouata Railways, les grandes compagnies forestières entreprennent la conquête des bassins forestiers des vallées de la Matapédia et du Témiscouata. À la demande de pin équarri, de plus en plus rare, à la fin du 19^e siècle, s'ajoutent en plus grande quantité, les madriers et de planches de bois divers destinés à l'exportation. La région de Matane compte deux grands moulins et les essences exploitées sont principalement le cèdre, l'épinette et le bouleau⁶⁹.

3.2.4.3 Le développement des chemins de fer

La colonisation des vallées du Témiscouata et de la Matapédia devient finalement possible avec la construction des chemins de fer et l'amélioration des routes. Ces axes de communication reconnus depuis longtemps désenclavent désormais le territoire du Bas-Saint-Laurent en permettant une circulation plus efficace. L'Intercolonial longe la côte entre Rivière-du-Loup et traverse ensuite la vallée de la Matapédia à partir de Mont-Joli en 1876. Le Témiscouata Railways effectue en 1889 la liaison entre Rivière-du-Loup et Edmunston.

Le passage des voies ferrées permet l'envol de certaines localités mais cause aussi des changements majeurs pour les villages non reliés, dont l'économie repose sur le commerce fluvial. Ininterrompu en saison hivernale, l'arrivée du chemin de fer détourne une grande partie des

⁶⁸ Jean-Charles Fortin, *Op. Cit.*, p.282-283

⁶⁹ Pierre Collins, «Vieux écrits : le comté de Matane (Arthur Buies)», *L'Estuaire*, no. 55, juin 1999, p.36-40

activités commerciales traditionnelles du cabotage et du transport par goélettes. Rivière-du-Loup, Saint-Pascal-de-Kamouraska, Mont-Joli et plusieurs autres voient leur développement s'accélérer grâce aux échanges commerciaux et à l'activité bourdonnante que crée l'arrivée des chemins de fer. L'entretien et l'opération de cette nouvelle activité amènent également de nouveaux emplois et une nouvelle structure sociale. À l'inverse, d'autres localités défavorisées en raison de l'éloignement du tracé de la voie ferrée voient leur économie stagner ou ralentir. À Kamouraska, l'économie basée sur le commerce maritime voit son influence diminuer au point de perdre le chef-lieu judiciaire régional en faveur de la ville de Rivière-du-Loup en 1883. Dans le comté de Matane, on réclame une liaison avec l'Intercolonial pour faire fructifier l'économie de la région basée sur le commerce du bois et l'agriculture. Arthur Buies écrit en 1890 un rapport sur l'état et les améliorations possibles de l'agriculture et de la colonisation dans le comté de Matane. Selon lui, les denrées agricoles s'y vendent trois fois moins cher qu'à Sainte-Flavie et à Sainte-Luce qui eux, profitent du voisinage de l'Intercolonial⁷⁰.

La villégiature

Le phénomène de la villégiature dans le Bas-Saint-Laurent s'accélère avec l'arrivée des vapeurs et du chemin de fer à partir du milieu du 19^e siècle. Déjà au début siècle, les familles aisées des grandes villes fréquentent les villages du Kamouraska et de Charlevoix et de Tadoussac. Les bienfaits de la campagne et de l'air salin du Bas-du-Fleuve attirent les estivants. Les bateaux à vapeur organisent des excursions vers les stations balnéaires sur les deux côtés du fleuve. Avec l'arrivée du chemin de fer du Grand Tronc en 1860, les villages de Rivière-Ouelle, Kamouraska et Cacouna connaissent une hausse de popularité, contrairement aux villages de la rive nord du fleuve⁷¹. La construction de l'Intercolonial en 1876 permet même un accès jusqu'à Métis, une station balnéaire reconnue. La présence des touristes donne lieu à la construction d'établissements hôteliers d'envergure et à l'émergence de nouvelles pratiques. Les habitants des villages de Cacouna et Kamouraska louent leurs maisons à des estivants et habitent leurs fournils pendant l'été. Les cultivateurs situés à proximité de ces lieux de villégiature fournissent aussi des denrées périssables aux auberges et hôtels. Dans la vallée de la Matapédia, la pêche au saumon est une

⁷⁰ Pierre Collins, «Vieux écrits : le comté de Matane (Arthur Buies) », *L'Estuaire*, no. 55, juin 1999. p.36-40.

⁷¹ Lynda Dionne et Georges Pelletier, «Le chemin de fer et le tourisme au Bas-Saint-Laurent», *L'Estuaire*, no 65, juin 2005, p. 4.

pêche sportive recherchée par l'élite anglophone, son développement s'accélère avec l'amélioration des voies ferrées qui permettent l'accès aux vastes ressources de la vallée.

En cette fin de 19^e siècle, malgré l'ouverture des nouvelles zones de colonisation et la diversification des activités économiques, la région du Bas-Saint-Laurent accuse une perte de sa population. Un phénomène de migration à partir de 1880 cause l'affaiblissement des hausses démographiques observées jusque là. Les pertes enregistrées dans les paroisses de la Côte-du-Sud depuis plusieurs années atteignent désormais le Bas-Saint-Laurent. Malgré l'insistance des autorités gouvernementales et religieuses qui multiplient les efforts pour garder l'excédent de population en quête d'un territoire. L'attrait pour les états de la Nouvelle-Angleterre est difficile à contrer. Les conditions économiques difficiles, le manque d'améliorations techniques de l'agriculture et la rareté des bonnes terres disponibles poussent une partie de la population à émigrer. La circulation des biens et des personnes rendue facile grâce au développement des chemins de fer permet encore plus facilement l'exode d'une partie de la population de l'est du Québec.

3.2.5 Phase 5 : L'ouverture du plateau appalachien (1890-1940)

Contrairement à la fin du 19^e siècle, où l'exode vers les États du sud devenait la solution, la reprise économique permet à nouveau le développement du territoire bas-laurentien. L'industrie du bois de sciage, les nouvelles usines de pâtes et papiers et l'entretien des chemins de fer sont les principaux employeurs. La liaison du Transcontinental s'ajoute à travers le Témiscouata jusqu'à Edmonston en 1914. Les voies ferrées créent l'ouverture de nouveaux axes de communication et favorisent le développement du commerce et de l'agriculture dans la région. La zone littorale demeure dominée par les villes de Rivière-du-Loup et de Rimouski, mais plusieurs petits centres urbains progressent en périphérie. Alors que la bande du littoral vit une concentration de sa population autour des villages et des petits centres urbains, certaines régions reculées à l'intérieur du plateau bas-laurentien vivent au rythme de la colonisation.

3.2.5.1 La colonisation de l'arrière-pays

Les hautes terres du Bas-Saint-Laurent deviennent une zone privilégiée de peuplement au début du 20^e siècle. La reprise des activités forestières et les liens économiques solides avec le

littoral favorisent un développement accéléré. De 1890 à 1950, la proportion de la population des hautes terres du Bas-Saint-Laurent passe de 10% à 27%⁷². Alors que dans les régions de la Côte-du-Sud ou de la Gaspésie, la population régresse ou se maintient difficilement. Nouvelle région de colonisation, le plateau appalachien à l'est de La Pocatière, à partir du Témiscouata jusqu'à l'arrière-pays de Métis et de Matane attire l'excédent de population des terrasses du littoral⁷³. La mise en valeur des ressources forestières est un facteur déterminant pour orienter le mouvement de colonisation au début du 20^e siècle.

Les ressources forestières

À la fin du 19^e siècle, les grandes réserves de bois recherchées sont épuisées par l'exploitation commerciale. À la transformation du bois de construction des traditionnels moulins à scie de la région s'ajoute bientôt la transformation du bois de pulpe pour la pâte à papier. L'industrie du papier journal du marché américain l'oblige à s'approvisionner dans la région. Les grandes compagnies trouvent ainsi un nouveau débouché pour les vastes ressources forestières de sapin et d'épinettes situées en bordure des lignes de chemin de fer et des cours d'eau importants. Par flottage, par goélette ou par chemin de fer, les billots sont transportés jusqu'aux scieries. On construit des estacades et des barrages et des réservoirs pour faciliter le transport du bois sur les rivières. Un arboriduc, une dalle de bois remplie d'eau, sert même à transporter le bois à pâte le long de la rivière Matane. En 1904, à Saint-Pacôme, la Rivière-Ouelle and Lumber Company obtient même le droit d'ajouter un embranchement à la voie ferrée et de construire une gare à Saint-Pacôme pour faciliter l'envoi de son bois par train. Les chantiers forestiers naissent un peu partout sur le territoire. Au Lac de l'Est, et à la Rivière-Manie les moulins à scie emploient plusieurs personnes qui vivent dans des chantiers, au rythme des droits de coupe et des aléas de la fluctuation des marchés forestiers. Jusqu'à la crise des années 1930 bien des compagnies ont eu des difficultés. Le début du 20^e siècle connaît une diversification de la production.

⁷² *Ibid.*, p. 355.

⁷³ Jean-Charles Fortin, *Op.Cit.*, p.23.

3.2.5.2 Les paroisses neuves

Une série de nouvelles paroisses est créée suite à l'explosion de l'exploitation forestière de l'arrière-pays du plateau et des vallées. La population du Témiscouata est multipliée par huit entre les années 1890 et 1950, et par dix dans la vallée de la Matapédia. Le besoin de travailleurs forestiers dans les chantiers des moulins à scie installés à proximité des lignes de chemin de fer provoque l'ouverture de nouveaux villages champignons. Les petits villages ouvriers des grandes compagnies sont un nouveau phénomène : le village «Fraser» à Cabano, le village «Price» à Amqui et au Lac-au-Saumon. À Rivière-Bleue, Escourt, Sayabec, Val-Brillant et Causapscal, les villages ont une implantation différente en raison du quadrillage particulier des lots ouvriers disséminés à travers les terres des colons déjà installés. Pendant cette période, près d'une quarantaine de paroisses sont fondées dans les vallées d'abord, puis sur le plateau de Rivière-du-Loup et les plateaux de Rimouski et de Matane. Le peuplement des plateaux est plus lent et plus tardif que celui des vallées, et une grande partie des paroisses sont fondées entre les années 1920 et les années 1940⁷⁴.

La vallée du Témiscouata

Le passage de la ligne de chemin de fer du Transcontinental crée sur son parcours la formation de Rivière-Bleue, de Sully, d'Escourt, des villages nés de l'exploitation des ressources forestières. Après la grande Crise, une série de municipalités sont ensuite fondées pour contrer le chômage dans les grandes villes. La colonisation dans l'arrière-pays du Témiscouata donne lieu alors à la création des paroisses d'Auclair, Le Jeune, Biencourt, Lac-des-Aigles, Saint-Jean-de-la-Lande et Saint-Elzéar⁷⁵.

La vallée de la Matapédia

Dans la vallée de la Matapédia, aux villages de Saint-Moïse, de Saint-Pierre-du-Lac et de Saint-Benoît-Joseph-Fabre s'ajoutent quatre autres municipalités au tournant du 20^e siècle. Dans l'axe du chemin de fer, les paroisses s'ouvrent rapidement à Sayabec, Causapscal, Lac-au-Saumon,

⁷⁴ Jean-Charles Fortin, *Op.Cit.*, p.374-377.

⁷⁵ Christian Pelletier, *Témiscouata, synthèse historique*, Collaboration, Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata, 2001, p.20-30.

Sainte-Florence-de-Beaurivage. Puis une deuxième vague entre les années 1907 à 1921, fait naître de nouvelles paroisses plus haut dans la vallée avec: Saint-Léon, Saint-Zénon-du-Lac-Humqui, Sainte-Jeanne d'Arc, Saint-Raphaël-d'Albertville et Saint-Cléophas, Saint-Antoine-de-Padoue de Kempt,

Saint-Jean-Baptiste-Vianney, Saint-Tharcisius et Sainte-Marguerite-Marie. Au milieu du 20^e siècle, les paroisses de La Rédemption et de Sainte-Irène et de Sainte-Paula s'ajoutent dans une dernière vague de colonisation de la vallée.

Les dernières poussées colonisatrices des vallées et des plateaux de la région du Bas-Saint-Laurent sont l'expression de plusieurs phénomènes. En raison de la saturation de l'oekoumène du littoral, les terres des vieilles seigneuries ne permettent plus le morcellement foncier et les nouveaux établissements agricoles. Le développement du réseau de communication, en particulier des chemins de fer, couplé à une évolution rapide de l'exploitation des ressources forestières permet une colonisation rapide de certains corridors. Le Témiscouata et la Matapédia se situent dans les deux principaux axes de développement. Les hauts plateaux et les hautes vallées suivront le mouvement amorcé et la colonisation de la région du Bas-Saint-Laurent se complète au milieu du 20^e siècle. En raison de leur éloignement des centres du littoral, le mode de vie de ces colons s'apparente à celui des colons de la vallée du Saint-Laurent un siècle plus tôt. Le mode de vie agro-forestier est celui d'une partie de la population des nouvelles régions de colonisation. Les ressources forestières prennent ici un rôle majeur et déterminant car plusieurs journaliers ne possèdent pas de terres et habitent les villages autour des moulins à scie.

4.0 ARCHÉOLOGIE DU PAYSAGE BAS-LAURENTIEN

Le territoire du Bas-Saint-Laurent possède 49 sites archéologiques euroquébécois inscrits à l'inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Ils représentent le patrimoine archéologique découvert à ce jour. L'information recueillie sur ces sites est diverse et fragmentaire.

4.1 Portrait des sites archéologiques euroquébécois de la MRC de Rivière-du-Loup

Le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup contient 18 sites archéologiques euroquébécois. On les retrouve majoritairement le long du littoral et sur l'île Verte (Rivière-du-Loup, Cacouna, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, L'Isle-Verte) et sur le plateau à l'intérieur des terres (Saint-Antonin, Saint-Épiphanie, Saint-Hubert de Rivière-du-Loup). Soulignons la présence d'une épave à l'île Verte, un site qui n'a pas été considéré dans la présente étude (site subaquatique).

Tableau 1 : Données sur les sites archéologiques euroquébécois de la MRC de Rivière-du-Loup

Municipalité	Nom du site	Code Borden	Chronologie	Phases d'occupation	Fonctions / thèmes
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	Village de Whitworth	CkEh-2	1830-1890 1890-1940	4- Mise en valeur du territoire 5- Ouverture du plateau appalachien	Domestique et Industriel
Saint-Antonin	Rivière Verte	CkEi-1	1890-1940	5- Ouverture du plateau appalachien	Industriel
Saint-Antonin	Rivière Verte	CkEi-2	1890-1940	5- Ouverture du plateau appalachien	Industriel
Saint-Antonin	Rivière Verte	CkEi-3	1830-1890 1890-1970	4- Mise en valeur du territoire 5- Ouverture du plateau appalachien	Domestique
Rivière-du-Loup	Saint-Patrice	CkEj-1	n.d.	n.d.	Pêche / Chasse
Rivière-du-Loup	Four	CkEj-2	1830-1890 1890-1940	4- Mise en valeur du territoire 5- Ouverture du plateau appalachien	Industriel
Cacouna	Cacouna 5	CIEi-6	n.d.	n.d.	Domestique
Rivière-du-Loup	Domaine Seigneur-Taché	CIEj-6	1830-1890	4- Mise en valeur du territoire	Industriel et Domestique

Tableau 1 : Données sur les sites archéologiques euroquébécois de la MRC de Rivière-du-Loup (suite)

Municipalité	Nom du site	Code Borden	Chronologie	Phases d'occupation	Fonctions/ thèmes
Cacouna	Four à chaux	CIEj-7	1890-1940	5- Ouverture du plateau appalachien	Industriel
Saint-Épiphanie	Four à chaux	CIEi-10	1890-1940	5- Ouverture du plateau appalachien	Industriel
Cacouna	Four à rouir le lin	CIEj-8	1890-1940	5- Ouverture du plateau appalachien	Industriel
Rivière-du-Loup	Domaine Seigneurial	CIEj-9	1830-1890 1890-1940	4- Mise en valeur du territoire 5- Ouverture du plateau appalachien	Domestique
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	Anse-à-La-Vache	DaEi-6	1534-1653	1- Exploration	Pêche / chasse
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	Turcotte-Lévesque	DaEi-8	1534-1653	1- Exploration	Pêche / chasse
L'Îsle-Verte	Rivière-des-Vases	DaEi-13	1830-1890	4- Mise en valeur du territoire	Domestique
L'Îsle-Verte	Rivière-des-Vases	DaEi-14	1830-1890	4- Mise en valeur du territoire	Domestique
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	Rioux	DaEi-19	1534-1653 1653-1790	1- Exploration 2- Premières concessions	Pêche / Chasse
L'Îsle-Verte	Briqueterie	DaEi-12	1890-1940	5- Ouverture du plateau appalachien	Industriel

Tableau 2 : Synthèse des données sur les sites archéologiques euroquébécois de la MRC de Rivière-du-Loup

Phases	Nombres	Fonctions / thèmes
Phase 1: Exploration 1534-1653	3	Pêche / chasse
Phase 2: Premières concessions : tentatives de peuplement 1653-1790	1	Pêche / chasse
Phase 3: Colonisation du territoire : les seigneuries 1790-1830	0	
Phase 4: Mise en valeur du territoire 1830-1890	7	Domestique / Industriel
Phase 5: Ouverture du plateau appalachien 1890-1940	10	Domestique / Industriel
Absences		Militaire, maritime, infrastructures publiques

Plusieurs études de potentiel archéologique ont été réalisées sur le territoire. La plupart ont été réalisées dans le cadre d'étude d'impact sur l'environnement. L'une pour la construction d'un nouveau poste et ligne d'alimentation hydro-électrique à St-Arsène (Ethnoscop 1990). Quatre zones de potentiel archéologique de la période historique ont été identifiées dans les secteurs Cacouna, Saint-Arsène et Saint-Modeste. La première englobe la pointe nord-est de l'île de Gros-Cacouna avec des vestiges probables d'habitations ayant servi aux navigateurs du Saint-Laurent, la seconde dans la paroisse de Cacouna dans le prolongement du petit rang 2 au sud-est de l'autoroute 20 pour des établissements agricoles, la troisième située en bordure de la rivière Verte dans la paroisse de Saint-Modeste dans le canton de Withworth pour un moulin du 19^e siècle. La quatrième concerne un autre moulin en bordure de la rivière verte de la paroisse de Saint-Arsène à la limite de Saint-Épiphanie. Une autre étude de potentiel a été réalisée dans le cadre de l'aménagement d'un port en eau profonde à Gros Cacouna (Ethnoscop 1980). L'étude a révélé un potentiel archéologique mais pour la période préhistorique sur l'île du Gros Cacouna. Une autre étude reliée à l'implantation d'une ligne hydro-électrique Rivière-du-Loup /Madawasca a été réalisée (Ethnoscop 1983). Des zones de potentiel archéologiques avaient été définies et plusieurs sites archéologiques trouvés lors d'un inventaire sur le terrain. Enfin une dernière étude de potentiel archéologique a été réalisée sur le territoire de la Ville de Rivière-du-Loup (Ethnoscop 1982) dans le cadre de la gestion des ressources patrimoniales au niveau municipal. Plusieurs zones de potentiel avaient été déterminées selon les grandes périodes historiques de la ville.

L'analyse des tableaux montre que trois sites archéologiques sont associés à la phase 1 Exploration 1534-1653 et sont concentrés sur l'Isle Verte. Ils sont reliés aux activités de chasse/pêche et à la traite. On a répertorié un seul site de la phase 2 des Premières concessions (1653-1790) lui aussi relié à la pêche, aucun site de la phase 3 Colonisation du territoire (1790-1830), 7 sites de la Mise en valeur du territoire (1830-1890) reliés à des fonctions domestique et industrielle, et 10 sites pour l'Ouverture du plateau appalachien (1890-1940) eux aussi reliés à des activités domestiques et industrielles. On ne retrouve aucun site relié aux fonctions militaire, maritime et concernant les infrastructures publiques. Le territoire de Rivière-du-Loup est celui qui contient le plus grand nombre de sites archéologiques euroquébécois connus.

4.2 Portrait des sites archéologiques euroquébécois de la MRC de Kamouraska

Le territoire de la MRC de Kamouraska possède 16 sites archéologiques répertoriés dans l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). On les retrouve majoritairement le long du littoral soit dans les municipalités de Kamouraska, Saint-Denis, Rivière-Ouelle, Saint-André et Saint-Germain, les autres sur le plateau à Saint-Pacôme.

Quelques études de potentiel archéologique ont été réalisées. Il s'agit d'études dans le cadre d'étude d'impact sur l'environnement. La première concerne la construction du poste de Saint-Alexandre et sa ligne d'alimentation (Ethnoscop 1990). Le territoire à l'étude s'étend à partir de l'autoroute 20 jusqu'au 4^e rang est et le petit-cinquième rang de la paroisse de Saint-Alexandre au sud, à l'ouest à la limite de la paroisse de Saint-André jusqu'à la ligne formée par le tracé de la route Lafrenière à l'est. Des zones de potentiel archéologique de la période historique ont été identifiées soit le noyau villageois du village de Saint-Alexandre, le deuxième rang ou rang Saint-Stanislas du côté est de la route 289, les 3^e et 4^e rangs pour des vestiges probables d'établissements agricoles du 19^e siècle.

Tableau 3 : Données sur les sites archéologiques euroquébécois de la MRC de Kamouraska

Municipalité	Nom du site	Code Borden	Chronologie	Phases d'occupation	Fonctions / thèmes
Kamouraska	Berceau de Kamouraska	CjEk-1	1653-1790 1790-1830	2- Premières concessions 3- Colonisation du territoire	Domestique Domestique
Saint-Germain		CjEk-3	1653-1790 1790-1830	2- Premières concessions 3- Colonisation du territoire	Domestique Domestique
Rivière-Ouelle	Noyau institutionnel de Rivière-Ouelle	CiEm-1	1653-1790 1790-1830 1830-1890	2- Premières concessions 3- Colonisation du territoire 4- Mise en valeur de territoire	Domestique Domestique Domestique
Rivière Ouelle		CiEm-2	1653-1790 1790-1830 1830-1890	2- Premières Concessions 3- Colonisation du territoire 4- Mise en valeur du territoire	Domestique Domestique Domestique
Saint-Pacôme	Four à chaux	CiEl-1	1830-1890	4- Mise en valeur du territoire	Industriel
Saint-Germain	Kamouraska	CjEk-2	1830-1890 1890-1940	4- Mise en valeur de territoire 5- Ouverture du plateau appalachien	Domestique Domestique
Kamouraska	Kamouraska	CkEl-10	1830-1890	4- Mise en valeur de territoire	Infrastructures publiques

Tableau 3 : Données sur les sites archéologiques euroquébécois de la MRC de Kamouraska (suite)

Municipalité	Nom du site	Code Borden	Chronologie	Phases d'occupation	Fonctions / thèmes
Saint-Denis	Poterie des Joubert	CjEI-4	1830-1890 1890-1940	4- Mise en valeur de territoire 5- Ouverture du plateau appalachien	Industriel
Kamouraska	Maison Casgrain-Michaud	CjEI-5	1790-1830 1830-1890 1890-1940	3- Colonisation du territoire 4- Mise en valeur du territoire 5- Ouverture du plateau appalachien	Domestique Domestique Domestique
Kamouraska	Cap à Galant	CjEI-6	1790-1830 1830-1890 1890-1940	3- Colonisation du territoire 4- Mise en valeur du territoire 5- Ouverture du plateau appalachien	Domestique Domestique Domestique
Kamouraska	Kamouraska	CjEI-7	1790-1830 1830-1890	3- Colonisation du territoire 4- Mise en valeur du territoire	Domestique Domestique
Kamouraska	Kamouraska	CjEI-8	1790-1830 1830-1890	3- Colonisation du territoire 4- Mise en valeur du territoire	Domestique Domestique
Saint-André	Chemin Royal	CkEk-6	1790-1830 1830-1890	3- Colonisation du territoire 4- Mise en valeur du territoire	Domestique Domestique
Saint-André	Kamouraska	CkEk-8	1790-1830 1830-1890	3- Colonisation du territoire 4- Mise en valeur du territoire	Domestique Domestique
Saint-André	Ile aux Lièvres	CIek-2	1830-1890 1890-1940	4- Mise en valeur de territoire 5- Ouverture du plateau appalachien	Domestique Domestique
Saint-André	Ile aux Lièvres	CIek-3	1830-1890 1890-1940	4- Mise en valeur de territoire 5- Ouverture du plateau appalachien	Domestique Domestique

Tableau 4 : Synthèse des données sur les sites archéologiques euroquébécois de la MRC du Kamouraska

Phases	Nombres	Fonctions / thèmes
Phase 1: Exploration 1534-1653	0	
Phase 2: Premières concessions : tentatives de peuplement 1653-1790	4	Domestique
Phase 3: Colonisation du territoire : les seigneuries 1790-1830	9	Domestique
Phase 4: Mise en valeur du territoire 1830-1890	14	Domestique, Industriel, Infrastructures publiques
Phase 5: Ouverture du plateau appalachien 1890-1940	6	Domestique, Industriel
Absences		Maritime, Chasse / pêche, militaire

Une autre étude concerne le potentiel archéologique le long du ruisseau Chalout à l'emplacement du Berceau de Kamouraska (Proulx 1979). Cette étude visait à documenter la formation des débuts d'implantation du lieu-dit. La troisième étude concerne le village de Saint-André. Cette étude a été réalisée dans le cadre des travaux d'assainissement des eaux et de la réfection de la route 132 (Patrimoine Experts 2005). Des zones de potentiel archéologique de la période historique ont été définies au cœur du village. Une autre a été réalisée dans le même contexte pour le village de Rivère Ouelle (Patrimoine Experts 2005). Plusieurs zones de potentiel archéologiques de la période historique ont été identifiées pour le noyau religieux et institutionnel et des occupations domestiques dans plusieurs secteurs du village. Les dernières études sont reliées à des recherches universitaires. Deux études de potentiel avec inventaire ont été réalisées pour documenter l'implantation rurale au début du 18^e siècle au Kamouraska (De Varennes 1993,1994). Des secteurs dans le village Kamouraska, à cap Galant, à l'ouest de la rivière des Caps dans la municipalité de Saint-André ont été investigués permettant de documenter la vie rurale dans les premières seigneuries du Kamouraska.

Aucun site archéologique de la phase 1 (1534-1653) n'a été répertorié et trois sites de la seconde période des Premières concessions (1653-1790) ont été identifiés soit le Berceau du Kamouraska, le noyau institutionnel de Rivière-Ouelle ainsi que deux sites à occupation domestique. La majorité des sites représentent la phase 4 (1830-1890) associée à la Mise en valeur du territoire suivi de ceux associés à la colonisation du territoire de la phase 3 (1790-1830) et plusieurs sites de la phase 5 (1890-1940). On retrouve essentiellement des sites à fonction domestique et industriel et un seul relié aux infrastructures publiques. La thématique maritime et de la chasse/pêche n'est pas représentée ainsi que celle associée aux activités militaires.

4.3 Portrait des sites archéologiques euroquébécois de la MRC de Rimouski-Neigette

Le territoire de la MRC de Rimouski-Neigette possède 6 sites archéologiques répertoriés dans l'inventaire des sites archéologiques au Québec (ISAQ). On les retrouve majoritairement le long du littoral soit à Rimouski, Le Bic et Saint-Fabien et sur le début du plateau appalachien à St-Anaclet-de-Lessard.

Une seule étude de potentiel archéologique a été répertoriée soit pour le parc du Bic (Ethnoscop 1983). Plusieurs zones de potentiel archéologique de la période historique ont été

identifiées particulièrement dans la zone côtière pour des types d'établissement «agro-maritime» et une autre dans la vallée de la rivière sud-ouest pour un développement agro-forestier.

Tableau 5 : Données sur les sites archéologiques euroquébécois de la MRC de Rimouski-Neigette

Municipalité	Nom du site	Code Borden	Chronologie	Phases d'occupation	Fonctions / thèmes
Rimouski	Maison Lamontagne	DcEc-1	1653-1790 1790-1830 1830-1890	2- Premières concessions 3- Colonisation du territoire 4- Mise en valeur du territoire	Domestique Domestique Domestique
Saint-Fabien	Four à chaux	DbEf-6	1830-1890 1890-1940	4- Mise en valeur du territoire 5- Ouverture du plateau appalachien	Industriel Industriel
Saint-Anaclet-de-Lessard	Four à chaux	DcEb-1	1830-1890 1890-1940	4- Mise en valeur du territoire 5- Ouverture du plateau appalachien	Industriel Industriel
Rimouski	Four à chaux de l'Anse-au-Sable	DcEd-8	1830-1890	4- Mise en valeur du territoire	Industriel
Le Bic	Dumais	DcEe-16	1790-1830 1830-1890 1890-1940	3- Colonisation du territoire 4- Mise en valeur du territoire 5- Ouverture du plateau appalachien	Domestique Domestique Domestique
Rimouski	Phare de Pointe-au-Père	DdEc-2	1790-1830 1830-1890- 1890-1940	3- Colonisation du territoire 4- Mise en valeur du territoire 5- Ouverture du plateau appalachien	Maritime Maritime Maritime

Tableau 6 : Synthèse des données sur les sites archéologiques euroquébécois de la MRC de Rimouski-Neigette

Phases	Nombres	Fonctions / thèmes
Phase 1: Exploration 1534-1653	0	
Phase 2: Premières concessions : tentatives de peuplement 1653-1790	1	Domestique
Phase 3: Colonisation du territoire : les seigneureries 1790-1830	3	Domestique, Maritime
Phase 4: Mise en valeur du territoire 1830-1890	6	Domestique, Industriel, Maritime
Phase 5: Ouverture du plateau appalachien 1890-1940	4	Industriel, Domestique, Maritime
Absences		Pêche / Chasse, Militaire, Infrastructures publiques

Tous les sites archéologiques du territoire de la MRC de Rimouski couvrent toutes les phases d'occupation du territoire sauf pour la période la plus ancienne (1534-1653). On constate aussi que les fonctions de pêche/chasse, militaire et associées aux infrastructures publiques sont absentes comme thématiques. Un seul site archéologique est associé à la fonction maritime soit le phare de Pointe-au-Père et ce sur l'ensemble du territoire du Bas-Saint-Laurent.

4.4 Portrait des sites archéologiques euroquébécois de la MRC des Basques

La MRC des Basques possède cinq sites archéologiques répertoriés à l'inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Les sites sont concentrés à un seul endroit soit sur l'Ile-aux-Basques. Ces sites de pêche associés aux activités des Basques datent de la première phase d'occupation soit la phase Exploration (1534-1653). Aucune autre période, ni fonction est représentée sur le territoire de la MRC.

Tableau 7 : Données sur les sites archéologiques euroquébécois de la MRC des Basques

Municipalité	Nom du site	Code Borden	Chronologie	Phases d'occupation	Fonctions / thèmes
Trois-Pistoles	L'Ile-aux-Basques Fours Basques	DaEh-4	1534-1653	1- Exploration	Pêche / Chasse
Trois-Pistoles	L'Ile-aux-Basques Anse-qui-Pue	DaEh-5	1534-1653	1- Exploration	Pêche / Chasse
Trois-Pistoles	L'Ile-aux-Basques	DaEh-7	1534-1653	1- Exploration	Pêche / Chasse
Trois-Pistoles	L'Ile-aux-Basques	DaEh-8	1534-1653	1- Exploration	Pêche / Chasse
Trois-Pistoles	L'Ile-aux-Basques	DaEh-9	1534-1653	1- Exploration	Pêche / Chasse

Tableau 8 : Synthèse des données sur les sites archéologiques euroquébécois de la MRC des Basques

Phases	Nombres	Fonctions / thèmes
Phase 1: Exploration 1534-1653	5	Pêche / Chasse
Phase 2: Premières concessions : tentatives de peuplement 1653-1790	0	
Phase 3: Colonisation du territoire : les seigneuries 1790-1830	0	
Phase 4: Mise en valeur du territoire 1830-1890	0	
Phase 5: Ouverture du plateau appalachien 1890-1940	0	
Absences		Domestique / industriel / Maritime / Militaire / Infrastructures publiques

4.5 Portrait des sites archéologiques euroquébécois de la MRC du Témiscouata

Le territoire de la MRC de Témiscouata contient quatre sites archéologiques. Ils sont tous situés à l'intérieur du territoire dans le secteur du lac Témiscouata. Trois d'entre eux sont localisés à Cabano et un à Dégelis. Le Témiscouata possède un site relié au réseau routier et les seuls sites militaires du Bas-Saint-Laurent. Toutes les phases d'occupation sont représentées sauf la plus ancienne. Les fonctions domestiques et de pêche/chasse n'ont pas été identifiées ainsi que celle reliée à la fonction maritime étant donné l'absence du fleuve dans ce territoire. Aucune étude de potentiel archéologique n'a été recensée mais soulignons la présence de plusieurs synthèses archéologiques sur l'occupation amérindienne.

Tableau 9 : Sites des données archéologiques euroquébécois de la MRC du Témiscouata

Municipalité	Nom du site	Code Borden	Chronologie	Phases d'occupation	Fonctions / thèmes
Cabano	Ancien chemin du Portage	CkEf-9	1653-1790	2- Premières concessions	Infrastructures publiques
			1790-1830	3- Colonisation du territoire	Infrastructures publiques
			1830-1890	4- Mise en valeur du territoire	Infrastructures publiques
			1890-1940	5- Ouverture du plateau appalachien	Infrastructures publiques
Cabano	Fort Ingall	CkEf-4	1830-1890	4- Mise en valeur du territoire	Militaire
Cabano	Four à chaux de Cabano	CkEf-5	1830-1890	4- Mise en valeur du territoire	Industriel
Dégelis	Poste de Dégelis	CjEd-2	1830-1890	4- Mise en valeur du territoire	Militaire

Tableau 10 : Synthèse des données sur les sites archéologiques euroquébécois de la MRC du Témiscouata

Phases	Nombres	Fonctions / thèmes
Phase 1: Exploration 1534-1653	0	
Phase 2: Premières concessions : tentatives de peuplement 1653-1790	1	Infrastructures publiques
Phase 3: Colonisation du territoire : les seigneuries 1790-1830	1	Infrastructures publiques
Phase 4: Mise en valeur du territoire 1830-1890	4	Infrastructures publiques/Militaire/industriel
Phase 5: Ouverture du plateau appalachien 1890-1940	1	Infrastructures publiques
Absences		Pêche/chasse/Maritime

4.6 Portrait des sites archéologiques euroquébécois des MRC de Matane, de Mitis et de La Matapédia

Aucun site archéologique n'est inscrit à l'inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) si ce n'est l'épave de L'Empress of Ireland à Sainte-Luce dans la MRC de Mitis mais qui n'a pas été considérée dans l'étude. Le patrimoine archéologique de la période historique de ces territoires est peu connu donc à découvrir.

Quelques études de potentiel archéologique ont été réalisées dans le cadre des travaux d'impact sur l'environnement. Pour la MRC de Matane une étude de potentiel a été réalisée pour l'implantation de parcs éoliens à Baie-des-Sables, Saint-Luc de Matane et Les Méchins (Pintal 2004). Des zones de potentiel archéologique pour l'occupation historique ont été identifiées le long du littoral à Baie des Sables et le long de la rivière Matane. Une autre étude a été réalisée dans la vallée de la Matapédia pour le poste de Causapscal (Ethnoscop 1990). Cette étude a permis d'identifier quatre zones de potentiel à Causapscal pour la présence possible du poste relais de J. Noble (1833), au nord du lac au Saumon pour le chemin Kempt et son poste-relai (1848), au sud du lac pour un moulin à scie (1865), et à l'est du lac sur le rang 1 pour une ancienne chapelle (1874). Une autre étude de potentiel archéologique a été réalisée dans le cadre de travaux routiers sur la 132 entre Sainte-Florence et Causapscal, le long de la rivière Matapédia. Un potentiel archéologique a été identifié concernant des établissements du 19^e siècle long du chemin Kempt et celui de la Matapédia et le long de la rivière pour des établissements temporaires. Une dernière étude dans la MRC de Mitis concerne la rivière Mitis dans le secteur du barrage Mitis 1. Deux secteurs d'intérêt archéologique ont été identifiés soit sur la rive est du premier coude en amont de la rivière pour le complexe d'un moulin à farine daté de 1880 et le second à l'embouchure de la rivière sur sa rive est pour les quais et plusieurs bâtiments de la compagnie forestière Price Brothers en opération jusque vers la fin du 19^e siècle.

4.7 Bilan

Le territoire du Bas-Laurent possède 49 sites archéologiques euroquébécois connus à ce jour. La MRC de Rivière-du-Loup et du Kamouraska contiennent le plus grand nombre. Aucun site archéologique n'a été répertorié dans les territoires de Matane et de La Mitis et de la Matapédia, une sous-représentativité de l'archéologie de la période historique compte tenu du fort potentiel

qu'offrent ces territoires par rapport aux activités humaines qui s'y sont déroulées. Les sites associés à la phase la plus ancienne (1534-1653) se trouvent le long du littoral concentrés sur l'île aux Basques et sur l'île Verte. Ces sites sont associés à la pêche, la chasse à la baleine et à la traite. Les sites reliés à la phase 2 (1653-1790) se retrouvent aussi le long du littoral généralement dans la partie ouest du territoire correspondant à l'implantation des premières seigneuries. Le Témiscouata fait exception avec l'ancien chemin du Portage, axe de communication reliant le littoral aux provinces maritimes. L'augmentation de la population et la structuration de l'occupation du territoire se manifeste davantage dans la phase 3 (1790-1830). On retrouve plusieurs sites de cette période dans le Kamouraska, Rimouski-Neigette, Témiscouata. Fonctions domestiques et industrielles prédominent dans la caractérisation de ces sites particulièrement avec l'exploitation forestière pour la dernière phase d'occupation (1890-1940). Les activités reliées à l'univers maritime sont sous-représentées : un seul site dans la MRC de Rimouski-Neigette avec le phare de Pointe-au-Père ce qui est pauvre compte tenu du potentiel qu'offre la région pour cette thématique avec la présence du fleuve et des nombreuses activités reliées au commerce et l'exploitation des ressources halieutiques. Le caractère unique de la fonction militaire dans le Témiscouata avec la présence du fort Ingall et du poste Dégelis constitue une spécificité pour la région.

Tableau 11 : Répartition par MRC des sites archéologiques euroquébécois par fonction

Fonctions présentes ensemble sur un même site	Rivière-du-Loup	Kamouraska	Témiscouata	Rimouski-Neigette	Basques	Matane	Mitis	Matapédia	Total	%
Domestique / Industriel	2	-	-	-	-	-	-	-	2	4 %
Industriel	7	2	1	3	-	-	-	-	13	27 %
Domestique	5	13	-	2	-	-	-	-	20	41 %
Pêche / Chasse	4	-	-	-	5	-	-	-	9	18 %
Infrastructures publiques	-	1	1	-	-	-	-	-	2	4%
Militaire	-	-	2	-	-	-	-	-	2	4 %
Maritime	-	-	-	1	-	-	-	-	1	2 %
Total	18	15	4	6	5				49	100 %

Tableau 12 : Répartition par MRC des sites archéologiques euroquébécois par phase d'occupation

Phases d'occupation	Rivière-du-Loup	Kamouraska	Témiscouata	Rimouski-Neigette	Basques	Matane	Mitis	Matapédia	Total	%
1- Exploratoire 1534-1653	3	-	-	-	5	-	-	-	8	11 %
2- Premières concessions 1653-1790	1	3	1	1	-	-	-	-	6	6 %
3- Colonisation du territoire 1790-1830	-	9	1	3	-	-	-	-	13	16 %
4- Mise en valeur du territoire 1830-1890	7	14	4	6	-	-	-	-	31	41 %
5- Ouverture du plateau appalachien 1890-1940	10	4	1	4	-	-	-	-	19	26%
Total	21	30	7	14	5				77	100 %

*Un site peut contenir plusieurs phases d'occupation

5.0 LES BIENS CULTURELS PROTÉGÉS

Pour chaque MRC, nous dresserons un portrait des biens culturels protégés, c'est à dire qui possèdent un statut provincial, fédéral ou municipal, incluant les sites archéologiques et les territoires soumis à un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), ce dernier étant relié à un règlement municipal. Ceci permettra d'inclure tous les statuts reliés au patrimoine bâti et archéologique dans une démarche plus intégrée.

5.1 Données sur les biens culturels avec statut de la MRC de Rivière-du-Loup

La MRC de Rivière-du-Loup avec 37 biens culturels, incluant les sites archéologiques, possède le plus de biens culturels sur le territoire bas-laurentien. Plusieurs de ces biens ont reçu un statut national(8). On remarque aussi que plusieurs biens ont été cités par des municipalités (9) et que 6 biens font partie d'un règlement de PIIA. De même on retrouve 5 biens qui ont reçu une désignation fédérale, un nombre majoritaire sur l'ensemble du territoire. On dénombre quatre sites archéologiques dont trois sites de l'Île Verte qui font partie d'un PIIA. Ces sites sont associés aux phases d'occupation les plus anciennes du territoire. Le site du domaine seigneurial Fraser à Rivière-du-Loup est inclus dans le site historique classé par le gouvernement provincial.

Tableau 13 : Biens culturels par municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup et de leurs statuts

Biens culturels	Code Borden (site archéo.)	Phases d'occupation	Municipalité	PIIA	Statut Fédéral	Statut provincial	Statut municipal
	DaEi-19	1- Exploration: 1534-1653 2- Premières concessions : 1653-1790	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	X			
	DaEi-6	1- Exploration : 1534-1653	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	X			
	DaEi-8	1- Exploration : 1534-1653	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	X			
Moulin du Petit Sault		Colonisation du territoire : 1790-1830 Mise en valeur du territoire : 1830-1890 5- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	L'Isle-Verte			X	

Tableau 13 : Biens culturels par municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup et de leurs statuts (suite)

Biens culturels	Code Borden (site archéo.)	Phases d'occupation	Municipalité	PIIA	Statut Fédéral	Statut provincial	Statut municipal
Domaine seigneurial Fraser	CIEj-9	Colonisation du territoire : 1790-1830 Mise en valeur du territoire : 1830-1890 5- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	Rivière-du-Loup			X	
Église de Saint-Georges		4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	Cacouna			X	
Presbytère de Saint-Georges		4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	Cacouna			X	
Édifice de la cour de circuit		4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	L'Isle-Verte		X	X	
Presbytère de Saint-Hubert		Mise en valeur du territoire : 1830-1890 5- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	St-Hubert			X	
Maison Ward		Mise en valeur du territoire : 1830-1890 5- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	Rivière-du-Loup				X
Vieux Saint-Patrice		4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890 5- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	Rivière-du-Loup				X
	CkEi-3	4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890 5- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	St-Antonin				
Four à chaux	CkEj-2	4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890 5- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	Rivière-du-Loup				
Domaine Seigneur-Taché	CIEj-6	4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	Rivière-du-Loup				
	DaEi-13	4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	L'Isle-Verte				
	DaEi-14	4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	L'Isle-Verte				
Maison Louis-Bertrand		4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	L'Isle-Verte		X	X	
Édifice de la Banque de Montréal		5- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	Rivière-du-Loup			X	
Maison Marquis		5- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	Rivière-du-Loup				X
	CkEi-1	5- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	St-Antonin				
	CkEi-2	5- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	St-Antonin				

Tableau 13 : Biens culturels par municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup et de leurs statuts (suite)

Biens culturels	Code Borden (site archéo.)	Phases d'occupation	Municipalité	PIIA	Statut Fédéral	Statut provincial	Statut municipal
Four à chaux	CIEi-10	5- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	St-Épiphanie				
Four à chaux	CIEj-7	5- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	Cacouna				
Four à rouir le lin	CIEj-8	5- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	Cacouna				
Briqueterie Barbel	DaEi-12	5- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	L'Isle-Verte				
Presbytère de Saint-Cyprien		n.d	Saint-Cyprien				X
Ensemble religieux de Notre-Dame-du-Portage		n.d	Notre-Dame-du-Portage				X
Centre-Ville de Rivière-du-Loup		n.d	Rivière-du-Loup	X			
Maison Louis-Philippe-Lizotte		n.d	Rivière-du-Loup				X
	CkEj-1	n.d	Rivière-du-Loup				
	CIEi-6	n.d	Cacouna				
La Maison Girard		n.d	Rivière-du-Loup		X		
Le Phare de L'Isle-Verte		n.d	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	X	X		X
L'ancien manège militaire de Riv-du-Loup		n.d	Rivière-du-Loup	X	X		
L'Hôtel de Ville de Rivière-du-Loup		n.d	Rivière-du-Loup	X	X		

Tableau 14 : Synthèse des données sur les biens culturels avec statut de la MRC de Rivière-du-Loup

Biens culturels	Nombres	Phases d'occupation	Nb sites archéologiques	Thèmes / fonctions sites arch.
Statuts :				
Provincial (classement et reconnaissance)	8	3,4,5	1	pêche/chasse
Municipal (citation et constitution site du pat)	7	4, 5	1	Domestique/industriel
Fédéral	6	4		
PIIA (municipal)	7	1, 2	3	pêche/chasse

5.2 Données sur les biens culturels avec statut de la MRC de Kamouraska

La MRC de Kamouraska possède 33 biens culturels protégés. Un seul site archéologique, celui du Berceau de Kamouraska associé à la phase des Premières concessions (1653-1790) possède un statut comme site du patrimoine. Certaines municipalités du Kamouraska ont utilisé leur pouvoir de constituer un site du patrimoine (9), qui constitue le plus grand nombre sur l'ensemble du territoire du Bas-Saint-Laurent. On retrouve au Kamouraska 5 biens cités, 5 biens à l'intérieur d'un PIIA, 3 biens classés, et 5 autres ayant un statut fédéral.

Tableau 15 : Biens culturels par municipalités de la MRC de Kamouraska et de leurs statuts

Biens culturels	Code Borden (site archéo)	Phases d'occupation	Municipalité	PIIA	Statut fédéral	Statut provincial	Statut municipal
Berceau de Kamouraska	CjEk-1	1- Phase Exploration : 1534-1653 2- Premières concessions : 1653-1790	Kamouraska				X
Domaine de la Seigneurie-de-L'Islet-du-Portage		1- Phase exploratoire : 1534-1653 2- Premières concessions : 1653-1790	St-Germain				X
	CjEk-3	2- Premières concessions : 1653-1790 3- Colonisation du territoire : 1790-1830	St-Germain				
Noyau villageois de Saint-André		2- Premières concessions : 1653-1790 3- Colonisation du territoire : 1790-1830 4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	St-André				X

Tableau 15 : Biens culturels par municipalités de la MRC de Kamouraska et de leurs statuts (suite)

Biens culturels	Code Borden (site archéo)	Phases d'occupation	Municipalité	PIIA	Statut fédéral	Statut provincial	Statut municipal
Noyau institutionnel de Rivière-Ouelle	CiEm-1	2- Premières concessions : 1653-1790 3- Colonisation du territoire : 1790-1830 4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	Rivière-Ouelle				
	CiEm-1	2- Premières concessions : 1653-1790 3- Colonisation du territoire : 1790-1830 4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	Rivière Ouelle				
Église de Saint-André		3- Colonisation du territoire : 1790-1830	St-André		X	X	
Quais de Kamouraska		3- Colonisation du territoire : 1790-1830	Kamouraska				X
Moulin Paradis à Kamouraska		3- Colonisation du territoire : 1790-1830	Kamouraska				X
Noyau religieux de Kamouraska		3- Colonisation du territoire : 1790-1830 4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890 5- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	Kamouraska	X			X
Maison Casgrain-Michaud	CjE1-5	3- Colonisation du territoire : 1790-1830 4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890 5- Ouverture du plateau appalachien 1890-1940	Kamouraska				
Cap à Galant	CjE1-6	3- Colonisation du territoire : 1790-1830 4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890 5- Ouverture du plateau appalachien 1890-1940	Kamouraska				
	CjE1-7	3- Colonisation du territoire : 1790-1830 4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890 5- Ouverture du plateau appalachien 1890-1940	Kamouraska				
	CjE1-8	3- Colonisation du territoire : 1790-1830 4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	Kamouraska				
Chemin Royal	CkEk-6	3- Colonisation du territoire : 1790-1830 4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	St-André				
	CkEk-8	3- Colonisation du territoire : 1790-1830 4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	St-André				

Tableau 15 : Biens culturels par municipalités de la MRC de Kamouraska et de leurs statuts (suite)

Biens culturels	Code Borden (site archéo)	Phases d'occupation	Municipalité	PIIA	Statut fédéral	Statut provincial	Statut municipal
Ile aux Lièvres	CIEk-2	4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890 5- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	St-André				
Ile aux Lièvres	CIEk-3	4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890 5- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	St-André				
Ancien palais de justice de Kamouraska		4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	Kamouraska	X			X
Ancien presbytère de Rivière-Ouelle		4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	Rivière-Ouelle			X	
Presbytère de Kamouraska		4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	Kamouraska	X			X
Moulin Casgrain-Lévesque		4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	St-Pacôme	X			X
Maison Chapais		4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	St-Denis		X	X	
Four à chaux	CiEI-1	4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	St-Pacôme				
	CjEk-2	4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	St-Germain				
	CjEI-10	4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	Kamouraska				
Poterie des Joubert	CjEI-4	4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890 5- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	St-Denis				
Villas King et Harding à Saint-Pacôme		4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890 5- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	St-Pacôme				X
Place de l'église de Sainte-Hélène		4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890 5- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	Ste-Hélène				X
Pont du Collège		5- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	St-Onésime d'Ixworth				X
Noyaux religieux de Saint-Joseph		5- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	Saint-Joseph				X
Maison Ouellet de Sainte-Hélène		5- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	Ste-Hélène				X

Tableau 15 : Biens culturels par municipalités de la MRC de Kamouraska et de leurs statuts (suite)

Biens culturels	Code Borden (site archéo)	Phases d'occupation	Municipalité	PIIA	Statut fédéral	Statut provincial	Statut municipal
Île-du-Pot-à-l'eau-de-vie		n.d	St-André		X		
			St-Alexandre	X			
Gare de Saint-Pascal		n.d	Saint-Pascal	X	X		
Gare Sainte-Anne-de-La Pocatière		n.d	La Pocatière		X		

Tableau 16 : Synthèse des données sur les biens culturels avec statut de la MRC de Kamouraska

Biens culturels	Nombres	Phases d'occupation	Nb sites archéologiques	Thèmes/fonctions sites arch.
Statuts :				
Provincial (classement et reconnaissance)	3	3, 4	1	Domestique
Municipal (citation et constitution site du pat)	14	1, 2, 3,4,5	0	
Fédéral	5	3,4,5	0	
PIIA (municipal)	6		0	

5.3 Données sur les biens culturels avec statut de la MRC de Rimouski-Neigette

La MRC de Rimouski-Neigette possède 27 biens culturels protégés. De ce nombre, deux sites archéologiques sont inclus dans un lieu protégé soit la Maison Lamontagne et le Phare de Pointe-au-Père à Rimouski. Quatre municipalités de la MRC de Rimouki-Neigette ont utilisé leur pouvoir de citation sur 9 biens culturels et constitués 3 sites du patrimoine. La ville de Rimouski possède un PIIA. Enfin la MRC possède 4 biens classés par le gouvernement provincial.

Tableau 17 : Biens culturels par municipalités de la MRC de Rimouski-Neigette et de leurs statuts

Biens culturels	Code Borden (site archéo)	Phases d'occupation	Municipalité	PIIA	Statut fédéral	Statut provincial	Statut municipal
Maison Lamontagne	DcEc-1	2- Premières concessions : 1653-1790 3- Colonisation du territoire : 1790-1830 4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	Rimouski			X	
Maison Roy		3- Colonisation du territoire : 1790-1830 4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	Rimouski				X
Maison Côté		3- Colonisation du territoire : 1790-1830 4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	St-Anaclet-de Lessard			X	
	DcEe-16	3- Colonisation du territoire : 1790-1830 4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	Le Bic				
Phare de Pointe-au-Père	DdEc-2	3- Colonisation du territoire : 1790-1830 4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	Rimouski		X		
Ancienne gare de Saint-Anaclet		4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890 5- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	Rimouski				X
Grange octogonale Adolphe-Gagnon		4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890 5- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	St-Fabien			X	X
Four à chaux	DbEf-6	4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890 5- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	St-Fabien				
Four à chaux de Saint-Anaclet-de-Lessard	DcEb-1	4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890 5- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	St-Anaclet-de Lessard				
Four à chaux de l'Anse-au-Sable	DcEd-8	4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	Rimouski				
Maison Pierre-Louis-Gauvreau		4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	Rimouski				X
Maison Joseph-Gauvreau		5- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	Rimouski			X	
Gare de Rimouski					X		

Tableau 17 : Biens culturels par municipalités de la MRC de Rimouski-Neigette et de leurs statuts (suite)

Biens culturels	Code Borden (site archéo)	Phases d'occupation	Municipalité	PIIA	Statut fédéral	Statut provincial	Statut municipal
Troisième site du patrimoine							X
Site de la rue Saint-Germain ouest		5- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	Rimouski	X			X
Site du secteur institutionnel au Centre-Ville		5- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	Rimouski				X
La forge Saint-Laurent		n.d	St-Anaclet-de Lessard				X
L'Église		n.d	St-Anaclet-de Lessard				X
Le Presbytère		n.d	St-Anaclet-de Lessard				X
Ancien presbytère			Esprit-Saint				X
Maison Letenare			Rimouski				X

Tableau 18 : Synthèse des données sur les biens culturels avec statut leurs statuts de la MRC de Rimouski-Neigette

Biens culturels	Nombres	Phases d'occupation	Nb sites archéologiques	Thèmes / fonctions sites arch.
Statuts :				
Provincial (classement et reconnaissance)	4	2, 3, 4	1	Domestique
Municipal (citation et constitution site du pat)	12	2, 3, 4, 5	0	
Fédéral	2		0	
PIIA (municipal)	1		0	

5.4 Données sur les biens culturels avec statut de la MRC des Basques

La MRC des Basques possède quatre biens culturels avec statut et 5 sites archéologiques de la première phase d'occupation (1534-1653). Ces sites se trouvent sur l'île aux Basques en face de Trois-Pistoles, un lieu naturel de conservation de sa faune et de sa flore, propriété de la Société Provancher d'histoire naturelle du Canada. L'île est protégée par un statut fédéral et fait partie des

limites du Parc marin Saguenay permettant ainsi une certaine protection des lieux. La présence de sites Basques de la fin du 16^e siècle sur l'île est unique dans le Bas-Saint-Laurent. L'ancienneté et la rareté de ces sites augmentent la valeur patrimoniale de ce lieu.

Tableau 19 : Biens culturels par municipalités de la MRC des Basques

Biens culturels	Code Borden (site archéo)	Phases d'occupation	Municipalité	PIIA	Statut fédéral	Statut provincial	Statut municipal
L'Île aux Basques	DaEh-4-5-7-8-9	1- Phase Exploration : 1534-1653	Trois-Pistoles		Lieu historique national		
Maison du Notaire		4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	Trois-Pistoles				X
Salle des loisirs de Sainte-Françoise		n.d	Ste-Françoise				X
Maison hantée			Notre-Dame-des Neiges				X
Manoir Rioux-Belzile			Notre-Dame des Neiges				X

Tableau 20 : Synthèse des données sur les biens culturels avec statut de la MRC des Basques

Biens culturels	Nombres	Phases d'occupation	Nb sites archéologiques	Thèmes / fonctions sites arch.
Statuts :				
Provincial (classement et reconnaissance)			0	pêche/chasse
Municipal (citation et constitution site du pat)	4	4	0	
Fédéral	5	1	5	
PIIA (municipal)			0	

5.9 Données sur les biens culturels avec statut de la MRC du Témiscouata

La MRC du Témiscouata possède 6 biens culturels protégés, un PIIA, 3 biens cités par les pouvoirs municipaux et un bien reconnu par le gouvernement provincial soit le site historique et archéologique de Fort Ingall de Cabano, comprenant deux sites archéologiques.

Tableau 21 : Biens culturels par municipalités de la MRC du Témiscouata

Biens culturels	Code Borden (site archéo)	Phases d'occupation	Municipalité	PIIA	Statut fédéral	Statut provincial	Statut municipal
Ancien chemin du Portage	CkEf-9	2- Premières concessions : 1653-1790 3- Colonisation du territoire : 1790-1830 4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890 5- Ouverture du plateau appalachien 1890-1940	Cabano				
Fort Ingall	CkEf-4	4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	Cabano			X	
Four à chaux de Cabano	CkEf-5	4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	Cabano			X	
Poste Dégelis	CjEd-2	4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	Dégelis				
Ancienne gare		n.d	Rivière-Bleue				X
Pont couvert Romain-Caron		n.d	St-Jean-de-la-Lande				X
Centre-ville de Dégelis et Domaine de la Sauvagine		n.d	Ville de Dégelis	X			
Gare de chemin de fer		n.d	Cabano				X

Tableau 22 : Synthèse des données sur les biens culturels avec statut de la MRC du Témiscouata

Biens culturels	Nombres	Phases d'occupation	Nb sites archéologiques	Thèmes / fonctions sites arch.
Statuts :				
Provincial (classement et reconnaissance)	2	4	4	2,3,4,5
Municipal (citation et constitution site du pat)	3			
Fédéral				
PIIA (municipal)	1			

5.6 Données sur les biens culturels avec statut de la MRC de La Mitis

La MRC de Mitis possède 8 biens culturels avec statut mais aucun site archéologique connu. Tous les types de statut sont représentés. La citation constitue l’outil de protection le plus employé, suivi de la constitution d’un site du patrimoine, de PIIA par les municipalités, du bien classé ou désigné selon les gouvernements.

Tableau 23 : Biens culturels par municipalités de la MRC de la Mitis

Biens culturels	Code Borden (site archéo)	Phases d’occupation	Municipalité	PIIA	Statut fédéral	Statut provincial	Statut municipal
Église de Sainte-Luce		4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890 5- Ouverture du plateau appalachien 1890-1940	Ste-Luce			X	
Site de l’Église et du cimetière de Sainte-Luce		4- Mise en valeur du territoire : 1830-1890 5- Ouverture du plateau appalachien : 1890 -1940	Ste-Luce	X			X
Grange ronde de Joachim Banville		5- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	Métis-sur-Mer				X
Gare de Rivière-Blanche		5- Ouverture du plateau appalachien 1890-1940	Mont-Joli	X		X	
Château Landry		5- Ouverture du plateau appalachien 1890-1940	Mont-Joli				X
Ancien presbytère		5- Ouverture du plateau appalachien 1890-1940	Ste-Flavie				X
Gare ferroviaire du Canadien Pacifique		n.d	Mont-Joli		X		
Lieu historique national du Canada des jardins de Mitis et villa Reford		n.d	Grand-Métis		X		

Tableau 24 : Synthèse des données sur les biens culturels avec statut de la MRC de la Mitis

Biens culturels	Nombres	Phases d'occupation	Nb sites archéologiques	Thèmes / fonctions sites arch.
Statuts :				
Provincial (classement et reconnaissance)	2	4, 5		
Municipal (citation et constitution site du pat)	4	4, 5		
Fédéral	2	n. d		
PIIA (municipal)	2	5		

5.7 Données sur les biens culturels avec statut de la MRC de la Matapédia

La MRC de Matapédia ne possède aucun site archéologique connu de la période historique. Cependant on observe sur son territoire plusieurs biens culturels ayant un statut de protection. On retrouve la majorité des biens culturels dans une aire de PIIA, suivi de la citation. Aucun bien n'est reconnu ni déclaré site du patrimoine. Un bien est classé par le gouvernement provincial et deux autres désignés par le fédéral.

Tableau 25 : Biens culturels par municipalités de la MRC de la Matapédia

Biens culturels	Code Borden (site archéo)	Phase d'occupation	Municipalité	PIIA	Statut fédéral	Statut provincial	Statut municipal
Site historique Matamajaw		- Mise en valeur du territoire : 1830-1890 - Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	Causapschal	X		X	
Tertre funéraire de John Frederick-Darwall		- Mise en valeur du territoire : 1830-1890	Lac-au-Saumon				X
Oratoire Saint-Joseph		- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	Lac-au-Saumon				X
Ancien presbytère Lac-au-Saumon		- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	Lac-au-Saumon	X			X
Noyau villageois de Lac-au-Saumon		- Ouverture du plateau appalachien : 1890-1940	Lac-au-Saumon	X			

Tableau 25 : Biens culturels par municipalités de la MRC de la Matapédia (suite)

Biens culturels	Code Borden (site archéo)	Phase d'occupation	Municipalité	PIIA	Statut fédéral	Statut provincial	Statut municipal
Maison Odilon-Vallée		n.d	Amqui	X			X
Berceau de colonisation acadienne		n.d	Lac-au-Saumon	X			
Ancienne Caserne de pompiers		n.d	Lac-au-Saumon	X			X
Mausolée curé Bouillon		n.d	Lac-au-Saumon				X
Gare d'Amqui		n.d	Amqui		X		
Gare de Sayabec		n.d	Sayabec		X		X
Noyau villageois de Sayabec		n.d	Sayabec	X			
Maison du docteur Frenette		n.d	Causapscal	X			X
Maison des Sacristains		n.d	Causapscal	X			
Place du Souvenir		n.d	Causapscal	X			
Église de Causapscal		n.d	Causapscal	X			
Noyau ville de Causapscal		n.d	Causapscal	X			
Église de Val-Brillant		n.d	Val-Brillant	X			
Monument Abbé P. Brillant		n.d	Val-Brillant	X			
Noyau villageois Val-Brillant		n.d	Val-Brillant	X			

Tableau 26 : Synthèse des données sur les biens culturels avec statut de la MRC de la Matapédia

Biens culturels	Nombres	Phases d'occupation	Nb sites archéologiques	Thèmes/fonctions sites arch.
Statuts :				
Provincial (classement et reconnaissance)	1	4, 5		
Municipal (citation et constitution site du pat)	8	4, 5		
Fédéral	2	n.d		
PIIA (municipal)	15			

5.8 Données sur les biens culturels avec statut de la MRC de Matane

La MRC ne possède aucun site archéologique connu de la période historique et il possède deux biens culturels, l'un municipal et l'autre fédéral.

Tableau 27 : Biens culturels par municipalités de la MRC de Matane

Biens culturels	Phase d'occupation	Municipalité	Statut fédéral	Statut municipal
Presbytère Saint-Jérôme-de-Matane	n.d	Matane		X
Ancien palais de justice de Matane	n.d	Matane	X	

Tableau 28 : Synthèse des données sur les biens culturels avec statut de la MRC de Matane

Biens culturels	Nombres	Phases d'occupation	Nb sites archéologiques	Thèmes/fonctions sites arch.
Statuts :				
Provincial (classement et reconnaissance)	1	n.d		
Municipal (citation et constitution site du pat)				
Fédéral	1			
PIIA (municipal)				

5.9 Bilan

La répartition par MRC des biens culturels protégés et ayant un PIIA montre que la MRC de Rivière-du-Loup possède le plus de biens culturels. Suivent les MRC de la Matapédia, Kamouraska, Rimouski-Neigette, Mitis, Témiscouata, Les Basques et Matane. On remarque sur l'ensemble des biens culturels que les municipalités ont eu recours à leurs droits de citation dans

une proportion de (42%), suivi de l'utilisation d'un PIIA (26%), ce qui démontre une prise en charge des municipalités de la gestion de leurs ressources patrimoniales. Les statuts provinciaux représentent 17% tandis que les statuts fédéraux représentent 15% de l'ensemble des biens culturels du territoire du Bas-Saint-Laurent.

Sur l'ensemble des 49 sites archéologiques recensés, 13 d'entre eux sont associés à un bien culturel. Cependant sur l'ensemble des biens culturels, ils représentent à peine 11%. Plusieurs de ces sites sont associés aux phases d'occupation les plus anciennes du territoire et sont concentrés dans la MRC de Rivière-du-Loup, Kamouraska et Rimouski. Pour les territoires de Rivière-du-Loup, trois sites localisés sur l'Île Verte font partie d'une zone d'un PIIA. Le Berceau du Kamouraska, site du patrimoine et site archéologique fait référence au noyau initial de ce village. Cinq sites de la première phase d'occupation associés à des sites basques sont localisés sur l'île aux Basques, désignée comme lieu historique national par le gouvernement fédéral. Au Témiscouata, le fort Ingall de Cabano a été reconnu par le gouvernement provincial, ce qui lui assure une mesure de protection conformément à la loi sur les Biens culturels. Enfin pour le territoire de Rimouski-Neigette, le site archéologique de la Maison Lamontagne possède un statut de classement par le gouvernement provincial tandis que celui du Phare de Pointe-au-Père, un statut par le gouvernement fédéral.

Tableau 29 : Répartition par MRC des biens culturels protégés et PIIA

Statuts*	Rivière-du-Loup	Kamouraska	Témiscouata	Rimouski-Neigette	Basques	Matane	Mitis	Matapédia	Total	%
Statut fédéral	6	5		2-	1	1	2	2	19	15%
Statut provincial	8	3	2	4			2	1	20	17%
Statut municipal	7	11	3	12	4	1	4	8	50	42%
PIIA	7	5	1	1			2	15	31	26 %
Total	28	24	6	19	5	2	10	26	120	100 %

*Certains biens culturels peuvent avoir plusieurs statuts

6.0 LES SECTEURS D'INTÉRÊT ARCHÉOLOGIQUE

Dans le premier chapitre, nous avons déterminé les grandes phases d'occupation du territoire, puis l'état actuel des connaissances du patrimoine archéologique, en prenant en compte leurs phases d'occupation et leurs fonctions et thèmes. Puis nous avons pris connaissance des autres biens culturels et regardé leurs statuts légaux. Ce portrait permet de faire le point sur l'état de la situation des ressources patrimoniales du territoire mais surtout de faire des liens entre les biens culturels et les possibilités d'intégration de ces ressources dans la gestion des ressources patrimoniales.

L'exercice général a été effectué sur l'ensemble des MRC du Bas-Saint-Laurent. Cependant nous avons effectué une analyse plus détaillée pour la MRC du Kamouraska en présentant les secteurs d'intérêt archéologique par municipalités. Nous avons réalisé un modèle de cartographie qui pourra être appliqué aux autres MRC. On retrouvera sur la cartographie du Kamouraska les données suivantes : les phases d'occupation du territoire, les sites archéologiques connus, les biens culturels et leur statut et une série de plans par municipalité intégrant les sites archéologiques connus, les biens culturels et leur statut, les aires patrimoniales du schéma d'aménagement (PSAR-2), les PIIA et les secteurs d'intérêt archéologique.

6.1 Les secteurs d'intérêt archéologique pour la MRC de Kamouraska

La MRC de Kamouraska a fait l'objet d'un traitement particulier pour l'application de notre méthodologie et de la représentation cartographique de notre analyse. Ce support cartographique devrait être applicable à toutes les MRC du Bas-Saint-Laurent prenant en compte les biens culturels incluant les sites archéologiques, leurs statuts ainsi que les règlements municipaux tels que les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Cette lecture cartographique constitue un outil de base pour les municipalités et les gestionnaires du territoire concernant leur patrimoine. Elle est constituée d'une carte synthèse des phases d'occupation du territoire, des sites archéologiques connus, des biens culturels et de leur statut (plan 1). Des cartes par municipalités sur orthophotographies identifient les secteurs d'intérêt archéologique intégrant les sites archéologiques connus, les biens culturels et leur statut avec les périmètres des PIIA (cartes 2 à 20).

Si certaines données cartographiques des aires patrimoniales ont pu être consultées dans le second schéma d'aménagement, le premier schéma d'aménagement révisé (2000) de la MRC du Kamouraska reste le document officiel de référence sur les orientations en matière d'aménagement de ce territoire. Concernant le patrimoine culturel, le schéma définit les objectifs suivants :

1. Susciter la protection, la prise en charge et la valorisation du patrimoine bâti, dans le respect du caractère propre et distinctif de chacun des milieux;
2. Structurer davantage les ressources patrimoniales en économie touristique intégrée et durable en favorisant notamment une mise en valeur accrue des avantages différentiels;
3. Favoriser l'émergence d'un climat socio-politique et économique facilitant et mobilisant, porteur de projets culturels touristiques structurants.

D'ores et déjà l'orientation en matière de patrimoine est axée sur le patrimoine architectural. La stratégie de mise en oeuvre spécifie des actions concrètes par exemple sur la reconnaissance des sites ou immeubles, par une réglementation, des programmes de revitalisation, de la sensibilisation et par l'interprétation du rôle historique et culturel d'un lieu. La MRC s'est dotée d'une politique culturelle avec une orientation claire relative au patrimoine et d'un plan d'action (Politique culturelle, MRC du Kamouraska, 2004). Le patrimoine est considéré comme une assise importante de la culture au Kamouraska et il est identifié comme un enjeu de développement. On identifie le patrimoine naturel, paysager et bâti comme étant des secteurs valorisés. On constate que la mise en place d'outils d'intervention, de réalisations d'inventaires ont amorcé la prise en charge du milieu de son patrimoine. La politique culturelle définit les enjeux et défis, les orientations prioritaires de travail et les objectifs à atteindre. L'enjeu sur le positionnement de la culture dans les enjeux de planification et de développement du territoire et la reconnaissance de son apport à la vie sociale et économique du Kamouraska définit pour le patrimoine : « Reconnaître et valoriser les richesses patrimoniales de notre territoire ». Les objectifs à atteindre est d'harmoniser et accentuer les interventions de protection et de mise en valeur du patrimoine bâti, paysager, muséal, archivistique et religieux. Le patrimoine archéologique n'est pas identifié comme tel comme ressource patrimoniale ou secteur d'intervention.

Nous présentons ici les secteurs d'intérêts archéologiques par municipalités de la MRC du Kamouraska et leurs principales caractéristiques :

La Pocatière (plan 6) : Trois secteurs d'intérêt archéologique à signaler

Rappelons que le territoire de la seigneurie de La Pocatière, concédée en 1612, est situé entre les limites des seigneuries des Aulnaies et Rivière-Ouelle. En 1715, le front de la seigneurie est occupé par près de vingt-cinq concessionnaires mettant en valeur leurs terres avec maisons et bâtiments de ferme. La seigneurie compte déjà un moulin à farine et une église qui sera déplacé à la fin du 18^e siècle au centre de la seigneurie, à la jonction du chemin vers le second rang.

Le littoral de la municipalité de La Pocatière constitue un secteur d'intérêt archéologique. Ce littoral englobe à la fois la plaine et la route 132 (ancien chemin du roi). Il se caractérise par une grande anse ouverte sur le fleuve avec les traces d'un quai et d'une première terrasse qui surplombe la plaine basse et fertile. Ce secteur se caractérise d'abord par l'exploration du territoire, l'exploitation des ressources halieutiques, les premières concessions, la colonisation du territoire, mais aussi sa mise en valeur par la configuration du paysage agraire. On pense ici à la présence des aboiteaux le long du littoral réalisés en 1860 qui témoignent de la conquête du fleuve pour augmenter les terres cultivables.

Le deuxième secteur d'intérêt archéologique comprend la montagne du Collège et le noyau institutionnel de La Pocatière. La ville se développe autour de la montagne puis autour des bâtiments institutionnels. La Pocatière a acquis une notoriété régionale à partir du milieu du 19^e siècle avec la présence du Collège Saint-Anne (1827) et l'École d'agriculture (1859). Le secteur de la montagne du Collège et du noyau institutionnel est identifié comme aire patrimoniale au PSAR-2 de la MRC.

Le troisième secteur est situé à l'emplacement de la gare de Saint-Anne de La Pocatière. Cette gare a été désignée par le gouvernement fédéral et constitue un témoin historique du réseau ferroviaire de la région. Le périmètre autour de cette gare est un secteur d'intérêt.

Rivière Ouelle (plans 4, 5) : Trois secteurs d'intérêt archéologique à signaler

Tout le littoral de Rivière Ouelle est identifié comme secteur d'intérêt archéologique. Il est parsemé d'anses et de pointes accessibles et favorables à l'occupation. La rivière Ouelle et son embouchure large a attiré les explorateurs, les colons mais probablement les Amérindiens. Les premières concessions de la seigneurie de la Bouteillerie ou Rivière Ouelle en 1674 étaient situées sur la pointe de la rivière Ouelle entre les rives et la rivière ou le long de celle-ci. Ainsi le secteur du quai, la pointe de Rivière Ouelle, le chemin de la pointe, la pointe aux Orignaux, le chemin de la grève et l'embouchure de la rivière ont été identifiés comme secteurs d'intérêts archéologiques tant pour les thèmes de l'exploration, de l'exploitation des ressources halieutiques (la pêche aux bélugas au 18^e siècle) et des débuts de la colonisation du territoire. La pointe aux Orignaux est identifiée au schéma d'aménagement de la MRC comme site d'intérêt historique et culturel.

Le second secteur couvre le chemin de la petite anse pour la présence possible d'anciens établissements agricoles. Le troisième secteur longe la route 132 (le chemin du Roi), axe de communication ouvert en 1714. Un secteur identifié « hameau des Côteaux » est désigné comme aire patrimoniale au schéma d'aménagement étant donné la présence de plusieurs bâtiments patrimoniaux dont la maison Chapais (fils). À l'intérieur du village, le noyau villageois est inclut dans un secteur d'intérêt archéologique, il englobe aussi le rang de l'Éventail. Les études de potentiel archéologique réalisées dans le cadre de travaux d'assainissement des eaux et la présence de deux sites archéologiques appuient ce choix. D'ailleurs le cœur du village est identifié comme aire patrimoniale au schéma d'aménagement comprenant les sites du manoir Casgrain et de l'ancien presbytère. Les sites archéologiques CiEm-1 et 2 font partie de cette aire identifiée. En effet ils contiennent un site domestique du 18^e siècle ainsi que les vestiges de la première église de 1694, celle de 1877, du cimetière et des presbytères de 1726 et 1771.

Saint-Denis (plan 3) : Deux secteurs d'intérêt archéologique à signaler

Tout comme Rivière Ouelle et La Pocatière, le littoral de Saint-Denis a été identifié comme secteur d'intérêt archéologique soit le chemin de la grève est et ouest et une partie de la baie de Kamouraska. Rappelons que les terres de ce territoire sont concédées à partir de 1672. Le village de part et d'autre de la route 132 (chemin du Roi) est un autre secteur d'intérêt. Le noyau villageois

avec la maison Chapais et l'église est constitué en aire du patrimoine dans le schéma d'aménagement de la MRC. Un site archéologique celui de la poterie Joubert (CjEl-4) est situé à l'intérieur du secteur d'intérêt archéologique à l'extrémité est du village.

Kamouraska (plans 2,13) : Quatre secteurs d'intérêt archéologique à signaler

Toutes les îles du Kamouraska font partie d'un secteur d'intérêt archéologique pour les périodes d'occupation les plus anciennes. Des sites archéologiques préhistoriques ont d'ailleurs été recensés. Une large bande du littoral, incluant la route 132 (chemin du Roi) jusqu'à la hauteur du rang du Cap constitue un autre secteur d'intérêt archéologique. Le littoral a fait aussi l'objet de transformation par la construction d'aboiteaux pour conquérir de nouvelles terres pour l'agriculture un thème exclusif au Kamouraska.

Rappelons que la seigneurie de Kamouraska est concédée en 1674. Le littoral du fleuve est sinueux avec plusieurs anses et îlots rocheux et prairies de grèves qui offrent un environnement propice à l'établissement humain et à l'exploitation des ressources halieutiques tels que la chasse aux bélugas et la pêche à l'anguille. Le village initial de Kamouraska était situé au Berceau du Kamouraska désigné site du patrimoine. Il est aussi un site archéologique (CjEk-1). Dès le 18^e siècle on construit le village à l'ouest du «Berceau» délaissant le noyau initial. Plusieurs sites archéologiques se retrouvent dans ce secteur faisant référence à la colonisation du territoire et à sa mise en valeur par des occupations domestiques à caractère agricole. Le noyau villageois fait donc partie d'un secteur d'intérêt de part l'ancienneté de son occupation mais aussi de thèmes comme la colonisation mais aussi le développement de la villégiature au 19^e siècle. L'intérêt est aussi augmenté par la présence d'éléments et sites patrimoniaux identifiés au schéma d'aménagement : le noyau religieux, les quais, l'ancien palais de Justice, le manoir Tâché et la maison Langlais. Faisant partie d'une aire patrimoniale identifiée dans le PSAR-2, Kamouraska s'est doté aussi d'un PIIA correspondant à peu près aux limites de l'aire patrimoniale du schéma lui permettant d'assurer une conservation de son patrimoine bâti.

Un autre secteur d'intérêt est celui du rang des Côtes, délimité à l'ouest par le moulin Paradis désigné site du patrimoine. L'intérêt de ce secteur réside par la présence du moulin mais aussi par les établissements agricoles situés de part et d'autres du rang. Le chemin du petit-village

peut aussi contenir des vestiges associés à des établissements agricoles anciens. D'autres secteurs soit le troisième rang constitue un autre endroit intéressant puisqu'il a été colonisé à la fin du 18^e siècle.

Saint-Germain (plans 13,17): Trois secteurs d'intérêt archéologique à signaler

Le littoral et les îlots sont des secteurs d'intérêts archéologiques pour les mêmes raisons que les municipalités bordant le fleuve. L'environnement est donc propice à l'établissement humain. Le secteur identifié pour la municipalité de Saint-Germain est donc une bande longeant le littoral jusqu'au rang Mississipi.

Rappelons que le site de la Seigneurie de L'Islet-du-Portage et du Verbois, cité site du patrimoine par la municipalité est aussi identifié comme aire du site du patrimoine au schéma d'aménagement. Il est d'un grand intérêt patrimonial. Ce site couvre à la fois l'emplacement du manoir Bécard de Granville (1725), d'un ancien manoir Campbell-Rankin (1835), et du site d'un ancien chantier naval (Pointe-Sèche, 1850). Cet espace est d'un grand intérêt archéologique. Plusieurs sites archéologiques de la fin du 18^e siècle ont été recensés dans le secteur associés à une occupation domestique de type agricole (CjEk-2 et 3). Le noyau villageois de Saint-Germain est un autre secteur d'intérêt archéologique avec le rang Mississipi ainsi que le rang des Côtes pour les débuts de l'implantation du village ainsi que pour des anciens établissements agricoles.

Saint-André (plans 18,19,20) : Cinq secteurs d'intérêt archéologique à signaler

L'île aux Lièvres et l'île du Pot à l'Eau de Vie font partie de la municipalité de Saint-André. Ces îles ont été identifiées comme secteurs d'intérêts archéologiques. Plusieurs sites archéologiques connus ont été recensés tant pour les périodes historiques que préhistoriques. Le phare du Pot à l'Eau de Vie a été désigné par le gouvernement fédéral et identifié comme site d'intérêt au schéma d'aménagement de la MRC. Le littoral de Saint-André avec ses îles constitue un environnement propice à l'établissement humain pour les premières phases d'occupation historiques et ce jusqu'au rang Mississipi. Plusieurs sites archéologiques ont été recensés tant pour les périodes historiques que préhistoriques.

Le village de Saint-André a fait l'objet d'une étude de potentiel archéologique dans le cadre de travaux d'assainissement des eaux. Le noyau villageois avec son église et son presbytère est un site d'un grand intérêt patrimonial. Le noyau villageois est constitué en site du patrimoine, l'église classée, le tout faisant partie d'une aire patrimoniale au schéma d'aménagement. Un autre secteur d'intérêt archéologique se trouve autour du site archéologique CkEk-8 pour la possibilité de retrouver d'autres vestiges d'une occupation domestique de la période de la fin des 18^e et 19^e siècles. Le 2^e rang au sud de l'autoroute 20 pourrait contenir d'anciennes fermes de la même période.

Le secteur à l'est du village de Saint-André d'un grand intérêt puisque plusieurs sites archéologiques ont été retrouvés près de la rivière des Caps. Plusieurs sites préhistoriques ont été recensés. Ce secteur a aussi fait l'objet d'une tentative de peuplement à l'époque historique. Des vestiges de l'ancien chemin du Roi et des traces d'anciennes maisons longent le littoral. D'ailleurs un site archéologique (CkEk-6) témoigne de ce lieu abandonné lors de la construction de la nouvelle route en haut du cap.

Saint-Onésime d'Ixworth (plan 7): Un secteur d'intérêt archéologique à signaler

Le secteur d'intérêt archéologique a été identifié pour le cœur villageois associé à la phase 4 soit la Mise en valeur du territoire (1830-1890). De même le Pont-du-Collège est un bien culturel cité mais aussi inscrit au schéma d'aménagement de la MRC. Ce secteur montre un intérêt certain quant aux possibilités de retrouver des traces d'occupation autour de ce lieu.

Saint-Pacôme (plan 8) : Un secteur d'intérêt archéologique à signaler

Le village de Saint-Pacôme situé au sud de Rivière Ouelle est associé d'abord à la phase 3 soit la Colonisation du territoire puis à sa mise en valeur (1830-1890). Plusieurs secteurs d'intérêts archéologiques ont été identifiés dans ce village : La rue de la Pruchière avec les vestiges d'un four à chaux recensé comme site archéologique (CiEl-1), le noyau villageois avec le secteur du moulin Casgrain-Lévesque ayant un statut de citation et la Côte des Chats. Un autre secteur d'intérêt est celui du domaine de la villa King et Harding identifié au schéma d'aménagement comme aire du

patrimoine. De plus Saint-Pacôme s'est doté d'un PIIA pour la gestion de leur patrimoine bâti très présent dans le paysage.

Saint-Gabriel-Lalemant (plan 9) : Un secteur d'intérêt archéologique à signaler

Le village de Saint-Gabriel-Lalemant est situé dans le plateau appalachien derrière Saint-Pacôme. Il est associé à la phase 4 (Mise en valeur du territoire 1830-1890) et la phase 5 (Ouverture du plateau appalachien 1890-1940). Le noyau villageois constitue un secteur d'intérêt archéologique.

Saint-Philippe-de-Néri (plan 10) : Un secteur d'intérêt archéologique à signaler

Le village de Saint-Philippe-Néri est associé à la phase 3 (Colonisation du territoire 1790-1830) et la phase 4 (Mise en valeur du territoire 1830-1890). Le village est situé en bordure de l'autoroute 20 qui l'a amputé lors de sa construction et en contrebas du plateau appalachien et du village de Mont-Carmel. Le noyau villageois est un secteur d'intérêt archéologique.

Mont-Carmel (plan 10) : Un secteur d'intérêt archéologique à signaler

Tout juste au sud de Saint-Philippe-de-Néri, le village de Mont-Carmel est à l'intérieur des terres dans le plateau appalachien. Il est associé aux deux dernières périodes d'occupation du territoire soit les phases 4 (Mise en valeur du territoire 1830-1930) et 5 (Ouverture du plateau appalachien 1890-1940). Le noyau villageois a été désigné comme un secteur d'intérêt archéologique.

Saint-Pascal (plan 11) : Un secteur d'intérêt archéologique à signaler

La ville de Saint-Pascal seconde ville de la MRC est associée à la phase 3 (Colonisation du territoire 1790-1830) et la phase 4 (Mise en valeur du territoire 1830-1890). Le secteur d'intérêt archéologique englobe le noyau villageois, l'aire patrimoniale identifiée au PSAR-2 de la MRC, la zone du PIIA jusqu'au nord au moulin Lajoie. De même la gare de Saint-Pascal bien culturel désigné par le fédéral est incluse dans le secteur d'intérêt. Le tracé du chemin de fer constitue la

limite sud. Les fonctions reliées au caractère domestique et industriel se retrouvent dans ce secteur d'intérêt archéologique.

Saint-Bruno-de-Kamouraska (plan 12) : Un secteur d'intérêt archéologique à signaler

Le village de Saint-Bruno-de-Kamouraska est situé à l'intérieur des terres entre Mont-Carmel et Saint-Pascal. La phase 5 (Ouverture du plateau appalachien 1890-1940) caractérise l'occupation des lieux axée principalement sur l'exploitation forestière. Le noyau villageois constitue un secteur d'intérêt archéologique.

Sainte-Hélène (plan 14) : Deux secteurs d'intérêt archéologique à signaler

Le village de Sainte-Hélène est situé entre Saint-Pascal et Saint-Joseph-de-Kamouraska. Les phases 4 (Mise en valeur du territoire 1830-1890) et 5 (Ouverture du plateau appalachien 1890-1940) caractérisent ce village. Un premier secteur d'intérêt archéologique délimite le noyau villageois avec la Place de l'église, le second entoure la maison Ouellet, bien culturel cité par la municipalité, et localisé sur le troisième rang.

Saint-Joseph-de-Kamouraska (plan 15) : Un secteur d'intérêt archéologique à signaler

Le village de Saint-Joseph-de-Kamouraska est situé entre Sainte-Hélène et Saint-Alexandre. L'ouverture du plateau appalachien 1890-1940 (phase 5) caractérise ce milieu occupé principalement pour l'exploitation des ressources forestières. Son noyau villageois constitue un secteur d'intérêt archéologique.

Saint-Alexandre-de-Kamouraska (plan 16) : Quatre secteurs d'intérêt archéologique à signaler

Municipalité située le plus à l'est du territoire, Saint-Alexandre-de-Kamouraska regroupe deux phases d'occupation soit la phase 3 Colonisation du territoire (1790-1830) et la phase 4 Mise en valeur du territoire (1830-1940). Nous avons délimité plusieurs secteurs d'intérêt archéologique: une aire délimitée au nord par le pont du moulin à farine longeant la route 289 jusqu'au Verbois couvrant l'aire patrimoniale désignée au PSAR-2 incluant le noyau villageois, l'aire du PIIA et le

rang Saint-Edouard est, avec la présence de l'ancien moulin à farine. Le second secteur couvre le rang Saint-Stanislas, le troisième secteur, le rang Saint-Clovis et le quatrième celui du Verbois. Ces rangs se caractérisent par des occupations reliées à des anciens établissements agricoles.

6.1.1. Bilan

Les secteurs d'intérêt archéologique de la MRC du Kamouraska ont été délimités en fonction de cinq paramètres (les phases d'occupation du territoire, les sites archéologiques connus, les biens culturels et leur statut, les aires patrimoniales, les sites d'intérêt historique et culturel (PSAR-2) et les études de potentiel archéologique. La superposition des données sur support cartographique ont permis de délimiter trente-quatre secteurs d'intérêt archéologique qui prennent en compte tous ces paramètres.

Seize municipalités de la MRC de Kamouraska possèdent plusieurs secteurs d'intérêts archéologiques que nous avons cartographiés. Cet exercice a permis de constater que l'intégration des aires patrimoniales du PSAR-2 et des PIIA dans la limite des secteurs archéologiques était généralisée. De même les secteurs d'intérêts archéologiques sont plus étendus que les limites des aires patrimoniales et des PIIA orientés davantage sur le patrimoine bâti. En effet les premiers établissements, soit les phases les plus anciennes du peuplement à l'époque historique, montrent dans plusieurs cas un déplacement des cœurs villageois et une occupation plus étendue que les limites des cœurs villageois actuels. Ceci s'explique en partie par le découpage des premières concessions le long du littoral. Les cœurs villageois de chacune des municipalités sont inclus dans les secteurs d'intérêts archéologiques étant donné leur valeur historique.

L'exercice de la délimitation des secteurs d'intérêts archéologiques de la MRC du Kamouraska montre que la méthodologie appliquée fonctionne. Le modèle cartographique par municipalités permet de visualiser les secteurs d'intérêts archéologiques. L'exercice présenté pourrait donc être applicable aux autres MRC du Bas-Saint-Laurent.

Tableau 30 : Secteurs d'intérêts archéologiques pour la MRC de Kamouraska

Municipalités	Secteurs d'intérêt archéologique	Phases d'occupation	Fonctions	Plans
La Pocatière	Littoral	1, 2, 3, 4	Chasse/pêche, maritime, domestique, industriel	6
	Montagne du Collège/noyau institutionnel	3, 4	Domestique, industriel	6
Sainte-Anne-de-La-Pocatière	Gare	3, 4	Industriel	6
Rivière Ouelle	Littoral	1, 2, 3, 4	Chasse/pêche, maritime, domestique, industriel	4, 5
	Chemin petite anse	2, 3, 4	Chasse/pêche, domestique, industriel	4
	Route 132	2, 3, 4	Domestique, industriel	4, 5
Saint-Denis	Littoral	1, 2, 3, 4	Chasse/pêche, maritime, domestique, industriel	3
	Route 132	2, 3, 4	Domestique, industriel	3
Kamouraska	Iles-littoral	1, 2, 3, 4	Chasse/pêche, maritime, domestique, industriel	2
	Route 132	2, 3, 4	Domestique, industriel	2
	Rang des Côtes	2, 3, 4	Domestique, industriel	2
	Chemin du Petit village	2, 3, 4	Domestique, industriel	2
Saint-Germain	Iles-littoral	1, 2, 3, 4	Chasse/pêche, maritime, domestique, industriel	13
	Noyau villageois/rang Mississippi	2, 3, 4	Domestique, industriel	13,17
	Rang des Côtes	2, 3, 4	Domestique, industriel	13
Saint-André	Iles-littoral	1, 2, 3, 4	Chasse/pêche, maritime, domestique, industriel	18
	Noyau villageois	2, 3, 4	Chasse/pêche, maritime, domestique, industriel	18
	CkEk-8	3, 4	Domestique	18
	2ième rang	3, 4	Domestique	18, 19
	Rivière des Caps	1, 2, 3	Chasse/pêche, maritime, domestique	19
Saint-Onésime d'Ixworth	Noyau villageois	4	Domestique, industriel	7
	Pont du Collège	4, 5	Domestique, industriel	7
Saint-Pacôme	Noyau villageois	3, 4	Domestique, industriel	8
	Rue de la Pruchière	4	Industriel	8
	Villas King et Harding	4	Domestique	8
Saint-Gabriel-Lalemant	Noyau villageois	4; 5	Domestique, industriel	9
Saint-Philippe-de-Néri	Noyau villageois	3; 4	Domestique, industriel	10
Mont-Carmel	Noyau villageois	4; 5	Domestique, industriel	10
Saint-Pascal	Noyau villageois	3; 4	Domestique, industriel	11
Saint-Bruno-de-Kamouraska	Noyau villageois	5	Domestique, industriel	12
Sainte-Hélène	Noyau villageois	4; 5	Domestique, industriel	14
	Maison Ouellet	4	Domestique	14

Tableau 30 : Secteurs d'intérêts archéologiques pour la MRC de Kamouraska (suite)

Municipalités	Secteurs d'intérêt archéologique	Phases d'occupation	Fonctions	Plans
Saint-Joseph-de-Kamouraska	Noyau villageois	5	Domestique, industriel	15
Saint-Alexandre-de-Kamouraska	Noyau villageois	3; 4	Domestique, industriel	16
	Rang Saint-Édouard	3; 4	Domestique, industriel	16
	Rang Saint-Stanislas	3	Domestique, industriel	16
	Rang Saint-Clovis	3; 4	Domestique, industriel	16
	Verbois	4	Domestique, industriel	16

6.2 Les orientations de la délimitation des zones d'intérêt archéologique des autres MRC

Puisque le projet-pilote voulait tester une application méthodologique sur une MRC soit celle du Kamouraska, les autres MRC du Bas-Saint-Laurent ont été traitées de façon générale. On parle ici d'orientations pour identifier les zones d'intérêt archéologique des autres MRC. Nous présentons ici un premier portrait des zones d'intérêt archéologique permettant d'entrevoir tout le potentiel de développement d'un outil de gestion des ressources archéologiques de ces territoires.

MRC de Matane

La MRC de Matane est un territoire peu connu d'un point de vue de l'archéologie historique. Aucun site archéologique euroquébécois répertorié et un seul bien culturel cité. Plusieurs études de potentiel archéologique ont été faites sur le territoire prenant en compte davantage le potentiel archéologique de l'occupation amérindienne. De plus des inventaires archéologiques ont été effectués pour la plupart dans le cadre de la réfection du réseau routier. Ces études ont été faites dans des contextes particuliers et bien définis réalisées pour la plupart dans le cadre d'étude d'impact sur l'environnement.

Les zones d'intérêts archéologiques se trouvent davantage sur le littoral pour les phases d'occupation ancienne. La richesse des eaux côtières et la présence de la rivière Matane a permis une implantation euroquébécoise ancienne. Rappelons que Matane a été un pôle important pour le début de la colonisation, le commerce de la traite des fourrures et les contacts avec les Amérindiens. La rivière Matane constitue un axe de pénétration à l'intérieur des terres et de communication majeure. Elle constitue certainement une zone d'intérêt pour l'occupation du

territoire à l'intérieur des terres et pour l'exploitation des ressources comme celle de la pêche et l'exploitation forestière. Les orientations pour la délimitation des secteurs d'intérêts archéologiques se tournent davantage dans les secteurs de Matane, de la rivière Matane, le littoral, les villages côtiers et les noyaux villageois. Tradition maritime, axe fleuve-rivière constitue un pôle majeur du patrimoine culturel tel que reconnu dans la politique culturelle de la Ville de Matane (1997). Le développement du patrimoine fluvial est aussi mentionné dans le cadre du schéma d'aménagement révisé (2001). Chose certaine, tout est à connaître du potentiel archéologique euroquébécois dans la MRC de Matane et le travail de la délimitation des secteurs d'intérêt par municipalité resterait à faire.

Tableau 31 : Orientations sur la délimitation des zones d'intérêt archéologique de la MRC de Matane

Phases d'occupation	Fonctions	Zones d'intérêt archéologique
1- Exploratoire 1534-1653	Maritime-Chasse/pêche	Matane, rivière Matane, littoral
2- Premières concessions (1653-1790)	Maritime-Chasse/pêche, domestique	Matane, rivière Matane, littoral
3- Colonisation du territoire (1790-1830)	Maritime, chasse/pêche, domestique, industriel	Matane, rivière Matane, littoral
4- Mise en valeur du territoire (1830-1890)	Maritime, chasse/pêche, domestique, industriel	Matane, rivière Matane, littoral, intérieur des terres
5- Ouverture du plateau appalachien (1890-1940)	Chasse/pêche, domestique, industriel	Intérieur des terres
		Noyau Matane et noyau villageois

MRC de La Mitis

Comme la MRC de Matane, celle de La Mitis ne possède aucun site archéologique euroquébécois connu sauf celui relié à l'épave de l'Empress of Ireland, bien culturel classé par le gouvernement du Québec. Dix autres biens culturels ont été répertoriés dont certains ayant un statut ou assujetti à une réglementation municipale (tab.11). Une étude de potentiel et un inventaire archéologique a été réalisée pour la rivière Mitis dans le cadre du développement hydro-électrique de la rivière.

Les secteurs d'intérêts archéologiques pour les périodes anciennes se trouveraient à l'embouchure et le long de la rivière Mitis. Cette rivière constitue un axe de communication pour

les populations amérindiennes tant à l'époque historique que préhistorique. Son embouchure a donc été fréquentée par différentes populations amérindiennes. De même les explorateurs européens et les premiers colons ont sûrement exploité les richesses halieutiques du fleuve et de la rivière. L'occupation euroquébécoise du territoire a véritablement commencé dans le premier quart du 19^e siècle (Sainte-Luce 1829, Sainte-Flavie 1835). Les premiers noyaux villageois le long du littoral avec la construction du chemin royal en 1849-1850 entre Sainte-Luce et Matane donnent le coup d'envoi de l'occupation du territoire le long du littoral vers le troisième quart du 19^e siècle. L'expansion de l'occupation vers le 3^e rang de Mitis en 1855 avec la paroisse Saint-Octave-de-Métis assure l'occupation du territoire vers l'arrière-pays. Vers la fin du 19^e siècle, on assiste au développement de Mont-Joli et de Sainte-Luce.

La fonction maritime constitue un thème majeur pour les secteurs le long du littoral tant au niveau des ressources que des activités commerciales et industrielles. De mêmes la pêche/chasse pour la rivière Mitis constitue aussi un autre thème majeur et ce à toutes les époques. La présence d'une rivière telle que La Mitis influe aussi sur le développement de plusieurs secteurs d'activités telle que l'exploitation forestière. L'exploitation forestière influe aussi sur le développement du commerce maritime mais aussi sur l'expansion et le développement du territoire. Ainsi le littoral et les noyaux villageois constituent des lieux intéressants pouvant contenir des sites archéologiques. Un autre thème important est celui du développement des routes comme celui du chemin Kempt essentiel à l'occupation de l'arrière-pays. Il a joué un rôle important entre autre pour le développement de la vallée de la Matapédia.

Le schéma d'aménagement du second projet, la MRC de La Mitis montre une grande sensibilité envers le patrimoine comme ressource à protéger. Le lien entre patrimoine et tourisme est clairement identifié. De même le schéma d'aménagement considère que la connaissance des sites archéologiques de son territoire est sommaire et que les quelques sites répertoriés sont souvent le résultat de découvertes fortuites. On parle de la nécessité de connaître davantage les ressources archéologiques du territoire. La délimitation des secteurs d'intérêts archéologiques constituerait une étape vers la connaissance de ce patrimoine.

Tableau 32 : Orientations sur la délimitation des zones d'intérêt archéologique de la MRC de Mitis

Phases d'occupation	Fonctions	Zones d'intérêt archéologique
1- Exploratoire (1534-1653)	Maritime, chasse/pêche	Littoral, Rivière Mitis
2- Premières concessions (1653-1790)	Maritime, chasse/pêche, domestique	L'Anse-aux-Coques, pointe-aux-Bouleau (Sainte-Luce, Sainte-Flavie)
3- Colonisation du territoire (1790-1830)	Maritime, chasse/pêche, domestique, industriel	Littoral, Rivière Mitis, lac Mitis, Sainte-Luce, Sainte-Flavie (littoral)
4- Mise en valeur du territoire (1830-1890)	Maritime, chasse/pêche, domestique, industriel	Littoral, Rivière Mitis, 3e rang de Mitis
5- Ouverture du plateau appalachien (1890-1940)	Chasse/pêche, domestique, industriel	Intérieur des terres, Price, Mont-Joli, Sainte-Luce Secteur Luceville, Noyau villageois

MRC de La Matapédia

Tout comme les MRC de Matane et de La Mitis, la MRC de La Matapédia ne possède aucun site archéologique connu pour l'occupation euroquébécoise. Cependant elle possède plusieurs biens culturels ayant un statut et faisant partie d'un PIIA. Le territoire de la MRC de la Matapédia a fait l'objet de deux études de potentiel archéologique. La première concerne une étude pour la route 132 entre Sainte-Florence et Causapsal montrant que la rivière Matapédia a été utilisée par les populations amérindiennes comme axe de communication entre le fleuve et la Baie des Chaleurs. Exploitation des ressources, échanges, commerce constituent des thèmes majeurs tant durant la période préhistorique qu'historique. La colonisation du territoire plus tardive s'est effectuée par le développement du réseau routier. Le chemin Kempt servi principalement pour le transport de la poste et des voyageurs. Le chemin Matapédia succède au chemin Kempt. On aménage une route militaire qui sera terminée en 1867 en aval de Causapsal.

La seconde étude est celle reliée au poste hydro-électrique de Causapsal. On souligne la présence probable d'une chapelle érigée en 1874 au nord-ouest du lac-au-Saumon et d'un moulin en opération en 1865 à l'embouchure du ruisseau de l'Aqueduc sur la rive sud du lac-au-Saumon. La rive nord du lac-au-Saumon est un espace d'intérêt puisque la route 132 actuelle est à l'emplacement du chemin Kempt. De plus le noyau initial du peuplement de la municipalité se trouvait d'abord sur la rive nord avec entre autre un poste-relais du chemin Kempt. L'intersection

de la rivière Matapédia et la rivière Causapschal au cœur du village de Causapschal constitue un secteur d'intérêt pour l'emplacement d'un premier poste-relai en bordure du chemin Kempt. Enfin un inventaire archéologique a eu lieu sur le tracé de la ligne hydro-électrique Amqui/Causapschal. Aucun vestige ancien n'a été découvert.

Ainsi les secteurs d'intérêt archéologique pour les périodes anciennes semblent reliés davantage à la présence amérindienne. Les rives de la Matapédia ont sûrement été fréquentées par ces populations tout comme plus tard avec le peuplement de la vallée. Le mouvement de colonisation s'est davantage effectué avec le développement du réseau routier. Le chemin Kempt avec une portion de la 132 constitue un élément majeur pour la compréhension de l'implantation des premiers établissements. Les noyaux villageois, le réseau routier, la rivière et les lacs constituent des éléments importants du patrimoine matapédien.

Le schéma d'aménagement révisé de la MRC de La Matapédia décrit l'orientation et les objectifs concernant son cadre bâti et naturel. L'orientation de la politique est de confirmer le caractère propre du milieu de vie matapédien en mettant en valeur les traits distinctifs de son cadre naturel et bâti. Les sites d'intérêt patrimonial constituent des points de repère pour la compréhension de l'histoire de la région. La MRC de la Matapédia s'est donnée un cadre de gestion pour assurer la conservation et la mise en valeur de son patrimoine. Cependant le patrimoine archéologique n'est pas reconnu comme ressource patrimoniale en tant que tel alors que l'on soupçonne plusieurs secteurs d'intérêt archéologique qui restent à identifier.

Tableau 33 : Orientations sur la délimitation des zones d'intérêt archéologique de la MRC de la Matapédia

Phases d'occupation	Fonctions	Zones d'intérêt archéologique
2- Premières concessions (1653-1790)	Chasse/pêche	Rivière Matapédia, Lac Matapédia
3- Colonisation du territoire (1790-1830)	Chasse/pêche	Lac Matapédia
4- Mise en valeur du territoire (1830-1890)	Chasse/pêche, domestique, industriel, infrastructures publiques	Rivière Matapédia, Lac Matapédia, chemin Kempt, Causapschal, Assemetquagan, tracé chemin de fer Intercolonial, Sayabec, Val-Brillant, Lac-au-Saumon, Sainte-Florence Noyaux villageois et urbains

Tableau 33 : Orientations sur la délimitation des zones d'intérêt archéologique de la MRC de la Matapédia (suite)

Phases d'occupation	Fonctions	Zones d'intérêt archéologique
5- Ouverture du plateau appalachien (1890-1940)	Chasse/pêche, domestique, industriel, infrastructures publics	Chemin Matapédia, Alberville, Saint-Cléophas, Noyaux villageois Sainte-Marguerite-Marie, Sainte-Irène, Saint-Vianney, Noyaux villageois

MRC des Basques

La MRC des Basques possède plusieurs sites archéologiques connus tous localisés sur l'Ile-aux-Basques. Tous correspondent à la phase d'occupation la plus ancienne. Dans ce cas-ci nous avons identifié ces sites à la pêche à la baleine. Lieu historique national par le fédéral, pôle de découverte pour le Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, l'Ile-aux-Basques est aussi un lieu naturel de conservation de sa faune et de sa flore protégée par la Société Provancher. Ces sites constituent des références importantes sur l'occupation Basques dans le fleuve Saint-Laurent. Cependant les sites archéologiques en tant que tel n'ont aucun statut de protection alors qu'il constitue des sites uniques à cette problématique et à cette période sur l'ensemble du Bas-Saint-Laurent.

Il est évident que l'Ile-aux-Basques constitue un lieu d'intérêt archéologique et ce tant pour les périodes historiques que préhistoriques. Nous associons aussi le littoral, l'embouchure de la rivière Trois-Pistoles ainsi que les îlets dans le fleuve. Le secteur de La Pointe à Trois-Pistoles, berceau ancien de Trois-Pistoles constitue une autre zone pouvant contenir des vestiges archéologiques tout comme Notre-Dame-des-Neiges, le littoral, les îles, et le 1^{er} rang. Soulignons la présence de l'ancien chemin du Roy qui longeait le littoral avant la naissance du village de la côte. Les noyaux villageois ainsi que les 2^e et 3^e rangs montrent un intérêt certain pour le mouvement de colonisation. Les thématiques sur le développement des villages, l'exploitation des ressources et l'industrialisation sont aussi importants.

Lorsque l'on prend connaissance du premier schéma d'aménagement (PSAR-1), force est de constater que l'orientation du développement touristique constitue un aspect fort important du schéma. Ce développement touristique veut se baser sur les territoires d'intérêts du milieu. L'Ile-

aux-Basques figure comme un élément important. Il est identifié comme un pôle majeur de découverte permettant de prendre contact avec le milieu marin identifié au plan directeur du Parc Marin du Saguenay-Saint-Laurent. On mentionne qu'il faut protéger le caractère écologique de l'Île-aux-Basques sans mentionner la dimension du patrimoine archéologique.

La délimitation des secteurs d'intérêts archéologiques permettraient de mieux outiller la MRC dans la gestion de son patrimoine.

Tableau 34 : Orientations sur la délimitation des zones d'intérêt archéologique de la MRC des Basques

Phases d'occupation	Fonctions	Zones d'intérêt archéologique
1- Exploratoire (1534-1653)	Chasse/pêche	Ile aux Basques, littoral, Îlets d'Amours, rivière des Trois-Pistoles
2- Premières concessions (1653-1790)	Chasse/pêche, domestique, infrastructures publiques	Trois-Pistoles La Pointe, Notre-Dame-des-Neiges, littoral, îles Ancien chemin du Roy, 1er rang
3- Colonisation du territoire (1790-1830)	Chasse/pêche, domestique, industriel, infrastructures publiques	Ancien chemin du Roy, 2ième et 3ième rang, noyaux villageois
4- Mise en valeur du territoire (1830-1890)	Chasse/pêche, domestique, industriel	Trois-Pistoles (village de la Côte), Rivière des Trois-Pistoles, littoral Noyaux villageois
5- Ouverture du plateau appalachien (1890-1940)	Chasse/pêche, domestique, industriel	Rivière des Trois-Pistoles, Noyaux villageois

MRC de Témiscouata

Des sites archéologiques euroquébécois ont été répertoriés dans la MRC du Témiscouata particulièrement dans le secteur du lac Témiscouata. On retrouve l'Ancien chemin du Portage associé à la fonction des infrastructures publiques. Il constitue après le chemin royal la seconde voie d'importance qui relie le Bas-Canada avec les colonies anglaises des maritimes. Cet axe de communication a donc permis la colonisation de la vallée du Témiscouata et constitue un élément majeur du paysage témiscoutais. Relié à cette voie de communication, le fort Ingall à Cabano est un site à fonction militaire. Toujours à Cabano, un four à chaux fait partie de l'histoire de la construction du fort. Cette concentration de sites archéologiques à Cabano montre qu'il s'agit d'un secteur d'intérêt archéologique fort important tout comme le pourtour du lac Témiscouata.

Rappelons que le lac Témiscouata et son réseau fluvial sont aussi reconnus pour l'occupation préhistorique et historique amérindienne. La problématique de la traite et du commerce est donc bien présente et ce pour les débuts de la période historique. Le lac et ses cours d'eau constituent des voies de communication mais aussi sont étroitement reliés à l'exploitation de ses ressources pour la pêche, la chasse et plus tard l'exploitation forestière. La problématique du développement du réseau de communication et de la colonisation du territoire constitue une thématique intéressante à développer. En effet le nouveau tracé de la route du Témiscouata ou « Chemin Neuf » reprend dans certaines localités comme Cabano, Notre-Dame-du-Lac et Dégelis l'ancien tracé du Chemin du Portage. Cette problématique est aussi intéressante pour la période subséquente avec le passage de la ligne de chemin de fer du Transcontinental et la formation de plusieurs établissements étroitement reliés à l'exploitation forestière. La présence d'un autre poste militaire à Dégelis à l'embouchure de la rivière Madawasca constitue un autre secteur d'intérêt archéologique. Associé à la même période que le fort Ingall, il constitue un élément important à la compréhension de l'occupation militaire du territoire et des enjeux politiques de cette période. Ainsi la thématique de la stratégie militaire et du développement du réseau de communication constitue des éléments uniques du patrimoine témiscoutais.

Le projet de schéma d'aménagement révisé de la MRC (2001) identifie les sites d'intérêts archéologiques pour la période préhistorique à l'est du lac Témiscouata, sur les rives des lacs Squatec, Pain de Sucre, Petit Squatec, Touladi et le long des rivières qui les unissent⁷⁶. On reconnaît ce patrimoine en écartant les sites archéologiques de la période historique. D'ailleurs la politique culturelle de la MRC (2006) reconnaît le patrimoine sous toutes ses formes comme sources d'identité locale et régionale. L'identification des secteurs d'intérêts archéologiques permettrait de mieux intégrer le volet historique aux outils de gestion de la MRC.

⁷⁶ Projet de schéma d'aménagement révisé - MRC de Témiscouata, 2001 : p. 7-131.

Tableau 35 : Orientations sur la délimitation des zones d'intérêt archéologique de la MRC Témiscouata

Phases d'occupation	Fonctions	Zones d'intérêt archéologique
Premières concessions (1653-1790)	Chasse/pêche, domestique, infrastructures publiques	Cabano, Saint-Louis de Ha! Ha!, lac Témiscouata
Colonisation du territoire (1790-1830)	Chasse/pêche, domestique, industriel, infrastructures publiques	Cabano, Saint-Louis de Ha! Ha!, lac Témiscouata
Mise en valeur du territoire (1830-1890)	Chasse/pêche, domestique, industriel, Militaire, infrastructure publiques	Cabano, Saint-Louis de Ha! Ha!, Dégelis, lac Témiscouata
Ouverture du plateau appalachien (1890-1940)	Chasse/pêche, domestique, industriel, infrastructures publiques	Cabano, Saint-Louis de Ha! Ha!, lac Témiscouata Noyaux villageois

MRC de Rimouski-Neigette

La MRC de Rimouski-Neigette possède plusieurs sites archéologiques de la période historique. On retrouve plusieurs zones d'intérêt archéologique : l'environnement de la maison Lamontagne, le littoral, la rivière Rimouski, le ruisseau à Loutre et l'Anse aux Coques. D'autres secteurs s'ajoutent soit Pointe-au-Père et son littoral ainsi que le secteur de Rimouski, l'Île Sainte-Barnabé et le Bic. Ces territoires peuvent particulièrement contenir des traces anciennes reliées aux premières phases d'occupation du territoire. Aux fonctions domestiques et de chasse/pêche s'ajoutent la fonction maritime avec la présence du site du phare de Pointe-au-Père. La présence de plusieurs fours à chaux sur le territoire nous indique l'importance des activités à caractère industriel. La présence de plusieurs biens culturels dans ces territoires appuie l'intérêt patrimonial de plusieurs localités et d'un intérêt archéologique. La ville de Rimouski s'est dotée d'un PIIA dans son centre-ville (rue Saint-Germain ouest) constituée en site du patrimoine ainsi que son secteur institutionnel.

Le projet du schéma d'aménagement révisé de la MRC de Rimouski (2000) souligne plusieurs sites d'intérêts d'ordre historique, esthétique et écologique. Les grandes orientations du schéma soulignent la promotion des activités récréatives, la promotion du littoral et de l'identité maritime ainsi que le potentiel du Haut-Pays. Ainsi il est clairement dit que la MRC souhaite augmenter la protection, la mise en valeur et la reconnaissance des biens culturels, des paysages, des savoirs-faire traditionnels et des arts et de la culture sur l'ensemble du territoire. À Rimouski,

l'île Sainte-Barnabé et le secteur de l'ancien quai est désigné comme des secteurs d'intérêts pour des activités d'interprétation et de projet d'aménagement. La majorité de sites archéologiques sur le territoire de la MRC sont identifiés à la période préhistorique. On reconnaît dans le schéma la valeur des ressources archéologiques et des sites patrimoniaux. Dans ce sens on mentionne une révision au schéma afin d'élaborer une démarche d'intégration de la protection des ressources archéologiques.

La MRC de Rimouski détient plusieurs politiques culturelles. La MRC s'est dotée d'une politique culturelle en 2002. Dans les axes d'orientation pour la valorisation de la culture, on souligne dans la troisième orientation : Favoriser la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel sur l'ensemble du territoire. On reconnaît que la gestion et la mise en valeur du patrimoine constitue des éléments essentiels pour le développement local et régional. La MRC de Rimouski se voit comme acteur pour réaliser différents projets pour la connaissance de ce patrimoine et pour soutenir des actions de concertation locale et régionale pour la réalisation de projets.

Au niveau des municipalités, Saint-Anaclet-de-Lessard s'est dotée d'une politique culturelle en 2005. Pour cette municipalité, le patrimoine est relié à la question de l'identité et du sentiment d'appartenance soit de reconnaître l'importance de l'histoire locale et régionale, de reconnaître par des dispositions réglementaires soit la citation de bâtiments patrimoniaux significatifs.

Une politique culturelle de la Ville de Rimouski a été adoptée en 1996. Dans sa première orientation : Affirmer et développer l'identité culturelle, la ville entend promouvoir la préservation et la mise en valeur des richesses patrimoniales, accroître la visibilité et l'utilisation des richesses patrimoniales, assumer ses responsabilités en privilégiant une concertation et promouvoir l'amélioration des connaissances en matière de patrimoine vivant et matériel.

La présence de plusieurs sites archéologiques, de biens culturels et de sites du patrimoine montrent que la MRC de Rimouski détient un patrimoine important. La prise en compte des ressources archéologiques dans ces outils de gestion permettrait une meilleure intégration de ces ressources dans la conservation et la mise en valeur de ce patrimoine.

Tableau 36 : Orientations sur la délimitation des zones d'intérêt archéologique MRC Rimouski-Neigette

Phases d'occupation	Fonctions	Zones d'intérêt archéologique
1- Exploratoire (1534-1653) 2- Premières concessions (1653-1790)	Chasse/pêche Domestique, chasse/pêche	Ile Saint-Barnabé, Bic, îles du Bic Rimouski, rivière Rimouski, littoral, ruisseau à la loutre, Pointe-au-Père-Anse aux Coques (Sainte-Luce) Sainte-Flavie, Ile Saint-Barnabé, Bic
3- Colonisation du territoire (1790-1830)	Domestique, maritime, chasse/pêche	Rimouski, littoral, rivière Rimouski, Pointe-au-Père St-Anaclet-de-Lessard, Le Bic
4- Mise en valeur du territoire (1830-1890)	Domestique, maritime, industriel, chasse/pêche	Rimouski, littoral, rivière Rimouski, Pointe-au-Père, St-Anaclet-de-Lessard, Le Bic, St-Fabien
5- Ouverture du plateau appalachien (1890-1940)	Domestique, industriel	Rimouski, rivière Rimouski, St-Fabien Noyaux villageois

MRC de Rivière-du-Loup

Plusieurs sites archéologiques de la période historique ont été répertoriés dans la MRC de Rivière-du-Loup. Les sites des périodes les plus anciennes, sont concentrés sur l'île Verte. Ces sites sont circonscrits dans un périmètre d'un PIIA de la municipalité de Notre-Dame-de-Sept-Douleurs. L'ensemble de l'île Verte ainsi que celle de l'île aux Lièvres, L'île Rouge font parti d'une zone d'intérêt archéologique. De plus la Pointe de Rivière-du-Loup, l'embouchure de la rivière du Loup et le littoral constituent des zones propices à une occupation ancienne. Mentionnons aussi le secteur entre la rivière du Loup et les Trois-Ruisseaux (Notre-Dame-du-Portage). La présence à Rivière-du-Loup de plusieurs biens culturels et de sites ayant un statut entre autre le Domaine seigneurial Fraser montre un intérêt archéologique dans plusieurs quartiers de la ville. Ajoutons que le centre-ville possède un PIIA. Une étude de potentiel archéologique réalisée en 1982 identifie plusieurs zones à potentiel archéologique. Ajoutons plusieurs zones d'intérêt archéologique dans plusieurs municipalités: Cacouna, Saint-Hubert, Saint-Antonin, Saint-Cyprien, le village de Whitworth associés à plusieurs phases d'occupation. Fours à chaux, moulins, industrie côtoient des sites à caractère domestique, institutionnel ou maritime rendant compte d'une grande richesse patrimoniale de l'ensemble du territoire de la MRC.

Le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Rivière-du-Loup (2004) identifie les territoires d'intérêt historiques, culturels et esthétiques. Plus particulièrement la ville de Rivière-du-Loup est particulièrement ciblée, Cacouna Notre-Dame-du-Portage, L'Isle-Verte, Saint-Hubert. En regardant les orientations et les objectifs d'aménagement du schéma, la MRC a adopté les objectifs suivants : protéger les ensembles architecturaux les plus remarquables au plan historique, ainsi que les sites archéologiques; assurer la sauvegarde des lieux d'intérêt culturel les plus significatifs. On identifie les sites archéologiques connus du territoire et le potentiel archéologique reliés à l'occupation amérindienne des secteurs de la côte et des pointes de l'Isle-Verte, de l'embouchure de la rivière des Vases dans la municipalité de l'Isle-Verte ainsi que les berges de la rivière du Loup.

Malgré l'identification des ressources patrimoniales de la MRC, l'orientation du schéma d'aménagement privilégie le patrimoine bâti. Aucune disposition spécifique à l'archéologie n'est élaborée. Le schéma d'aménagement mentionne que la mise en œuvre des stratégies d'aménagement du schéma passe par l'amélioration des connaissances et la sensibilisation. Concernant les ressources archéologiques, la MRC propose des règles générales pour protéger et sauvegarder les sites archéologiques connus. Elle se réfère au cadre de la loi sur les Biens culturels particulièrement concernant les découvertes fortuites.

La Ville de Rivière-du-Loup s'est dotée d'une politique culturelle en 1996 (Ville de Rivière-du-Loup, 1996). Dans ses objectifs, au plan du patrimoine, on écrit : de protéger et mettre en valeur l'environnement culturel, notamment au plan du patrimoine bâti et des rapports entre le milieu naturel et culturel; d'assumer un rôle de chef de file dans la conservation et la mise en valeur des patrimoines naturel, architectural, artistique, archivistique, religieux, industriel; développer la conscience de la collectivité à l'égard de la conservation du patrimoine existant. Si dans son énoncé le patrimoine constitue l'un des fondements les plus significatifs de la culture, il semble que l'archéologie est absente des domaines identifiés au patrimoine. Les axes et mode d'intervention concernent la création et la recherche, la production, la diffusion, la formation et la conservation. Le patrimoine et la muséologie sont identifiés comme secteurs d'interventions cette dernière comme objet dans la conservation et la diffusion de ce patrimoine.

Une politique du patrimoine en 2002 a succédé aux fondements de la politique culturelle (Ville de Rivière-du-Loup 2002). La politique du patrimoine de la Ville de Rivière-du-Loup énonce les différentes composantes du patrimoine dans son rôle identitaire. L'archéologie est identifiée dans le patrimoine mobilier pour «les pièces archéologiques». Cette politique veut orienter ces interventions dans le cadre d'une gestion intégrée du patrimoine selon une vision plus globale. On peut constater que la dimension archéologique est quasi absente de cette politique puisqu'elle se résume à l'objet. La gestion intégrée des ressources en patrimoine discutée dans le cadre de cette politique est mitigée puisqu'elle ne tient pas compte du patrimoine archéologique dans toutes ses dimensions. La Ville de Rivière-du-Loup a reçu le statut de capitale culturelle du Canada en 2003. Plusieurs activités relatives au patrimoine ont été réalisées tant au niveau de circuits patrimoniaux, de projets de diffusion et de mise en valeur. L'intégration du secteur de l'archéologie dans toutes ses dimensions est donc souhaitable puisqu'elle bonifierait les connaissances, l'interprétation et la mise en valeur des produits culturels et touristiques.

Tableau 37 : Orientations sur la délimitation des zones d'intérêt archéologique MRC Rivière-du-Loup

Phases d'occupation	Fonctions	Zones d'intérêts archéologiques
1- Exploratoire (1534-1653)	Chasse/pêche, maritime	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, L'Isle Verte, Pointe de Rivière-du-Loup, la rivière du loup, Ile aux Lièvres, Ile rouge, littoral
2- Premières concessions (1653-1790)	Domestique, chasse/pêche, maritime	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, L'Isle Verte, Pointe de Rivière-du-Loup, Rivière-du-Loup, Ile aux Lièvres, Notre-Dame-du portage, littoral, île Rouge, la rivière du Loup (rivière des caps, Cacouna),
3- Colonisation du territoire (1790-1830)	Domestique, maritime, chasse/pêche, maritime	L'Isle Verte, Rivière-du-Loup, Ile-aux-Lièvres
4- Mise en valeur du territoire (1830-1890)	Domestique, industriel, chasse/pêche, maritime	L'Isle Verte, Cacouna, St-Hubert, Rivière-du-Loup, St-Antonin

Tableau 37 : Orientations sur la délimitation des zones d'intérêt archéologique MRC Rivière-du-Loup (suite)

Phases d'occupation	Fonctions	Zones d'intérêts archéologiques
5- Ouverture du plateau appalachien (1890-1940)	Domestique, industriel, chasse/pêche	L'Isle Verte, Rivière-du-Loup, St-Antonin, St-Épiphanie, Cacouna Saint-Cyprien, Notre-Dame-du-Portage, Saint-Hubert, noyaux villageois

6.2.1 Bilan

Les orientations de la délimitation des zones d'intérêts archéologiques par MRC ont été abordées de façon générale en prenant en compte les critères utilisés de notre méthodologie appliquée pour le territoire de la MRC du Kamouraska. En prenant en compte les sites archéologiques euroquébécois connus, les biens culturels avec statut, les études de potentiel archéologiques et les territoires d'intérêts historiques dans les schémas d'aménagement, nous avons pu montrer des orientations pour définir des secteurs ayant un intérêt archéologique à développer, à connaître ou à intégrer dans les outils de gestion existants. De même nous avons pu constater la place de l'archéologie dans les schémas d'aménagement ainsi que dans les politiques culturelles soit à l'échelle de la MRC ou des municipalités. Force est de constater que l'archéologie est un secteur sous représenté, parfois inexistant, surtout pour les sites archéologiques de la période historique. Le travail de représentation et de délimitation des secteurs d'intérêts archéologiques restent à faire permettant ainsi aux MRC d'intégrer le patrimoine archéologique dans leurs outils de gestion.

7.0 CONCLUSION

Le projet-pilote sur la conservation intégrée du patrimoine archéologique dans le territoire du Bas-Saint-Laurent repose sur la volonté d'atteindre un équilibre entre la protection du patrimoine et le développement durable. La pertinence de réaliser ce projet est justifiée puisque les outils de gestion existants ne prennent pas compte du patrimoine archéologique qui reste en marge des autres secteurs en patrimoine. Dans ce projet nous n'avons pas uniquement considéré les sites archéologiques connus mais nous avons pris en compte les biens culturels et leur statut. Nous avons expérimenté une méthodologie appliquée en fonction d'une démarche voulant intégrer toutes ces connaissances. L'application du modèle a été réalisée sur le territoire de la MRC du Kamouraska en créant un outil de gestion cartographique pour les municipalités locales et régionales et permettant d'identifier des secteurs d'intérêt archéologique.

La méthodologie développée sur le territoire du Bas-Saint-Laurent tient compte : de l'occupation humaine du territoire, de son environnement et de ses ressources permettant de caractériser l'occupation historique par cinq grandes phases d'occupation humaine soit de 1534 à 1940. À partir des banques de données archéologiques, nous avons pris connaissance des 49 sites archéologiques connus. Nous les avons classifiés selon leurs périodes historiques et leurs fonctions pour mieux qualifier ces sites, regardé leur répartition géographique pour mieux caractériser ce patrimoine archéologique. Nous avons aussi pris en compte toutes les recherches archéologiques (études de potentiel, inventaires archéologiques). Puis à partir du Répertoire du patrimoine culturel du Québec, nous avons inclus 116 biens culturels, regardé leur répartition, leurs statuts légaux ainsi que les PIIA pour mieux comprendre l'état de situation de ce patrimoine et de comprendre la place des sites archéologiques dans la gestion de ces biens culturels. Des liens se font naturellement et des thématiques ressortent sur le territoire, certaines uniques, d'autres partagées permettant ainsi de voir l'authenticité régionale et les spécificités locales. Déjà un portrait régional sur les ressources archéologiques de la période historique et des biens culturels permet de faire un état de situation.

L'analyse des données ont été transposées sur support cartographique pour la MRC du Kamouraska. Nous avons identifié et caractérisé 34 secteurs d'intérêt archéologique intégrant à la fois l'histoire, l'environnement, les sites archéologiques connus, la connaissance archéologique, les biens culturels ayant un statut, les sites du patrimoine et les PIIA. Une étroite relation entre les

secteurs d'intérêt archéologique identifiés et la présence de biens culturels, d'aires patrimoniales, de sites historiques ou patrimoniaux existent naturellement. L'exercice général a été réalisé pour les autres MRC sans toutefois délimiter les secteurs d'intérêts archéologiques mais identifiant plutôt des zones d'intérêt archéologique localisées le long du littoral et les îles, les noyaux villageois, les rivières, les lacs et le long des chemins et des rangs. Le travail de délimitation, d'identification et de caractérisation des secteurs d'intérêt archéologique reste à faire pour les autres MRC du Bas-Saint-Laurent.

Le concept de la conservation intégrée permet donc de prendre en compte toutes les connaissances actuelles du patrimoine. Il permet d'avoir un outil de gestion et de connaissance d'un territoire tant pour sa conservation que sa mise en valeur. On peut donc prendre en compte à la fois le patrimoine bâti, les sites et les aires patrimoniales et les ressources archéologiques et d'en connaître leur statut. Il constitue une lecture simple du patrimoine existant, de son statut légal mais permet aussi d'identifier des zones plus sensibles concernant le patrimoine archéologique.

Le modèle développé de la conservation intégrée est un modèle simple et efficace et applicable à l'ensemble des municipalités au Québec. Il est basé sur des banques de données gouvernementales continuellement mises à jour. Il tient compte de l'histoire de l'occupation humaine du territoire selon des phases historiques et des fonctions, des connaissances géographiques et environnementales. L'intégration de ces données et l'analyse qui en découle sont reportées sur une base cartographique permettant une gestion intégrée des ressources patrimoniales.

Grâce à cet outil de gestion cartographique les municipalités locales et régionales peuvent utiliser pleinement leur rôle dans la protection et la mise en valeur des ressources archéologiques et de développement de leur localité. Ainsi la prise en compte des ressources archéologiques et de la gestion de biens culturels dans la planification de projets d'aménagement devient plus facile. Les connaissances relatives à ce patrimoine peuvent être bonifiées au fur et à mesure de l'acquisition de nouvelles données. Une base de données incluant toutes ces informations pourrait être développée et bonifiée annuellement.

Le principe d'une cartographie par municipalité permet d'utiliser l'information auprès de celle-ci afin de prendre en compte leur patrimoine archéologique. Il existe des outils législatifs pour

la gestion des ressources patrimoniales du territoire. On pourrait donc intégrer les secteurs d'intérêt archéologique dans les sites du patrimoine ou les PIIA. Prendre en considération le sous-sol tout comme le bâti.

Le concept de conservation intégrée du patrimoine archéologique euroquébécois et son modèle développé est donc applicable dans les autres régions du Québec. Il s'agit d'une démarche souple permettant d'intégrer plusieurs degrés de connaissance. Il permettra aux municipalités d'avoir un outil simple à la fois de connaissance et de gestion, un outil de planification sur le développement pour assumer leur rôle de gouvernance de leur patrimoine et de leurs ressources archéologiques

BIBLIOGRAPHIE

ARKÉOS inc.

1982 Étude préliminaire de localisation des sites archéologiques à l'intérieur des limites du parc de la Gaspésie. Ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, 33 p., 4 cartes.

1997 Prolongement du réseau de Gazoduc TQM vers les Maritimes, Gazoduc TQM.

AUCLAIR, Marcel.

1989 Val-Brillant, 1889-1989 : cent ans d'héritage au seuil du 21^e siècle. Val-Brillant, Comité du Centenaire, Imprimerie Art- Bas-Saint-Laurent, 415p.

AUGER, Réginald et autres

1992 Île aux Basques, 1991, fouilles archéologiques et reconnaissances. Université Laval, Québec, CÉLAT, rapport inédit, 141 p.

1993 Île aux Basques, 1992, fouilles archéologiques au site Cache (DaEh-1) et au site Hoyarsabal (DaEh-4). Université Laval, Québec, CÉLAT, rapport inédit, 209 p.

BALDWIN, Alice

1960 Metis, wee Scotland and the Gaspé. Montréal, An-Lo Inc., 64p.

BEAULIEU, Andrée.

1969 Un portage, le détour Notre-Dame-du-Lac, Notre-Dame-du-Lac, Comité du Centenaire, 222p.

BEAULIEU, Jaqueline et LEBLANC, Georgette

2003 Matapédia raconte-nous...1903-2003. Comité du Centenaire de Matapédia, 680p.

BÉLANGER, René

1971 Les Basques dans l'estuaire du Saint-Laurent. Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 162 p.

1987 Rivière des Vases, inventaire archéologique. MAC, rapport inédit, 90 p.

BÉRUBÉ, Beauvais

1993 Rivière-du-Loup, lointains commencements, longs cheminements. Société d'histoire et de généalogie de Rivière-du-Loup, 328p.

BILODEAU, Robert

1989 Étude de potentiel archéologique du complexe Mitis, Bas-Saint-Laurent. Pluram inc., 36p.

BLANCHETTE, Louis.

1985 «L'établissement des Rochelais à Matane au début du 17^e siècle» dans *Traditions maritimes au Québec : colloque international 10,11, 12,13 octobre 1984*, Québec, Commission des Biens Culturels.

1992 La tradition maritime de Matane (1534-1984) suivi d'un Hommage aux capitaines de bateau de la région de Matane. Rimouski, Histo-Graff, 198p.

BOUCHER, Jean-Pierre

1982 Cabano, 75 ans d'histoire. Société historique de Cabano, Québec, 80p.

BOUCHETTE, Joseph.

1815 Description topographique de la province du Bas-Canada, Londres, W. Faden, 400p.

BOUDAGES, Jeannot et CLAVEAU, Robert

2004 La fondation de la paroisse de Sainte-Luce. Sainte-Luce, Fabrique de la paroisse de Sainte-Luce, 192p.

BOUDREAU, Claude, COURVILLE Serge et SÉGUIN, Normand

1997 Le territoire. Atlas historique du Québec, Les Archives nationales du Québec, Les Presses de l'Université Laval, 114 p.

BOUDREAULT, Léon.

1982 Faits nouveaux sur la Seigneurie de Matane,1677-1870. Matane, Société historique de Matane, 278p.

BRILLANT, Monique, CÔTÉ, Francine et LEBEL, Sylvie

1978 JAL : une réalité. Rimouski, Collège de Rimouski, 63p.

CARON, Adrien.

1980 De Canada en Acadie : le Grand Portage. Collection Cahiers d'histoire. La Pocatière, Société historique de la Côte-du-Sud, 119p.

CARON, Marie-Ange dir.

1979 Mosaïque rimouskoise : une histoire de Rimouski, Rimouski, Comité des fêtes du cent cinquantième anniversaire de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, 799p.

CÉRANE inc

1992 Poste Sainte-Anne-des-Monts et sa ligne d'alimentation à 69kV : étude de potentiel archéologique. Hydro-Québec, Lignes de répartition, région Montmorency, 36 p.

CHALIFOUX, Éric et autres

1998 La préhistoire du Témiscouata : occupations amérindiennes dans la haute vallée de Wolastokuk. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, Paléo-Québec 26, 147 p.

CHALIFOUX, É. et BURKE, A. L.

1995 L'occupation préhistorique du Témiscouata (est du Québec), un lieu de portage entre deux grandes voies de circulation. Archéologies québécoises (textes réunis sous la direction de Anne-Marie Balac et autres), Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, Paléo-Québec 23, p. 237-270.

CHAPDELAINE, Claude

1990 La région du lac Témiscouata, un carrefour préhistorique à l'ombre des grandes voies de communication. Université de Montréal, Département d'anthropologie, rapport inédit, 30 p.

1991b Rapport des activités archéologiques menées au cap Tourmente, sur la côte de Beaupré et à l'île Verte, été 1990. MAC, rapport inédit, 27 p.

1995 « *Les Iroquoiens de l'est de la Vallée du Saint-Laurent* ». Archéologies québécoises (textes réunis sous la direction de Anne-Marie Balac et autres), Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, Paléo-Québec 23, p. 161-184

CHAPDELAINE, C. et KENNEDY, G.

1990 The identity of the prehistoric occupants of the Temiscouata area. Papers of the twenty-first Algonquian Conference, p. 72-83.

CHASSÉ, Béatrice

1978 Le fort Ingall à Cabano, CkEf-4. état de la recherche historique. MAC, rapport inédit, 10 p.

2001 « *La pêche au saumon dans l'anse-aux-Coques* ». L'Estuaire, no 58, janvier 2001, pp.18-19

1999 « *Les résidents de la maison seigneuriale de Rimouski (1696-1735)* ». L'Estuaire. numéro 54, pp.15-17.

CINÉMANIMA inc.

1992 Concept de mise en valeur, Lieu Historique National de Pointe-au-Père. Manuscrit classé, service de la Planification, Service canadien des parcs, région du Québec, Québec, Annexe II.

CLOSSE, Lambert

1928 Un site enchanteur de la vallée de la Matapédia. Causapscal, Chez l'auteur, 184p.

CLOUTIER, J.-P. et PROULX, A.

1975 Les potiers Joubert à Saint-Denis-de-Kamouraska, rapport de reconnaissance archéologique, CjEl-4. MAC, rapport inédit, 37 p.

COLLINS, Pierre

1999 «*Vieux écrits : le comté de Matane. (Arthur Buies)*». L'Estuaire, numéro 54, janv. 1999. pp. 36-40.

COMITÉ DES FÊTES

1970 Au fil d'un premier siècle, Sainte-Félicité-de-Matane, 1870-1970. Rimouski, Bellavance, 350p.

1971 Cahier souvenir, 40, naissance et vie d'une colonie québécoise : Saint-Émile d'Auclair, 1931-1971. Comité des Fêtes, 150p.

1971 Cinquantenaire de Saint-Cléophas, 1921-1971, Album souvenir. Saint-Cléophas, Comité des Fêtes, 106p.

1974 Kamouraska, 1674-1974. Kamouraska, Comité des Fêtes du Tricentenaire, 108p.

1976 Cinquantenaire de l'érection canonique de la paroisse de Saint-Michel-de-Squatec, Squatec, Concile organisateur des fêtes, 179p.

1979 Mosaïque rimouskoise (Saint-Germain). Comité des Fêtes, 1979, 810p.

1981 Notre-Dame-du-Portage, 1856-1981. Comité central des Fêtes du 125^e anniversaire, 72p.

1982 Saint-Isidore-du-Lac-des-Aigles, 1932-1982. Lac-des-Aigles, Comité des Fêtes, 239p.

1982 Une lumière sur la côte. Pointe-au-Père, 1882-1982. Comité des Fêtes du Centenaire, 461p.

1989 Amqui, cent ans à raconter. Rimouski, Impressions des Associés, 610p.

- 1989 Rivière-Bleue, 75 ans d'histoire, 1914-1989. Le comité organisateur. Montmagny, Presses des Ateliers Marquis Ltée, 432p.
- 1992 Mémoires d'un canton : Saint-Bruno-de-Kamouraska, 1893-1993. Saint-Bruno, Comité des Fêtes du Centenaire, 350p.
- 1992 Sully, 1917-1992. Corporation des fêtes du 75^e anniversaire, 543p.
- 1992 Notre-Dame-du-Mont-Carmel, comté de Kamouraska, 1867-1992. Son histoire, ses familles. Comité des Fêtes du 125^e anniversaire.
- 2000 Du Souvenir au devenir, 150^e anniversaire de Rivière-du-Loup. Société d'histoire et de généalogie de Rivière-du-Loup, Éditions La Plume d'oie, 566p.
- 2001 Saint-Alexandre, 150 ans d'histoire au Kamouraska, 1851-2001. Collaboration. Comité des Fêtes, 512p.

COMITÉ DES FÊTES DU 150^E

- 1977 Saint-Pascal se raconte, 1827-1977. Comité des Fêtes, Québec, 213p.

COMITÉ DES RECHERCHES HISTORIQUES

- 1955 Un siècle de labeur, de foi, d'honneur : histoire de la paroisse de Saint-Octave-de-Métis, 1855-1955. Saint-Octave-de-Métis, Comité des Recherches Historiques, 518p.

COMITÉ DU PATRIMOINE DE PRICE.

- 1991 Fier de son passé, ouvert vers l'avenir : Price, 1916-1991. Price, Comité du patrimoine, 475p.

COMITÉ DU TRICENTENAIRE

- 1984 Saint-Damase-de-Matane, 1884-1984. Saint-Damase-de-Matane, Comité du Tricentenaire, 383p.

COURVILLE, Serge.

- 1990 Entre ville et campagne. L'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada. Ste-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 332p.

DELAFOSSÉ, Marcel et LEBLANC, Robert

- 1956 «Les Rochelais dans la vallée du Saint-Laurent». Revue d'histoire de l'Amérique française, vol 10, no 3, décembre 1956, pp. 333-363.

DEROY, Jean-Marie

1979 Saint-Gabriel-de-Kamouraska : sa naissance, ses débuts 1801-1825. Comité des Fêtes, 40p.

DESCHÊNES, Gaston

1991 La Côte-du-Sud, cette inconnue. Sillery, Éditions du Septentrion, 79p.

DESLOGES, Yvon

1973 Historique structural du fort Ingall, 1839-1843, site CkEf-4. MAC, rapport inédit, 53 p.

DESROSIERS, Georges

s.d. «*La famille Desrosiers dans la région de Rimouski au XVIIIe siècle*». L'Estuaire, numéro 1, pp.12-19.

2003 «*Les débuts du peuplement de la côte de la Pointe-aux-Père à l'Anse-aux-Coques, 1750-1791*». L'Estuaire, numéro 63, juin 2003. pp.3-8.

2005 «*Étude démographique de la population de Rimouski 1701-1750*». L'Estuaire, numéro 65, juin 2005. Pp.16-23.

DESROSIERS, Pierre

1986b Rapport de l'inspection visuelle des sites archéologiques des MRC Témiscouata et La Mitis. MAC, rapport inédit, 84 p.

DeVARENNES, Philippe

1993 Étude de potentiel avec inventaire dans le comté de Kamouraska, Bas-Saint-Laurent, été 1992. Ministère de la Culture, rapport inédit, 23 p.

1994 Étude de potentiel avec inventaire dans le comté de Kamouraska, Bas-Saint-Laurent, été 1993. MCCQ, rapport inédit, 27 p.

1996 Recherches archéologiques dans le comté de Kamouraska, Bas-Saint-Laurent, été 1994. MCCQ, rapport inédit, 32 p.

1996a Relevé de vestiges et surveillance à Kamouraska. BPR ingénieurs-conseils/Municipalité de Kamouraska/MCCQ, rapport inédit, 8 p.

1998 Île aux Basques 1998, intervention archéologique au site Hoyarsabal, DaEh-4. Université Laval, Québec, CÉLAT, rapport inédit, 20 p.

DEVOE, Émilie

- 2004 Les fours à chaux du Bas-Saint-Laurent. Rapport de recherche historique. MCCQ, rapport inédit, 16 p.
- 2004 Devoe, Émilie. «*Les fours à chaux du Bas-Saint-Laurent*». L'Estuaire, Numéro 64, juin 2004, pp.32-38.

DIONNE, Lynda et PELLETIER Georges

- 1997 «*Rivière-du-Loup, une escale sur la ligne du Saguenay de 1842 à 1907*». Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent, numéro 2, juin 1997, pp. 17-24.
- 2005 «*Le chemin de fer et le tourisme au Bas-Saint-Laurent*». L'Estuaire, numéro 65, juin 2005, pp.3-8.

DUMAIS, Nelson

- 1979 Autrefois, Sainte-Luce. Rimouski, Corporation de la seigneurie Lepage-Thivierge. Impressions des Associés, 24p.

DUMAIS, Pierre

- 1982a Rapport de la découverte du site DcEe-16, Bic, comté de Rimouski. MAC, ms, 3 p.
- 1983a Étude de potentiel et inventaire archéologique de la ligne Rivière-du-Loup/Madawaska (315 kV). Hydro-Québec, Environnement, rapport inédit, 109 p.
- 1983b Sauvetage archéologique sur le site DcEe-16, Bic. MAC, rapport inédit, 29 p.
- 1988 Le Bic : images de neuf mille ans d'occupation amérindienne. MAC, Dossiers 64, 101 p.

DUMAIS, P. et ROUSSEAU, G.

- 1980 Gros Cacouna, évaluation du potentiel archéologique, automne 1979. Musées nationaux du Canada, rapport inédit, 75 p.

DURETTE, Magie-Lia

- 1998 «*Les premiers phares du Saint-Laurent*». L'Estuaire, numéro 2, juin 1998, pp. 6-8

ETHNOSCOP inc.

- 1979 Évaluation du potentiel archéologique le long du ruisseau Chalout. Rapport inédit déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- 1980 Gros Cacouna. Évaluation du potentiel archéologique, automne 1979, Musées nationaux du Canada, rapport inédit, 75p. (Dumais et Rousseau)

- 1982 Vérification du potentiel archéologique, route 132, banc d'emprunt 003-027, Manche d'Épée. Ministère des Transports du Québec, Expertises et Normes, Environnement, rapport inédit, 30 p.
- 1982 Vérification du potentiel archéologique, route 132, banc d'emprunt 003-025, Rivière-la-Madeleine. Ministère des Transports du Québec, Expertises et Normes, Environnement, rapport inédit, 26 p.
- 1983 Parc du Bic, étude de potentiel archéologique. Ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, 83 p., 2 cartes.
- 1983 Étude de potentiel et inventaire archéologiques. Projet d'interconnexion avec le Nouveau-Brunswick, ligne à 315kV, Rivière-du-Loup-Madawasca-Nouveau-Brunswick. Hydro-Québec, 129 p., 4 cartes, 2 vol.
- 1984 Étude de potentiel archéologique, route 132, Sainte-Florence-Causapscal. Québec, ministère des Transports du Québec, Service de l'Environnement, 58 p., 1 carte.
- 1985 Étude de potentiel archéologique, liaison Bic-Mont-Joli. Urbatique inc.
- 1988 Vérification du potentiel archéologique du tracé de piste cyclable dans le parc du Bic. Ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, rapport inédit, 6 p.
- 1988 Projet de réaménagement du poste Les Boules: étude de potentiel archéologique. LAPEL, Groupe-conseil.
- 1990 Augmentation de la puissance du poste Causapscal à 120-25kV et remplacement de sa ligne d'alimentation à 120kV : étude de potentiel archéologique. Hydro-Québec, région Matapédia.
- 1990 Poste Saint-Alexandre à 120kV et sa ligne d'alimentation: étude du potentiel archéologique. Hydro-Québec, région Matapédia.
- 1990 Nouveau poste St-Arsène à 120kV et sa ligne d'alimentation : étude de potentiel archéologique. Hydro-Québec, région Matapédia.
- 1996 Barrage Mitis 1. Inventaire archéologique, Hydro-Québec région Matapédia, 107p.

FERDAIS, Marie et Évelyne COSSETTE

- 1983 Rapport d'activités. Inventaire archéologique, été 1983. Hydro-Québec, MCCQ.

FITZGERALD, William et autres

- 1997 Basques et Amérindiens à l'île aux Basques aux XVIe et XVIIe siècles, interventions archéologiques de 1993. Université Laval, Québec, CÉLAT, rapport inédit, 64 p.

FORTIN, Jean-Charles et coll

1994 Histoire du Bas-Saint-Laurent. Collection Les régions du Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994. 860p.

FOURNIER, Robert

1978 Seigneurie de Matane : une tranche de l'histoire au pays de Matane. Matane, La Société d'histoire de Matane, 1978, 184p.

FRANCK, Alain

1984 Les goélettes à voile du Saint-Laurent. L'Islet-sur-Mer, Musée Maritime Bernier, 166p.

1994 Évaluation patrimoniale de l'épave du paquebot Empress of Ireland, 1906-1914. MCCQ, rapport inédit, 73 p.

1999 *«Kamouraska au temps de la navigation à voile»*. Kamouraska, une marée d'histoire. Cap-Saint-Ignace, La Plume d'Oie, pp.159-174.

FRASER, Isabelle

1998 Saint-Moïse, sommet de la vallée, 1873-1998. Comité des Fêtes, 60p.

GAGNÉ, Jean-Claude

1994 Je vous raconte Sayabec. Sayabec, Comité du Centenaire, 68p.

GAGNON, Antoine

1977 Histoire de Matane, 1677-1977. Tricentenaire de la seigneurie de Matane, Matane, Société d'histoire de Matane, 638p.

GAGNON, François

1982 Les seigneurs de La Pocatière. Collection Cahiers d'histoire. La Pocatière, Société historique de la Côte-du-Sud, 92p.

GAGNON, Paul

s. d. La maison Lamontagne à Rimouski-Est, DcEc-1, rapport de curetage, dossier préliminaire. MAC, rapport inédit, 7 p.

GAGNON, Reynald

2003 *«L'histoire territoriale des seigneuries situées entre rivière Hâtée et la rivière Mitis.»* L'Estuaire. Numéro 63, juin 2003, pp.12-23.

GAUMOND, Michel

- 1961b Documentation sur le site des fours à fondre l'huile à l'île aux Basques, DaEh-4. MAC, ms, n. p.
- 1965a Notes de terrain manuscrites de 1959 à 1968. MAC, ms, n. p.
- 1979c Mémoire touchant l'occupation euskarienne sur la Basse-Côte-Nord du Saint-Laurent. MAC, ms, 15 p.
- 1980 La maison Lamontagne à Rimouski-Est, DcEc-1, expertise archéologique, 17, 18, 19 septembre 1980. MAC, rapport inédit, 6 p.

GAUVIN, Robert

- 2001 Lieu historique national du Canada du Phare-de-Pointe-au-Père, rapport d'activité archéologique-2001. Parcs Canada, rapport inédit, 74 p.

GIGUÈRE, Georges-Émile

- 1973 Œuvres de Champlain. Montréal, Les Éditions du Jour, 1973. 6 Tomes.

HISTOIRE PLURIELLE

- 2002 Les chemins anciens du Témiscouata: évaluation historique et patrimoniale. Impact du réaménagement du tronçon de la route 185, Saint-Louis-du-Ha! Ha! à Cabano. Rapport inédit, 90 p.

HUDON, Paul-Henri

- 1972 Rivière-Ouelle-de-la-Bouteillerie 1672-1972, Comité du tricentenaire, Montréal, Atelier des sourds. 495p.

JEAN, Régis

- 1987 De la mission à la cité. Musée du Bas-Saint-Laurent, 72p.

JULIEN, Michèle

- 1984a Analyse d'un échantillon d'ossements d'animaux provenant du site historique DcEc-1, maison Lamontagne, Rimouski-Est. MAC, rapport inédit, 8 p.

KIRJAN, Corneliu

- 1973a Rapport concernant les matériaux archéologiques découverts au fort Ingall. MAC, rapport inédit, 12 p.
- 1974b Rapport concernant les fouilles archéologiques exécutées à fort Ingall, Cabano, du 20 mai au 15 septembre 1973. MAC, rapport inédit, 27 p.

974c Analyse avec des statistiques sur les pipes de plâtre, boutons et objets métalliques du fort Ingall, Cabano. MAC, rapport inédit, 8 p.

1979 Rapport concernant la reconnaissance (visite) effectuée sur le site du village déserté de Kamouraska, CjEk-1. MAC, ms, 3 p.

LABERGE, Alain

1983 Propriété et développement des seigneuries du Bas-Saint-Laurent, 1656-1790, Mémoire de recherche (histoire), York University, Toronto, 96p.

1987 Mobilité, établissement et enracinement en milieu rural : le peuplement des seigneuries de la Grande-Anse (1672-1752). Thèse de doctorat, York University, 323p.

1993 Histoire de la Côte-du-Sud. Collection les régions du Québec. Institut québécois de recherche sur la culture, 627p.

LAFERRIÈRE, Philippe

2004 «*Les gardiens de phare du Rocher-Maudit*». L'Estuaire, numéro 64, juin 2004, pp.29-31.

LAFORTE, Esther

1989 Étude de potentiel archéologique, route 132, Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père. Ministère des Transports du Québec, Service de l'environnement.

LALANDE, Dominique

1987 Inspection visuelle de la baie de Gaspé, de la région de Trois-Pistoles et celle de Tadoussac, été 1987. Université Laval, Québec, CÉLAT, rapport inédit, 21 p.

1989 Fouilles archéologiques du site historique de Bon-Désir, DbEi-5, et bilan des activités, 1988. Université Laval, Québec, CÉLAT, rapport inédit, 90 p.

1991 Fouilles archéologiques sur les sites historiques de l'île aux Basques, DaEh-4 et DaEh-5, 1990. Université Laval, Québec, CÉLAT, rapport inédit, 80 p.

LANGLOIS, Gabriel

1970 Cinquantenaire de Saint-Raphaël d'Albertville, 1920-1970. Album souvenir. Albertville, Comité des Fêtes, 1970.104p.

LAPOINTE, Camille

1983a La maison Lamontagne à Rimouski-Est, DcEc-1, complexe agricole du XVIIIe et du XIXe siècle, recherche archéologique, 1983. MAC, rapport inédit, 40 p.

LAROCQUE, Jacques

1989 Vie d'autrefois. Amqui, Ville d'Amqui, 379p.

LAVOIE, Marc

1998 Inventaire archéologique du manoir Fraser à Rivière-du-Loup, CIEj-9. La Fondation Héritage canadien du Québec, rapport inédit, 47 p.

LECLERC, Jean

2004 Les pilotes du Saint-Laurent, 1762-1960. L'organisation du pilotage en aval du havre de Québec. Ste-Foy, Québec, Éditions GID, 855p.

LEE, David

1972 «Les Français en Gaspésie, de 1534 à 1760». Dans Lieux historiques canadiens : cahiers d'archéologie et d'histoire, no 3, Ottawa, Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

LEFEBVRE, Jean-Charles

s. d. La maison Lamontagne de Rimouski-Est, DcEc-1. MAC, rapport inédit, 30 p.

LEJEUNE, Paul

1972 Relations des Jésuites, Montréal, Les Éditions du Jour, Tome 1, 1611-1636, 1634, 92p.

LÉONIDOFF, Georges P. et autres

1973 Fort Ingall, CkEf-4, rapport pour la reconstitution de la caserne des officiers du fort Ingall. MAC, rapport inédit, 65 p.

LEVASSEUR, Gérard

1999 «*Le chemin Kempt*». L'Estuaire, no 54, janv. 1999. pp. 20-21.

LÉVESQUE, R. et MICHAUD, G.

1970 Rapport préliminaire des principales découvertes de la Société d'archéologie de Rivière-du-Loup. Société d'archéologie de Rivière-du-Loup, 1er cahier, 38 p.

LEVESQUE, Ulric et Coll.

1996 Des ans...des souvenirs. Sainte-Hélène-de-Kamouraska 1846-1996. Sainte-Hélène-de-Kamouraska. Comité des Fêtes du 150^e anniversaire, 662p.

LIZOTTE, Louis-Philippe

1967 La vieille Rivière-du-Loup, ses vieilles gens, ses vieilles choses. Garneau, 175p.

LUEGER, Richard

1975a Fouilles archéologiques au fort Ingall 1974, le magasin du commissariat, la boulangerie, la palissade. MAC, rapport inédit, 29 p.

MARTIN, Julie

1994 Rivière-du-Loup et son espace au 19^e siècle : du village linéaire à la ville industrielle. Mémoire de maîtrise, Université Laval, 1994, 129p.

MARTIN, Paul-Louis

1973 Notes sur le four à chaux de Saint-Pacôme, comté de Kamouraska, CiEl-1. MAC, ms, n. p.

MARTIN, Paul-Louis et Coll.

1977 Rivière-du-Loup et son portage. Itinéraire culturel. Québec, Librairie Beauchemin, 1977. 180p.

MARTIN, Roger

1994 *«La pêche à l'anguille sur la Côte-du-Sud».* Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent. Vol. XVII, no 2, juin 1994. pp.17-21.

MARTIJN, Charles A.

1964 Preliminary report, an archaeological reconnaissance in the Temiscouata region of south-east Québec. MAC, rapport inédit, 45 p.

1965 A second archaeological reconnaissance in the Temiscouata region of south-east Québec. MAC, ms, 20 p.

1969 Île aux Basques and the prehistoric Iroquois occupation of southern Québec. Centre d'études universitaires, Trois-Rivières, Cahiers d'archéologie québécoise (mars), p. 53-114.

1970 Reconnaissance archéologique des îles du Bas-Saint-Laurent. MAC, ms, n. p.

MATHIEU, Jacques et LABERGE, Alain. Sous la dir.

1991 L'occupation des terres dans la vallée du Saint-Laurent. Les aveux et dénombrements 1723-1745. Sillery, Septentrion, 415p.

MICHAUD, Gérard

1973 Fort Ingall, CkEf-4, rapport historique préliminaire. MAC, rapport inédit, 146 p.

MICHAUD, G. et CARON, J.-P.

1967 Rapport préliminaire des fouilles archéologiques au fort Ingall, CkEf-4, Cabano, comté Témiscouata. Société d'archéologie de Rivière-du-Loup, rapport inédit, 15 p.

MICHAUD, Joseph-D

1925 Le Bic : les étapes d'une paroisse. Première partie. Québec, Ernest Tremblay, imprimeur, 2 Tomes.

MICHAUD, Robert

1978 L'Isle-Verte vue du large, Montréal, Leméac, 354p.

MIMEAULT, Mario

1991 «*Joachim Vautour, pêcheur résidant à Rimouski au XVIIIe siècle*». Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent. Vol. XIV, no 2. Juin 1991, pp. 14-17.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

1998 Épave de l'Empress of Ireland, Sainte-Luce. MCCQ, avis d'intention de classement d'un bien culturel, 2 p.

MIVILLE-DESCHÊNE, Louise

1964 Les entreprises de William Price 1810-1850. License en histoire, Université de Montréal, 168p.

MORAIN, P.

s.d. «*Mission du Bon-Pasteur chez les Etchemins et les Gaspésiens à Rivière-du-Loup*». Relations inédites de la Nouvelle-France (1672-1679). Tome II, Montréal, Éditions Élysées.

MOREL DE LA DURANTAYE, Jean-Paul

1997 Olivier Morel de la Durantaye : officier et seigneur en Nouvelle-France. Sillery, Qc, Septentrion, 223p.

MORIN, Euchariste

1999 Intervention sur l'épave de l'Empress of Ireland, bien historique et archéologique classé. MCCQ, ms, 2 p.

MOUSSEAU, C. et LAMONTAGNE, M.

1982 DcEc-1, site de la maison Lamontagne de Rimouski-Est, recherche archéologique 1981, rapport d'activité. MAC, rapport inédit, 17 p.

MRC DES BASQUES

2001 Premier projet de schéma d'aménagement révisé (PSAR-1), MRC des Basques.

MRC DE KAMOURASKA

2000 Schéma d'aménagement révisé – Premier projet, MRC de Kamouraska.

MRC DE LA MATAPÉDIA

2001 Schéma d'aménagement révisé de remplacement, MRC de La Matapédia.

MRC DE LA MITIS

2005 Schéma d'aménagement et de développement – second projet de la révision, MRC de la Mitis.

MRC DE TÉMISCOUATA

2001 Projet de schéma d'aménagement révisé, MRC de Témiscouata.

MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

2004 Projet de schéma d'aménagement et de développement révisé – Premier projet, MRC de Rivière-du-Loup.

MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE

2000 Projet de schéma d'aménagement et de développement révisé, MRC de Rimouski-Neigette.

MRC DE MATANE

2001 Schéma d'aménagement et de développement, MRC de Matane.

OUELLET-BOUCHER, Jeannine

1991 C'est notre histoire, Saint-André-de-Kamouraska. Saint-André-de-Kamouraska, Comité des Fêtes du Bicentenaire, 713p.

OUELLET, Gérard

1973 Histoire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 1672-1972. La Pocatière, Imprimerie Fortin, 1973. 397p.

PARADIS, Alexandre

1984 Kamouraska (1674-1948). Kamouraska, 337p.

PARENT, André et ETHNOSCOPI

1982 Rivière-du-Loup : Étude de potentiel archéologique, Ministère des Affaires culturelles.

PATRIMOINE EXPERTS

2005 Étude de potentiel archéologique Route 132 et infrastructures municipales de la municipalité de Rivière-Ouelle. Ministère des transports, Québec, 83 p.

2005 Étude de potentiel archéologique Route 132 et infrastructures municipales de la municipalité de Saint-André-de-Kamouraska. Ministère des transports, 68 p.

PELLETIER, Christian

2001 Témiscouata, synthèse historique. Collaboration, Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata, 428p.

PÈRE PACIFIQUE

1936 «*Deux hivernements dans les bois du lac Témiscouata au 17^e siècle*». Le Canada français, vol. 23, no 7 mars 1936.

PICARD, Philippe

1971a Un four à chaux à Cacouna, Rivière-du-Loup. MAC, ms, 10 p.

1976a Fouilles archéologiques au fort Ingall, Cabano, été 1975, CkEf-4. MAC, rapport inédit, 24 p.

PINEAULT, Stéphane

2003 «*La mission de Sainte-Florence-de-Beaurivage (1897-1910)*». L'Estuaire, no 63, juin 2003, pp. 24-28.

PINTAL, Jean-Yves

4 Analyse de fatalité pour cinq projets éoliens. Étude de potentiel archéologique. Hélimax Energy.

2005 Domaine d'implantation d'éoliennes de Cacouna. Étude de potentiel archéologique, SNC-Lavalin, Lévis.

PLOURDE, Guy

1979a Sondages archéologiques à Ville Dégelis, été 1979, CjEd-2. MAC, rapport inédit, 27 p.

1979b Fouilles archéologiques au fort Ingall, Cabano, été 1978, CkEf-4. MAC, rapport inédit, 59 p.

1983 Analyse de la documentation historique de fort Ingall, CkEf-4. MAC, rapport inédit, 59 p.

1985 Intervention sur la collection archéologique de fort Ingall, Cabano, CkEf-4, phase II, préanalyse des objets catalogués. MAC, rapport inédit, 146 p.

PLOURDE, Michel

1994 Étude du potentiel archéologique. Parc éolien de la Gaspésie, projet 996-200. Québec, rapport remis au groupe Ecotone.

POLITIQUES CULTURELLES

1997 Politique culturelle Ville de Matane.

1998 La Politique culturelle de la Ville de Rimouski.

2002 Politique du patrimoine Notre identité en jeu. Ville de Rivière-du-Loup.

2002 Politique culturelle MRC de Rimouski-Neigette.

2004 Politique familiale et culturelle Ville de Trois-Pistoles.

2004 Politique culturelle de la MRC de Kamouraska.

2005 Politique culturelle MRC de la Matapédia.

2005 Politique culturelle Saint-Anaclet-de-Lessard.

2005 Politique culturelle MRC de La Mitis.

2006 Projet de politique culturelle de la MRC de Témiscouata.

PROULX, André

1973 Rapport de reconnaissances archéologiques et ethnologiques du comté de Rivière-du-Loup, du 15 septembre au 1er novembre 1973. Musée d'archéologie de l'Est-du-Québec, Rivière-du-Loup, rapport inédit, 99 p.

1979 Évaluation du potentiel archéologique le long du ruisseau Chalout, Saint-Pascal de Kamouraska, CjEk-1. MAC, rapport inédit, 97 p.

PROVENCHER, J. et MOUSSETTE, M.

1981 Le mobilier et le mode de vie des habitants de la maison Lamontagne à Rimouski-Est à la fin du XVIIIe siècle, DcEc-1. MAC, rapport inédit, 174 p.

RIOUX, Emmanuel

1997 Histoire de Trois-Pistoles 1697-1997. Centre d'éditions des Basques, 703p.

ROUSSEAU, Gilles

1972 Rapport de reconnaissances archéologiques du tronçon de la route transgaspésienne entre l'Isle-Verte et le Bic. Société d'archéologie de Rivière-du-Loup, rapport inédit, 35 p.

ROUSSEAU, Gilles et autres

1985 Projet de l'île Verte, inventaire archéologique dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement. Hydro-Québec, rapport inédit, 27 p.

ROYER, Martin

1992a La fouille du four à chaux (CkEf-5) du fort Ingall, Cabano. MAC, rapport inédit, 57 p.

SAINT-PIERRE, David

2001 «*Le Bas-Saint-Laurent et le fleuve : des relations disparues*». L'Estuaire, no 58, janvier 2001, pp.20-26.

SAMSON, Gilles

1969 Fouilles archéologiques au fort Ingall (lac Témiscouata , Cabano), 1839-1862, été 1968, site CkEf-4. Société d'archéologie de Rivière-du-Loup, tirage limité, 79 p.

1972 Rapport de reconnaissances archéologiques de la route transcanadienne entre Rivière-du-Loup et l'Isle-Verte. MAC, rapport inédit, 24 p.

1993 Expertise d'un four à chaux à Saint-Fabien-sur-Mer, Bas-Saint-Laurent. MCCQ, ms, 2 p.

2003a Structure cylindrique à l'Anse-au-Sable, Rimouski (DcEd-8). MCCQ, rapport inédit, 8 p.

2003b Structure cylindrique à Saint-Anaclet-de-Lessard (DcEb-1). MCCQ, rapport inédit, 6 p.

SAMSON, G. et SASSEVILLE, A.

2003 Inventaire des sites de four à chaux. MCCQ, rapport inédit, 3 p.

SAVARD, Manon

1997 Étude de potentiel archéologique dans la vallée du Saint-Laurent à l'aide de la géographie et de la télédétection (microforme), Université du Québec à Montréal.

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE DE RIVIÈRE-DU-LOUP

s.d. Fort Ingall, documentation historique, CkEf-4. MAC, ms, n. p.

THÉBERGE, Guy

1974 Saint-Éleuthère-de-Pohénégamook 1874-1974. Pohénégamook, Québec, Comité du Centenaire, 1974, 225p.

THÉRIAULT, Jacques et Coll

1980 Mont-Joli. Éditions les Ateliers Plein-Soleil Inc., 904p.

THÉRIAULT, Jacques, GAGNON, Jean-Roch et BOUTIN, André

1977 Hier au pays des Métissiens. Éditions Plein-Soleil, 272p.

TREMBLAY, Ghislain

1979 150^e anniversaire de Sainte-Flavie., 1829-1979. Sainte-Flavie, Comité des Fêtes, 683p.

TREMBLAY, Roland

1991 Rapport des activités archéologiques menées à l'île Verte, été 1991. MAC, ms, 48 p.

1993 Rapport des activités archéologiques menées à l'île Verte, été 1992. Université de Montréal, Département d'anthropologie, rapport inédit, 61 p.

1995 Reconstruction du réseau de distribution à l'île Verte, sauvetage archéologique. Hydro-Québec, Région Matapédia, rapport inédit, 23 p.

1995a Rapport des activités archéologiques menées à l'île Verte, été 1994. MCCQ, rapport inédit, 52 p.

1998 Le site de l'anse à la Vache et le mitan du Sylvicole supérieur dans l'estuaire du Saint-Laurent. L'éveilleur et l'ambassadeur: essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn (textes réunis sous la direction de Roland Tremblay), Recherches Amérindiennes au Québec, Montréal, Paléo-Québec 27, p. 91-125.

TREMBLAY, R. et VAILLANCOURT, J.-B.

1994 Rapport des activités archéologiques menées sur les îles du Bas-Saint-Laurent, été 1993. Université de Montréal, Département d'anthropologie, rapport inédit, 89 p.

TURGEON, Laurier

1991 «*Sur la piste des Basques : la redécouverte de notre 16^e siècle*», Interface, vol.12, no 5, septembre-octobre 1991.

VOISINE, Nive

1958 Le chemin du Portage de Témiscouata, de 1783-1839, Mémoire de licence, (histoire), Université Laval, 1958, 101p.

ANNEXE

